296 1953 4

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome LXXIV

R

PARIS

2, RUE DE POISSY, V^e^

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DU PRÉSENT FASCICULE

Pages

Edmond Faral, La queue de poisson des sirènes..... 433

MÉLANGES

Félix Lecoy, Sur la date du *Mors de la pomme*..... 507 et 552

DISCUSSIONS

Leo Spitzer, La *cantiga da garvaya* de Paay Soares de Taveiroos.... 512

COMPTES RENDUS

Mélanges de linguistique et de littérature romanes offerts à Mario Roques, t. II (M. R.)..... 515
Giovanni Gaetano Persico, Le « Noie » cremonesi (István Frank).. 521
Solange Corbin, L'office de la Conception de la Vierge (Jacques Chailley)..... 525

PÉRIODIQUES..... 529

CHRONIQUE, ADDITIONS ET ERRATUM.. 539

INDEX DES MOTS..... 555

TABLE DES MATIÈRES..... 567

Les prochains fascicules contiendront :

L.-F. Flutre, Nouveaux fragments du ms. dit d'Annonay
L. Foulet, Études de syntaxe française (*suite*).
A. J. Holden, L'authenticité des premières parties du *Roman de Rou*.
A. Långfors, Mélanges de poésie lyrique française (*suite*).
M. Lieberman, Chronologie Gersonienne (*suite*).
A. Micha, Deux études sur le Graal (*suite*).
J. Monfrin, Fragments de la chanson d'*Aspremont* copiés en Italie.
W. H. Rice, Deux poèmes sur la chevalerie : le *Bréviaire des nobles* d'Alain Chartier et le *Psaultier des vilains* de Michault Taillevent.

Le présent numéro a été publié avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

LA QUEUE DE POISSON DES SIRÈNES

La tradition gréco-orientale, telle qu'elle est connue par les anciens monuments de la Grèce et de Rome, veut que les sirènes aient été des êtres à tête de femme, emplumés, et pourvus de pattes d'oiseaux. Ce type, pendant le moyen âge, a été connu en Occident.

Mais, toujours au moyen âge et en Occident, un type nouveau est apparu vers la fin du VII^e^ siècle ou dans le courant du VIII^e^, selon lequel les sirènes auraient été des monstres à tête et buste de femme, ayant, au-dessous du nombril, une queue de poisson.

C'est ce second type qui, à l'époque moderne, a prévalu dans les imaginations et dans l'art. Littré, admettant le mot « sirène » dans son *Dictionnaire de la langue française*, en a donné la définition suivante : « Être fabuleux, moitié femme, moitié poisson qui, par la douceur de son chant, attirait les voyageurs sur les écueils de la mer de Sicile où ils périssaient. »

Quand donc et comment la substitution d'un type à un autre s'est-elle opérée ?

Le présent article vise moins à résoudre le problème qu'à en préciser certaines données.

I. — Le type ancien.

1. *La Bible.* — L'une des voies par lesquelles le nom des sirènes s'est répandu en Occident a été la Bible.

Il y a un passage du Livre d'Isaïe (XIII, 21-22), dont le sens,

selon l'exégèse moderne, et si l'on se réfère aux originaux, aurait été le suivant [1] :

> Les animaux du désert y feront leur gîte ;
> les hiboux rempliront ses maisons ;
> là habiteront les autruches,
> et le velu y bondira.
> Les chacals hurleront dans ses palais déserts,
> et le chien sauvage dans ses maisons de plaisir.

Mais la traduction de saint Jérôme (Vulgate) est sensiblement différente. La voici :

Sed requiescent ibi bestiae, et replebuntur domus eorum draconibus, et habitabunt ibi struthiones, et pilosi saltabunt ibi ; et respondebunt ibi ululae in aedibus ejus, et sirenes in delubris voluptatis.

Ce passage d'Isaïe avait prêté, avant saint Jérôme, à des interprétations diverses ; et Jérôme, dans son commentaire célèbre sur le livre du prophète, a pris soin [2] de marquer avec précision les points où il y avait différence. De ces points il suffit, pour le présent propos, de retenir les deux que voici :

1° Là où Jérôme a mis *struthiones*, les Septante ont mis *sirenas*.

2° Là où, pour traduire l'hébreu *ṭannîm* [3], Jérôme a mis *sirenes*, Aquilas, Symmaque et Théodotion ont fait comme lui, et seuls les Septante ont mis *hericii*.

D'autre part, un second passage d'Isaïe (XLIII, 20) devrait, selon les exégètes modernes et conformément aux originaux, donner le sens suivant :

> Les bêtes des champs me glorifieront,
> les chacals et les autruches.

Saint Jérôme l'a traduit comme suit :

Glorificabit me bestia agri, dracones et struthiones.

Et là encore il s'est expliqué en disant [4] que, pour ce passage,

1. Il s'agit de l'oracle contre Babylone.
2. Migne, *Patrologie latine*, t. XXIV, col. 163 et 221.
3. Mot qui, en hébreu, est un des noms du chacal.
4. *Ibidem*, col. 448.

il a rendu l'hébreu *tannîm* par *dracones*, d'accord en cela avec le seul Théodotion, tandis que tous les autres interprètes avaient compris *sirenae*.

Il résulte de tout cela que, selon la Vulgate, le nom des sirènes n'apparaît qu'une fois dans le Livre d'Isaïe, par une inconséquence de Jérôme, qui a traduit l'hébreu *tannîm*, dans un passage (Isaïe, XIII, 22) par *sirenes*, et dans un autre passage (Isaïe, XLIII, 20) par *dracones*.

Le nom de *sirenes*, toujours selon la Vulgate, n'apparaît aussi qu'une seule fois dans la Bible considérée en sa totalité, parce qu'en deux autres passages, l'un de Job [1], l'autre de Michée [2], où figurent associés, comme dans Isaïe, XIII, 22 et XLIII, 20, les mots *dracones* et *struthiones*, Jérôme, traduisant là aussi l'hébreu *tannîm* comme il l'avait fait pour Isaïe, XLIII, 20, a mis le mot *dracones*, à la différence des autres interprètes, qui, sauf Théodotion, avaient mis *sirenes*.

Ainsi, dans l'ensemble de la Vulgate, le nom de *sirenes* ne se trouvait qu'une seule fois. Et par conséquent, la Vulgate ayant fait autorité en Occident, ce mot n'aurait pas retenu autrement l'attention, si Jérôme lui-même n'avait pas signalé les difficultés d'interprétation présentées par les passages où il venait en question. L'ayant fait, Jérôme a ouvert la voie à la curiosité et à la discussion, d'autant qu'indépendamment de ses propres indications les interprétations des Orientaux pouvaient avoir passé en Occident par d'autres écrits que les siens. Et, par exemple, saint Ambroise, dans son commentaire du Psaume XLIII [3], à propos des mots *in loco afflictionis* (verset 20), avait fait connaître l'interprétation d'Aquilas, selon laquelle il fallait les entendre comme signifiant *in loco Sirenum*.

Or, une fois l'attention attirée sur le mot de *sirenes*, il était naturel qu'on se demandât quelle sorte d'êtres était désignée par ce nom; et une nouvelle curiosité naissait ainsi, qui, pour se satisfaire, s'adressait tout d'abord, à défaut du texte biblique, muet sur ce point, à ceux qui en avaient été les glossateurs ou les commentateurs.

---

1. XXX, 29 : *Frater fui draconum et socius struthionum.*

2. I, 8 : *Faciam planctum velut draconum, et luctum quasi struthionum.*

3. Édit. Petschenig (*Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, t. LXIV), p. 315.

Le premier d'entre eux qui se présentât était saint Jérôme lui-même : qu'enseignait-il ?

Une remarque, d'abord, sur un détail infime à première apparence. Le texte de la Vulgate, tel qu'il est aujourd'hui imprimé sur approbation des plus hautes autorités ecclésiastiques, donne pour le texte d'Isaïe, XIII, 22, la leçon *sirenes*. Peut-être cette leçon est-elle fondée sur celle des meilleurs manuscrits : je ne saurais dire. Mais les manuscrits du commentaire sur Isaïe que j'ai vus et de même les citations qui en ont été faites par les auteurs du moyen âge, donnent la leçon *sirenę* ou *sirene* (= *sirenae*). La différence est menue; il faut pourtant la relever. La leçon *sirenes* semblerait impliquer, en effet, que Jérôme avait toujours, en employant ce mot, pensé aux sirènes. Or il n'en est pas nécessairement ainsi.

Il est vrai qu'à l'endroit de son commentaire d'Isaïe [1] où il dit qu'Aquilas, Symmaque et Théodotion ont, pour le passage XIII, 22, traduit comme lui l'hébreu *ṭannîm* par *sirenas*, il a ajouté que ces auteurs désignaient par là des bêtes ou des démons *juxta errorem gentilium dulce cantantes, et decipientes homines, qui hujus saeculi naufragium clausis auribus transire non possunt*. Un peu plus loin il a encore parlé de la *lamentabilis vox sirenarum, quae auditores suos ducunt ad mortem*; et un peu plus loin encore, de ces *sirenae... quae dulci et mortifero carmine animas pertrahunt in profondum, ut, saeviente naufragio, a lupis et canibus devorentur*. Nul doute que, se mettant ainsi, en ce passage du commentaire, à la suite d'Aquilas, de Symmaque et de Théodotion, il ait eu dans l'esprit l'idée des sirènes.

Mais, en un passage antérieur du même commentaire [2], expliquant sa traduction de l'hébreu *ṭannîm* par *sirenae*, il avait écrit : *Sirenae autem ṭhennîm vocantur quas nos aut daemones, aut monstra quaedam, aut certe dracones magnos interpretabamur, qui cristati sunt et volantes*. Le même mot hébreu, il déclare ailleurs [3] l'avoir rendu par *dracones* dans le passage d'Isaïe, XLIII, 22, seul avec Théodotion, contre tous les autres, qui avaient traduit par *sirenas*, mot désignant des *animalia portentosa, quae*

1. Migne, *Patr. lat.*, t. XXIV, col. 222.
2. *Ibidem*, col. 163.
3. *Ibidem*, col. 448.

dulci carmine atque mortifero navigantes Scyllaeis canibus praecipitabant. Et c'est de même que, dans Job, XXX, 29, et Michée, I, 8, il a traduit par *dracones*. Il semble donc que, tout en faisant leur part aux interprétations des autres, il considérait, quant à lui, les *sirenae* comme des dragons. Et peut-être est-ce pour cette raison qu'il a écrit *sirenae*, au lieu de *sirenes*.

En tout cas, son interprétation propre n'est point passée inaperçue. Eucherius a noté dans ses *Instructiones* [1] : *Syrene, in Isaia, daemones, aut dracones magni, cristati pariter et volantes, ut a quibusdam putatur*, reprenant ainsi les termes mêmes de Jérôme. Mais une hésitation existait entre deux possibilités, qu'on voit se manifester, par exemple, dans cette glose : *sirene, demones, dracones magni cristati, et bestie latissime maris* [2].

Pour résumer, la Bible et les commentaires de la Bible laissaient le lecteur dans l'incertitude. On y voyait bien que les sirènes étaient soit des monstres chantant, soit des dragons. Mais, si c'étaient des monstres chantant, on n'y apprenait pas comment ces monstres étaient faits.

2. *Le « Physiologus »*. — C'est encore par une autre voie, par celle du « Physiologus » [3], que le nom des sirènes a pénétré en Occident et, cette fois, accompagné d'une notice qui renseignait sur la nature et la forme de leur être. Le *Physiologus* est une œuvre curieuse, datant peut-être du IIe siècle, et dont l'auteur, un chrétien, a imaginé de donner une interprétation typologique de la nature des animaux nommés dans la Bible et de quelques autres encore. Les sirènes y figurent parce que, comme il est rappelé au début de l'article qui les concerne, il en est question dans Isaïe, XIII, 22, c'est-à-dire dans le texte dont nous avons déjà parlé. L'ouvrage a été traduit de bonne heure du grec en latin (peut-être dès le Ve siècle) et s'est ainsi

1. II, 9.

2. Goetz, *Corpus gloss.*, t. V, p. 558, 1, 2, d'après un manuscrit du IXe ou du Xe siècle.

3. Une bibliographie, à jour jusqu'en 1923, sur l'ensemble des questions intéressant cet ouvrage se trouve dans Lynn Thorndike, *A History of magic and experimental Science*, t. I (1923), p. 497-503. Il faut y ajouter les articles parus depuis cette date sur quelques points particuliers.

largement répandu en Occident [1]. Il en existe, sous cette forme latine, de nombreuses rédactions, dont la plus ancienne, à ce qu'il semble, donnait des sirènes la description suivante [2] :

De syrenis et onocentauris.

Isaias propheta dicit [XIII, 22] : Syrenae et daemonia saltabunt in Babylone, et herinatii et honocentauri habitabunt in domibus eorum. Uniuscujusque naturam Physiologus disseruit. Syrenae, inquit, animalia mortifera sunt, quae a capite usque ad umbilicum figuram hominis habent ; extremas vero partes usque ad pedes volatilis [3] habent figuram. Et [4] musicum [5] quod-

1. Je néglige ici les versions orientales, de peu d'intérêt pour le présent propos (en indiquant toutefois que la plus récente édition du texte grec a été donnée par Sbordone, Milan, 1936).

Les manuscrits latins sont très nombreux, les plus anciens remontant au VIIIe siècle. Le texte a été publié : partiellement, d'après des manuscrits de Paris, de Cambrai et de Tours, par Mai, *Classici auctores*, t. VII (1835), p. 589 ss., et par Pitra, *Spicilegium Solesmense*, t. III (1855), p. 418 ss. ; — complètement, d'après les mss de Munich lat. 14216, 19648 et 23787, tous trois du XVe siècle, par Heilder (*Archiv für Kunde österreichischer Geschichts-Quellen*, t. V, 1850, p. 552 ss.) ; — d'après les mss de Bruxelles 10074 (Xe siècle), de Berne lat. 233 (VIIIe siècle) et 318 (IXe siècle), par Cahier et Martin, *Mélanges d'archéologie*, t. II (1851), p. 85 ss. ; — d'après le ms. de Berne lat. 233, de nouveau par Carmody, Paris, 1939 ; — d'après le ms. du British Museum Reg. 2 C XII (XIIIe siècle), par Mann (*Franzosische Studien*, t. VI, 2e partie, 1888, p. 37 ss.) ; — d'après les mss de Berne lat. 611 (VIIIe-IXe siècle), de Munich lat. 14388 (IXe-Xe siècle) et 19417 (IXe siècle), par Carmody (*University of California Publications in classical Philology*, t. XII, 1933-1944, p. 95 ss.). — C'est à la tradition de ce texte que se rattachent plus de 40 manuscrits latins d'origine anglaise, signalés et étudiés par M. R. James, avec fac-simile de l'un d'eux, dans le livre intitulé *The Bestiary, being a reproduction in full of the ms. II. 4. 26 in the University Library Cambridge*, publié en 1928 pour le Roxburghe Club.

2. Je donne, d'après Cahier, le texte du ms. de Bruxelles 10074 (= *A*), qui est du Xe siècle, bien que celui du ms. de Berne 223 (= *B*), qui est du VIIIe, soit plus ancien : c'est que ce dernier est souvent incorrect et, d'ailleurs, ne diffère du premier, pour le fond, que par des détails, qu'on trouvera en notes. Le ms. de Berne 318 (= *C*), qui est du IXe siècle, semble bien ne donner qu'une rédaction abrégée. Je néglige, à cause de leur âge, les mss de la Bibliothèque nationale lat. 2780 (= *D*), du début du XIIIe siècle, et lat. 11207 (= *E*), de la fin du XIIIe.

3. Ms. *volatiles*.

4. Dans *A*, ce *et* se trouve avant *figuram*.

5. Ms. *musicam*.

dam ac dulcissimum melodie carmen canentia [1] : ita ut, per suavitatem vocis, auditus hominum a longe navigantium [2] mulceant et ad se trahant, ac nimia suavitatis modulatione perlectant aures, ac sensus eorum delectantes [3] in somno vertant. Tum demum, quum viderint eos in gravi somno, subito [4] invadunt et dilaniant carnes eorum; ac sic persuasione vocis ignaros et incautos [5] homines decipiunt et mortificant.

Sic igitur decipiuntur qui in deliciis et pompis et teatribus ac [6] voluptatibus delectantur, id est comediis et tragediis ac diversis musicis melodiis dissoluti, (et) velut in somno grave totum mentis vigorem amittunt; et subito efficiuntur adversariorium virtutum [7] avidissime praede.

Similiter et honocentaurum diaboli natura constare Physiologus asserit : id est superior pars homini similis, inferiora vero ejus asini membra sunt [8].

His assimilantur vecordes atque bilingues homines et moribus biformes, dicente Apostolo... (*etc.*).

Ainsi, par la tradition du *Physiologus*, s'offrait un type précisément défini. Les sirènes avaient jusqu'au nombril une forme humaine, et le reste de leur corps avait celle d'un volatile. C'étaient des êtres qui conduisaient à la mort. La mélodie de leur chant attirait de loin les navigateurs et les endormait : puis, quand ils étaient endormis, les sirènes les attaquaient et déchiraient leurs chairs.

3. *La tradition païenne.* — Ce que les interprètes de la Bible disaient des sirènes et ce qu'en disait le *Physiologus* se référait à la fable païenne, laquelle, d'autre part, étroitement liée au souvenir des aventures d'Ulysse, était l'une des plus connues par tous ceux des chrétiens qui avaient quelque culture. Cette fable, les orateurs et les écrivains ecclésiastiques ne craignaient pas de l'utiliser comme un exemple symbolique : on l'a déjà vu ci-dessus par le cas de saint Ambroise. Saint Jérôme [9] use de

1. Manque dans *A*.
2. Ms. *vigilantium*.
3. *B* : *delinentes*.
4. *B* : *sopitos* (qui doit être la bonne leçon).
5. *B* : *insipiens*.
6. Manque dans *B*. Des manuscrits plus récents indiquent que la bonne leçon doit être : *theatralibus voluptatibus*.
7. *A* : *virtute*.
8. *B* ajoute : *natura vero valde egressae* (?) *sunt*.
9. *Epist.* 54 (Migne, *Patr. lat.*, t. XXII, col. 556 : « quasi mortifera sirena

la comparaison avec les sirènes comme d'une image familière. Saint Maxime de Turin († 466/470), dans son homélie XLIX [1], rapporte l'histoire d'Ulysse et des sirènes au mystère de la croix salvatrice. Et tous ceux qui viendront ensuite reprendront volontiers le vieux mythe.

Mais, selon la fable païenne, qui étaient donc les sirènes? A cette question Hygin répondait [2] :

partem superiorem mulierum habebant, inferiorem galliceam.

Et Servius [3] :

Sirenum. Sirenes secundum fabulam tres, parte virgines fuerunt, parte volucres, Acheloi fluminis et Calliopes musae filiae. Harum una voce, altera tibiis, alia lyra canebat. Et primo juxta Pelorum, post in Capreis insulis habitaverunt. Quae inlectos cantu in naufragia deducebant. Secundum vero veritatem meretrices fuerunt, quae, transeuntes quoniam deducebant ad egestatem, his fictae sunt inferre naufragia. « Sirenum » autem genetivus pluralis est, veniens ab « hac Sirene ».

Conformément à quoi, Isidore de Séville rédigeait cet article de ses *Étymologies* [4], où il opérait quelques suppressions, mais où, d'autre part, il introduisait quelques éléments nouveaux, manquant dans le texte de Servius, et que j'imprime en italiques :

Sirenas tres fingunt fuisse ex parte virgines, ex parte volucres, *habentes alas et ungulas.* Quarum una voce, altera tibiis, tertia lyra canebat. Quae inlectos navigantes sub cantu in naufragium trahebant. Secundum veritatem autem meretrices fuerunt, quae, transeuntes quoniam deducebant ad egestatem, his fictae sunt inferre naufragia. *Alas autem habuisse et ungulas, quia amor et volat et vulnerat. Quae inde in fluctibus commorasse dicuntur, quia fluctus Venerem creaverunt.*

---

rum carmina » ; — 82 (*ibid.*, col. 739) : « quasi sireneos cantus obturata aure pertransis » ; — 117 (*ibid.*, col. 957) : « narrant gentilium fabulae cantibus sirenarum nautas isse in saxa praecipites » ; — *Adversus Jovinianum* (*ibid.*, t. XXIII, col. 215) : « quasi sirenarum cantus et fabulas clausa aure transite. »

1. Migne, *Patr. lat.*, t. LVII, col. 339-340.
2. Fable 125.
3. *Ad Aen.*, V, 864.
4. XI, III, 30-31.

Ainsi, qu'on interrogeât le *Physiologus* ou la fable païenne, les sirènes étaient des êtres humains par le haut du corps (des femmes, précisait la fable), des oiseaux par le bas.

II. — Apparition d'un type nouveau.

Or voici qu'une notice d'une autre sorte apparaît, incluse dans un opuscule dont nous aurons à discuter la date, mais qui ne peut pas être postérieur au x^e^ siècle, à cause de l'âge des manuscrits où il a été conservé. Selon cette notice, les sirènes sont des filles de mer, qui trompent les navigateurs par leur grande beauté et la douceur de leur chant. Depuis la tête jusqu'au nombril elles ont le corps d'une vierge et ressemblent tout à fait à l'espèce humaine. Mais elles ont des queues de poisson, constamment cachées dans les profondeurs de l'eau. Voilà donc les sirènes déplumées et privées de leurs pattes d'oiseaux; voilà que naissent des sirènes à queue de poisson.

A. — Le *Liber monstrorum*.

1. *Les manuscrits.* — L'opuscule auquel appartient ce texte nouveau est connu sous le titre de *Liber monstrorum* et a été conservé dans les quatre manuscrits plus ou moins étendus que voici.

A = Wolfenbüttel, ms. 4452, fol. 109. x^e^ siècle (un peu moins ancien que *B*). A appartenu anciennement à l'abbaye de Wissembourg, au diocèse de Spire. — A été utilisé par Moritz Haupt, en 1863, pour son édition du texte, concurremment avec le ms. *B*, qu'il connaissait par l'édition antérieure de Berger de Xivrey (voir ci-après). L'édition de Haupt a été réimprimée avec quelques additions en 1876, parmi ses *Opuscules*, t. II, p. 218.

B = Bibliothèque du marquis de Rosanbo, f° 41. x^e^ siècle. A appartenu autrefois à Pierre Pithou. Contenant les *Fables* de Phèdre, suivies du *Liber*, il a servi à Pithou pour son édition des Fables et à Berger de Xivrey, en 1836, pour son édition du *Liber* (*Traditions tératologiques*, p 2-330). Intéressé de propos principal par les *Fables*, Ulysse Robert, en 1893, a donné du manuscrit une édition paléographique, où, en appendice

(p. 150-175), il a reproduit à la fois le texte du *Liber* et les passages propres au ms. *A*, dont le bibliothécaire de Wolfenbüttel lui avait procuré une copie. Il a ignoré l'édition de Haupt.

C = Leide, Voss. lat. oct. 60, fol. 1. IXe-Xe siècle. A appartenu très probablement à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. — Haupt, qui n'a pas connu ce manuscrit, connaissait du moins par Geel [1] l'existence d'une copie faite par J. Gronovius d'un *Anonymi de beluis fragmentum* qui était précisément, sans qu'il l'ait su, le texte de notre manuscrit *C*. Ce manuscrit, pour la partie contenant le *Liber*, a été très diligemment étudié en 1924 par Antoine Thomas [2], qui, à ce propos, a fait notamment deux remarques : que le nom du scribe, écrit *Fuliherius*, indiquerait par la graphie *ih* (= *ch*) une région correspondant au domaine de la langue d'oïl ou à la partie septentrionale de la langue d'oc, — mais que ce scribe, comme l'attestent certaines particularités graphiques, avait pour modèle (lui ou l'un de ces prédécesseurs) un manuscrit irlandais ou anglo-saxon.

D = British Museum, Roy. 15 B XIX, fol. 105 v°. Xe siècle. — Signalé par Lynn Thorndike et Pearl Kibre, *A Catalogue of Incipits of mediaeval scientific Writings in Latin*, 1937, col. 516. — Je dois à M. le professeur Léon Hermann une copie de la partie du *Liber* donnée par ce manuscrit.

D'autres manuscrits ont existé qui contenaient le *Liber*, qui sont aujourd'hui perdus, et dont trois ont laissé des traces en d'anciens catalogues. Deux d'entre eux se trouvaient au monastère de Bobbio, fondation irlandaise, au Xe ou au XIe siècle (Becker, *Catal. Bibl. ant.*, 32, 473 : *de diversis generibus monstrorum librum I*, et 619 : *de diversis generibus monstrorum liber I*); un troisième se trouvait en 1483 à Michelsberg, en Haute-Franconie (*Neues Archiv*, XXI, 182).

2. *La consistance originelle du traité.* — Ce texte du traité ne se présente pas de la même façon dans les quatre manuscrits dont nous disposons. C'est ce que fait apparaître du premier

1. *Catalogus Librorum manuscriptorum qui inde ab anno 1741 bibliothecae Lugduno Batavae accesserunt*, Leide, 1852.

2. *Un manuscrit inutilisé du* Liber monstrorum (*Bulletin Du Cange*, I, 1924, p. 232 ss.).

coup le tableau comparatif que voici (le signe + indique la présence d'un élément, le signe o en indique l'absence).

	mss A	*B*	*C*	*D*
Prologue (1re partie : *De occulto orbis terrarum situ... hispidae squamosaeque secuntur fabulae*).	+	o	o	+
Index des articles du livre I.	+	o	+ (livres I et II)	+ (18 articles)
Prologue (2e partie : *Primo namque de his...*)	+	+	+	+
Articles du livre I.	+	+	+	+ (29 articles)
Titres de chacun d'eux.	+	o	o	o
Finit liber de monstris.	+	o	o	o
Incipit liber secundus de beluis.				
Index des articles des livres II et III.	+	o	o	o
Prologue.	+	+	+	o
Articles du livre II.	+	+	+	o
Titres de chacun d'eux.	+	o	o	o
Finit de beluis.	+	o	o	o
Incipit de serpentibus.	+	o	o	o
Prologue du livre III.	o	o	o	o
Articles du livre III.	+	+ (1er article seulement)	o	o
Titres de chacun d'eux.	o	o	o	o

Ainsi, l'on voit qu'il y a :

— dans le ms. *A*, trois livres ;

— dans le ms. *B*, deux livres, plus le premier article du livre III ;

— dans le ms. *C*, deux livres ;

— dans le ms. *D*, les 29 premiers articles du livre I [1].

Quelle a donc été, à l'origine, la consistance de l'ouvrage ? Les différences relevées dans le contenu des divers manuscrits ont-elles été le résultat d'additions ou bien d'omissions ? Et,

1. Je ne ne tiens pas compte, pour l'instant, de quelques éléments propres au ms. *B*, qui, dans le livre I, concernent les Faunes, Orphée et Scylla.

plus précisément, l'ouvrage a-t-il compris initialement un, deux ou trois livres?

Les mentions *librum I* (= *primum* et non pas *unum*) et *liber I* (même remarque) relatives à cet ouvrage dans le catalogue ancien de Bobbio impliquent l'existence d'au moins deux livres.

D'autres indications se trouvent dans les données de nos manuscrits eux-mêmes.

En effet, les trois livres que contient le manuscrit *A* ont respectivement pour sujet les hommes monstrueux, les animaux monstrueux et les serpents. Or, cette division est annoncée dans la première partie du prologue, où l'auteur dit son intention de traiter : 1° *de monstruosis hominum partubus*; — 2° *de ferarum horribilibus numerosisque bestiarum formis*; — 3° *de draconum dirissimis serpentiumque ac viperarum generibus*. Le prologue prouverait donc l'authenticité de l'ouvrage en tant que celui-ci serait composé de trois livres, dont chacun serait consacré à l'un des trois sujets effectivement traités dans le manuscrit *A*.

Il est vrai que cette conclusion suppose l'authenticité de la première partie elle-même du prologue, celle où précisément se trouve l'annonce du plan. Or, cette première partie, donnée par les manuscrits *A* et *D* et manquant dans les manuscrits *B* et *C*, peut être considérée soit comme une addition à l'original dans les deux premiers, soit comme une omission dans les deux autres.

Mais plusieurs raisons semblent plaider pour cette dernière hypothèse et jouer en faveur de l'idée d'authenticité.

D'abord, le second mot de la seconde partie du prologue est *namque*, c'est-à-dire une conjonction de coordination : ce qui suppose que la phrase contenant le mot était précédée d'une autre phrase. Il y a donc présomption en faveur de l'existence d'une première partie du prologue.

Deuxièmement, l'auteur de cette première partie s'adresse à un personnage à la requête duquel il a entrepris son travail. Selon toute vraisemblance, un continuateur n'aurait pas eu le front de mettre une dédicace à un ouvrage dont il aurait pris le premier livre à autrui.

Troisièmement, l'idée exprimée par l'auteur de cette pre-

mière partie qu'il a procédé en allant du moins étonnant au plus étonnant ne peut être que celle de l'auteur du livre ; et ce n'est pas un lecteur de l'ouvrage qui, ayant remarqué cette progression dans le prodige, aurait ensuite jugé à propos de la souligner dans un prologue.

Quatrièmement, les dernières lignes du livre I, dans les manuscrits *B* et *C*, aussi bien que dans le manuscrit *A*, reprennent en termes partiellement identiques l'adresse de la première partie du prologue à l'inspirateur du livre. Il faut donc que cette première partie, reconnue nécessaire, ait disparu dans *B* et *C* par suite d'un accident.

Cinquièmement, il existe en tête du livre II, dans les trois manuscrits *A*, *B* et *C*, un prologue spécial, de même style que le premier prologue, et où l'auteur s'adresse comme précédemment à un personnage qui l'avait sollicité d'écrire. Il est plus que douteux que ce nouveau prologue aurait fait mention d'un destinataire s'il n'en avait pas été déjà question dans la première partie du premier prologue.

La première partie du prologue apparaît donc comme authentique.

Du reste, si elle fait défaut en deux manuscrits sur quatre, il n'est pas interdit d'y voir le résultat d'un simple accident matériel.

Dans le manuscrit *B*, où elle manque, l'on constate en effet que la copie du *Liber* commence par les mots *Primo namque de his*... en tête du recto d'un folio. Or ce folio, aujourd'hui folio 40, était autrefois le folio 41 ; et l'ancien folio 40, qui a été arraché, contenait peut-être la première partie du prologue. Ulysse Robert a calculé que, d'après le nombre des lignes à la page et celui des lettres à la ligne, ce folio ancien offrait à peu près exactement la place nécessaire pour cette copie. Il n'a donc pas douté que le manuscrit *B* donnait primitivement le texte du prologue tout entier ; et Antoine Thomas l'a suivi dans cette conviction.

Quant au manuscrit *C*, l'on serait d'abord tenté par l'idée que, dérivant directement ou indirectement de *B*, il se trouverait pour cette raison privé de la première partie du prologue. L'idée n'est pourtant pas à retenir. Outre qu'on ignore la date où a été arraché le feuillet manquant du manuscrit *B* et s'il

manquait déjà au temps où l'auteur du manuscrit *C* faisait sa copie, il est clair que ce manuscrit *C*, s'il était un dérivé direct ou indirect de *B*, ne saurait présenter des leçons qui auraient appartenu certainement au texte primitif et qui ne seraient pas dans *B*. Or, c'est pourtant ce qui arrive [1]. Sans compter que des vestiges de graphie irlandaise ou anglo-saxonne, comme il y en a dans le manuscrit *C*, en conformité, on le verra, avec l'origine de l'ouvrage, ne s'expliqueraient guère si ce manuscrit dépendait de *B*, où il n'y en a point trace.

Ce n'est donc point le manuscrit *B* qui est responsable de l'absence de la première partie du prologue dans le manuscrit *C*. L'accident qui s'est ici produit est d'une autre sorte et tient au fait qu'un index des articles du livre I est venu malencontreusement s'insérer, à un moment donné de la tradition, au milieu du prologue : c'est ce qu'on voit dans les manuscrits *A* et *D*. Cette insertion de l'index s'est produite à la suite d'une phrase s'achevant par les mots *sequuntur fabulae*, que probablement un scribe, comprenant mal le sens d'un développement d'ailleurs peu clair, aura pris pour l'annonce des articles de l'index. Il a pu en résulter que dans les nouvelles copies (*C* entre autres), les scribes aient pris l'index lui-même, comme il était naturel, pour le commencement de l'ouvrage et qu'ils aient ainsi laissé tomber la première partie du prologue.

Pour toutes ces raisons le prologue apparaît finalement comme authentique en sa première aussi bien qu'en sa seconde partie; dès lors il authentifie le corps du traité en sa totalité, c'est-à-dire l'ensemble des trois livres dont il annonce, comme nous l'avons dit, la succession et que contient le manuscrit *A*. Nous tiendrons donc le manuscrit *A* comme représentant la véritable consistance de l'œuvre au moment où elle parut [2].

---

1. Je n'en donne qu'un exemple, typique. Édit. Haupt, Lib. I, art. 33 (p. 231, l. 11-12) : « Hominum quoque genus inmensis Brixontis fluminis ab oriente nascitur. » C'est le texte des manuscrits *A* et *C*, où les mots *Brixontis* (C *Brixanti*) *fluminis* sont indispensables. Ils manquent pourtant dans *B*, et ils sont de telle nature que *C*, s'il dépendait de *B*, n'aurait pas pu les donner.

2. Ce qui ne signifie point que, dans le détail, les leçons de ce manuscrit soient toujours les meilleures : il s'en faut de beaucoup. Mais ce serait là l'objet d'une étude inutile à notre présent propos, qui était seulement de donner une idée aussi vraie que possible du contenu de l'ouvrage.

3. *Les sources du traité.* — Saint Augustin a consacré un chapitre de sa *Cité de Dieu* [1] à la question de savoir si certaines sortes de monstres, qu'il énumère, doivent être considérés comme une descendance d'Adam et de Noé. Subsidiairement, au cours de son examen, il a soulevé la question de savoir si ces espèces ont réellement existé, et il a fait sur ce point des réserves : *Sed omnia genera hominum quae dicuntur esse credere non est necesse* [2].

C'est en partant de cette dernière préoccupation que l'auteur du *Liber monstrorum* a dressé son catalogue. Il l'énonce dans sa préface et la laisse apparaître en divers articles. Ce faisant, il a voulu entrer dans la pensée de saint Augustin; et qu'il se soit effectivement référé au texte où cette pensée s'exprime, on en a deux signes : 1° les termes qu'il emploie pour définir son sujet (*de monstruosis hominum partubus* [3]) reprennent ceux de saint Augustin (*de monstruosis apud nos hominum partubus*) [4]; 2° dans la série de ses articles figurent tous les exemples donnés par saint Augustin.

Pour dresser son catalogue, il a eu ensuite recours essentiellement aux écrits « des philosophes et des poètes », dont il loue le *sermonem auratum*.

De certains de ses articles, Haupt et Manitius ont indiqué les sources possibles, probables ou certaines. Mais beaucoup de choses leur ont échappé : ils n'ont pas aperçu tout le parti qu'il avait tiré de saint Augustin, et ils ont totalement omis un texte important, largement exploité par lui, à savoir la *Lettre à Adrien*. En sorte que leur impression d'ensemble sur l'ouvrage s'en est trouvé faussée.

Si l'on veut se faire une idée de la façon dont les choses se présentent, quant aux sources, pour le livre I, le tableau suivant peut être commode.

On y trouvera, dans les colonnes, la mention des textes le plus souvent utilisés par l'auteur et, en note, l'indication complémentaire de plusieurs autres.

---

1. XVI, 18 (dans Migne, *Patr. lat.*, t. XLI, col. 485 ss.).
2. Col. 486.
3. Haupt, p. 221, l. 10.
4. XVI, 18, début du deuxième alinéa (col. 486).

Sujet des articles [1]	Virgile	S. Jérôme *Paul. Erem.* [2]	S. Augustin, *Civ. Dei*, XVI, 8 [3]	*Lettre à Adrien* [4]
1. Prologue.				
2. De utriusque sexus homine [5].				
3. De Huncglaco magno [6].				
4. De Colosio [7].				
5. De his qui in ambas manus digitos sex.	.....	.....	10	
6. De fauni (*sic*) [8]	.....	col. 23		
6 *bis*. De Orpheo. *Seulement dans le ms. B.*				
7. De sirenis.				
8. De hipocentauris [9].	.....	col. 22-23		
9. De homine duplici	.....	.....	13	
10. De Ethiopibus [10]	*Georg.*, I, 231 ss.; III, 354-5, 376-7, 382	.....	.....	24,1

1. Numéros de l'édition Haupt. Titres d'après le manuscrit *A*.

2. *Vita sancti Pauli primi eremitae* (dans Migne, *Patr. lat.*, t. XXIII).

3. Dans cette colonne, les chiffres (qui ne sont pas dans les éditions) numérotent dans leur ordre les exemples donnés par saint Augustin.

4. Références à l'édition Faral (*Romania*, t. XLIII, 1914, p. 199 ss. et 353 ss.).

5. En fait, saint Augustin parle bien des androgynes ou hermaphrodites ; mais l'auteur du traité a donné à son propre article le caractère d'une observation personnelle.

6. C'est l'Hygelac du *Beowulf*. A ce sujet voir ci-après, p. 453-454.

7. D'après une information probablement recueillie sur place à Rome même. A ce sujet voir ci-après, p. 467-468.

8. A la source principale (dont Isidore, *Étym.*, XI, III, 21, s'est également servi) ajouter la mention faite par l'auteur lui-même d'un passage de l'*Orphée*, aujourd'hui perdu, de Lucain. De deux éléments de l'article qui restent à expliquer l'un, à savoir l'épithète *silvicolae* (*Fauni*), peut provenir d'un souvenir de Virgile, *Énéide*, X, 551, et le second, à savoir l'étymologie de *Faunus = a fando*, qui se trouve dans Isidore, *Étym.*, VIII, XI, 87, peut aussi bien provenir de Servius, *ad Georg.*, I, 10, ou de quelque autre glose dérivée de Varron, *De lingua latina*, VI, 3.

9. Isidore, *Étym.*, I, XL, 5, donne les mêmes renseignements, mais en les tirant lui aussi de saint Jérôme.

10. A l'influence des passages de Virgile ici indiqués doit s'ajouter, pour la première partie de l'article, celle d'un dérivé de Pline, II, 80, 1. La Lettre à Adrien ne fournit qu'une mention très rapide.

Sujet des articles	Virgile	S. Jérôme *Paul. Erem.*	S. Augustin, *Civ. Dei*, XVI, 8.	*Lettre à Adrien.*
11. De onocentauris [1].	.....	.....	.....	24,2
12. De ciclopibus.	*Énéide*, III, 621-79			
12 *bis*. De Ercule.				
12 *ter*. De Scylla. *Seulement dans le ms. B.*				
13. De ingenti puella.				
14. De Scilla [iterum de Scilla *B*].	*En.*, III, 425 ss.; *Buc.*, VI, 75			
15. De hominibus setosis [2].				
16. De cenocephalis.			9	
17. De scinopodis.			7	
18. De barbosis hominibus.	.....	.....	.....	16,1
19. De commixto sexus.	.....	.....	3	
20. De magnis hominibus Brixontis.	.....	.....	.....	17,3
21. De his qui tantum [halitu] vivunt.	.....	.....	4	
22. De barbosis mulieribus.	.....	.....	.....	21
23. De pigmeis [3].	.....	.....	5	
24. De epistigis [4].	.....	.....	8	17,5

1. La mention d'onagres (et non d'ânes) prouve que le texte dépend ici de la Lettre à Adrien, et non pas d'Isidore, qui, sur le sujet, a reproduit l'information de saint Jérôme (Commentaire d'Isaïe, dans Migne, *Patr. lat.*, t. XXIV, col. 222) : « onocentauri nomen ex asinis centaurisque compositum. »

2. La source de cet article est la Lettre d'Alexandre à Aristote (édit. B. Kuebler, à la suite de son édition de Julius Valerius), p. 207. Il s'agit des Ichtyophages.

Le nom du fleuve auprès duquel ils vivent (*Epiginaridem* A, *Epigmaridem* B, *Epigrandem* D ; l'article manque dans C) provient de la Lettre, qui donne la leçon *Ebimaridis* (au génitif), et non pas, comme l'a cru Haupt, de Pline, VI, 28 (32), où il s'agit des Epimaritanae, et non d'un fleuve.

3. La notice ajoute au texte de saint Augustin la mention du combat des Pygmées avec les grues : l'auteur a pu connaître cette fable par des voies multiples, non seulement Pline, Solin, Pomponius Mela, mais aussi par les poètes, Ovide, Juvénal, etc.

4. Isidore (XI, III, 17), qui suit Pline (VII, 2), distingue deux sortes d'hommes, ayant leurs yeux les uns (les Blemyes de Libye) sur la poitrine, les

Sujet des articles	Virgile	S. Jérôme *Paul. Erem.*	S. Augustin, *Civ. Dei*, XVI, 8	*Lettre à Adrien*
25. De his qui habent plantas lunatas			11	
26. De his qui crudam carnem manducant				23
27. De feminis quae quinquennes concipiunt			6	
28. De monstruosis mulieribus				22
29. De plantis retrocurvatis			2	
30. De montibus igneis				28,3
31. De Caco (*ms.* Cato) Arcadie	*En.*, VIII, 184-279			
32. De quodam inmani monstro.				
33. De his qui manducant homines				17,3
34. De ipsis qui tria capita habent				
35. De Protheo	*Géorg.*, IV, 388 ss. (notamment 394, 441)			
36. De his quorum oculi velut lucerna lucent				26,5
36*bis*. De fabula Proserpine. *Seulement dans le ms. A*[1]				
37. De Mida[2]				
38. De Gorgonibus[3]	*En.*, VI, 289			
39. De Argo (*ms.* Are)[4]				

---

autres sur les épaules. L'auteur du *Liber* confond en un seul type ce qu'il tire de saint Augustin (yeux sur les épaules) et de la Lettre à Adrien (yeux sur la poitrine).

1. Semble, comme le n° 12 *bis*, se rattacher à une histoire d'Hercule.

2. Pourrait venir d'Ovide (*Métam.*, XI, 100-104) ou de Servius (*Ad En.*, X, 142).

3. La notice est conforme à la scholie de Servius au vers VI, 289 de l'*Énéide*, mais n'en dérive pas nécessairement par voie directe. Cette scholie n'est reproduite qu'en partie par Isidore (XI, III, 29), qui n'en donne pas certains éléments figurant dans le *Liber*.

4. Pourrait venir d'Ovide (*Métam.*, I, 625).

Sujet des articles	Virgile	S. Jérôme *Paul. Erem.*	S. Augustin, *Civ. Dei*, XVI, 8	*Lettre à Adrien*
40. De his qui omnium linguam loquuntur[1].	.....	.....	.....	26,3
41. De monstris in Circie (*sic*).....	*En.*, VII, 10-20			
42. De monstro nocturno.	*En.*, IV, 173-195			
43. De inmensis hominibus.....	.....	.....	.....	26,4
44. De arpi(t)is.....	*En.*, III, 209-269			
45. De Eumenides.....	*En.*, VI, 280-281, et *Georg.*, IV, 82-83			
46. De saturis et incubones[2].....	.....	*Comm. d'Isaïe* (col. 163)		
47. De Titione (*ms.* Ticione).....	*En.*, VI, 595-600			
48. De Egeone.....	*En.*, X, 565-568			
49. De dracontopedes[3]..				
50. De Minotauro[4].....	*En.*, V, 588 ss., VI, 25			
51. De Erice.....	*En.*, V, 392-404			
52. De Tritone[5].....	*En.*, X, 209-212			

1. N'a rien à voir avec le texte de Pline (VIII, 30, 1) allégué par Berger de Xivrey.

2. L'article d'Isidore correspondant est tiré de Jérôme, *Vie de Paul Ermite*, 8.

3. Ce dernier mot et peut-être aussi l'essentiel de la notice semble avoir été pris dans Rufin, *Recognitiones Clementinae*, I, 29.

4. Venu peut-être de gloses à Virgile, *En.*, V, 588 et VI, 25. Celles de Servius n expliquent pas tout. C'est ici le seul article où l'on pourrait penser à une utilisation d'Isidore (XI, III, 9), à cause de l'expression *taurinum caput*. Les mugissements du taureau exhalant sa plainte semblent une invention de l'auteur.

5. Le passage de Virgile concerne un bateau, mais décrit comme figurant un Triton. Cf. Lucain, *Phars.*, IX, 347 ss. Il ne semble pas nécessaire d'alléguer Claudien, *De nuptiis Honorii*, v. 136 ss.

Sujet des articles	Virgile	S. Jérôme *Paul. Erem.*	S. Augustin, *Civ. Dei*, XVI, 8	*Lettre à Adrien*
53. De Antipodas.....	.....	.....	XVI, 9	
54. De gigantes[1].....				
55. De alloidas.....	*En.*, X, 582-584			
56. De Orion[2].....	*En.*, X, 763-767			

Ce tableau [3], où n'ont été portées que les sources dont il a été fait le plus fréquent usage, et où les emprunts secondaires n'ont été indiqués qu'en note, suffit à faire apparaître les grandes lignes d'un procédé. L'auteur a exploité jusqu'à épuisement la liste des monstres dressée par saint Augustin; il a exploité de même la Lettre à Adrien; et il a enfin tiré de Virgile tout ce qu'il y rencontrait d'êtres fabuleux. Au total, sur 56 notices, la matière de 10 lui est fournie par saint Augustin, celle de 13 par la Lettre à Adrien, celle d'une vingtaine par Virgile. Il a complété son information au moyen de textes divers, parmi lesquels il convient de compter peut-être les *Métamorphoses* d'Ovide et l'*Orphée* perdu de Lucain, probablement les *Recognitiones Clementinae* de Rufin, certainement la Lettre d'Alexandre à Aristote. D'autre part, rien ne prouve qu'il ait eu directement recours ni à Servius, ni à Isidore de Séville; mais il n'est pas douteux qu'il ait dû beaucoup à des scholiastes, soit qu'il en ait connu personnellement les textes, soit que, dans une école, il ait entendu expliquer Virgile avec recours à leurs éclaircissements.

En tout cas, il importe de noter que, dans ses propres interprétations, il a usé d'une liberté qui le mettait parfois sur la pente de l'invention.

1. La notice anticipe sur ce qui sera dit d'Orion (nº 56). Elle reprend, d'autre part, le texte de Rufin déjà exploité pour la notice 49.

2. Cf. aussi la scholie de Servius au v. 763.

3. Il ne concerne que le livre I, où se trouve l'article sur les sirènes. Pour les livres II et III, j'indique en gros que les sources le plus largement exploitées sont : Virgile, — la Lettre à Adrien, — et (à la différence du livre I) la Lettre d'Alexandre à Aristote. En plusieurs endroits l'auteur a eu recours subsidiairement à des informations dont il est parfois difficile de reconnaître l'origine.

4. *Le pays d'origine du traité.* — Haupt ayant supposé que le *Liber* avait été composé en pays franc, Manitius a d'abord suivi cette opinion, pour pencher, la page d'après, vers l'idée d'une provenance irlandaise. Il a donné pour raison de cette dernière façon de voir que l'orthographe du traité rappelait celle des Irlandais (sans d'ailleurs préciser ce point) et que la bibliothèque du monastère de Bobbio, fondation irlandaise, avait possédé au x^e^ ou au xi^e^ siècle deux exemplaires de l'ouvrage.

Antoine Thomas, serrant de près la question de la graphie, a bien montré que le copiste du manuscrit *C* avait eu sous les yeux, lui ou l'un de ses prédécesseurs, un modèle d'origine irlandaise ou anglo-saxonne et que des traces de cette origine existent aussi dans le manuscrit *A*.

Or ces particularités, relevées dans des copies, ne suffisent sans doute pas à prouver que le *Liber monstrorum* lui-même ait eu pour auteur un Irlandais ou un Anglo-Saxon : Antoine Thomas, en a fait expressément la remarque. Elles créent seulement une présomption en ce sens.

Mais cette présomption devient une certitude quand l'on considère, toujours avec Antoine Thomas, le fond de l'article 1, 3 du traité, où il est question d'un personnage nommé, selon les manuscrits, Huncglacus (ms. *A*), Huiglaucus (mss *B D*), ou Hyglacus (ms. *C*), roi des Gètes, d'une taille gigantesque, tué par les Francs, enseveli dans une île des bouches du Rhin, et dont on montrait le tombeau aux voyageurs. Ce héros est le même que celui dont parlent Grégoire de Tours [1], en l'appelant Chuchilaico, et l'auteur des *Gesta regum Francorum* [2], en l'appelant Chochilago : c'est pourquoi Haupt suppose que l'auteur du *Liber* était un Franc. Mais les deux textes d'origine franque que je viens de citer ne contiennent rien qui ressemble à ce que l'on lit dans l'article du *Liber*, sinon cette seule indication que Chuchilaico (ou Chochilago), Danois, fut tué au cours d'une expédition de Theudebert au pays des Attuarii, entre les années 512 et 520. Aussi s'étonne-t-on qu'ayant constaté que ce personnage était le même que l'Hygelac du *Beowulf*, Haupt n'ait pas poussé plus loin son examen. Il aurait pu

1. III, 3.
2. Cap. 19.

remarquer que c'est dans le *Beowulf* que se trouve la forme constante *Hygelac*, presque identique dans le manuscrit *C* du *Liber* (il est vrai qu'il n'a pas connu ce manuscrit), — que c'est là que le héros est dit roi des « Geates » (« rex Getarum » dans le *Liber*), — que c'est là qu'il tient une large place par ses exploits et qu'est pleurée sa mort au pays de Frise, parmi les Hettware, ce qui indique l'existence de légendes topographiques dont le *Liber* se fait l'écho.

Le rapport de dépendance du *Liber* par rapport au *Beowulf* étant ainsi suffisamment assuré, Antoine Thomas, tirant de là une conclusion naturelle, a justement écrit : « L'idée d'introduire ce personnage historique dans un recueil consacré essentiellement à des « monstres » de la mythologie gréco-romaine ne peut être venue qu'à un auteur familier avec le milieu anglo-saxon dans lequel a été composé, vraisemblablement au VII^e^ siècle, le poème de Beowulf. »

Nous souscrivons à cette opinion : le *Liber monstrorum* a été composé en pays anglo-saxon.

5. *La date du traité.* — Quant à la date, l'âge des manuscrits où le *Liber* a été conservé, et dont le plus ancien (*C*) est de la fin du IX^e^ siècle ou du début du X^e^, interdit de descendre plus bas que cette époque. Mais jusqu'où faut-il remonter dans le temps ?

Selon Berger de Xivrey [1], ce serait jusqu'au VI^e^ siècle, pour la raison qu'à l'article 7 du livre II se trouve rapporté, comme s'il était contemporain, un fait divers relatif au règne du « roi de Rome Anastase », *regem Romae Anastasium*, c'est-à-dire Anastase I^er^, empereur d'Orient de 491 à 518. Mais Haupt a découvert l'origine de ce renseignement : il est donné par la Chronique du comte Marcellin [2], laquelle va jusqu'en 534. Le *Liber* est donc pour le moins postérieur à cette date, et sans qu'on puisse dire de combien.

Haupt [3], considérant l'inculture (*inscitia*) de l'auteur, a pensé

1. *Op. cit.*, p. XXXIV.

2. A l'année 496 (*Monumenta Germaniae historica, Auct. antiq.*, t. XI, p. 94).

3. *Op. cit.*, 220.

que celui-ci devait avoir écrit avant la réforme des études opérée par Alcuin († 804) et par Raban Maur († 856). Manitius[1], parce que la qualité de l'orthographe et du style y est meilleure que dans la plupart des documents de l'époque mérovingienne, inclinait à placer le traité au début de la période carolingienne.

A quoi Antoine Thomas[2] a objecté qu'antérieurement à cette époque le niveau des études a été plus élevé en Angleterre qu'en France, en sorte que l'argument de Manitius perdait de sa force quand on l'appliquait au *Liber*, d'origine anglaise; et, pour sa part, Antoine Thomas plaçait cet ouvrage vers la fin du VII^e^ siècle ou au début du VIII^e^. Pour justifier ce sentiment, il se fondait aussi sur la mention (1, 3) d'Hygelac, roi des Gètes, laquelle dénote, comme nous l'avons dit, la connaissance du poème de *Beowulf*, composé probablement au VII^e^ siècle.

Resterait à considérer l'âge de certains textes utilisés dans le *Liber*.

La chronique du comte Marcellin est trop ancienne pour qu'on puisse en tirer une indication utile : elle reporte trop haut dans le temps.

D'autre part, on ne peut fermement décider si l'auteur du *Liber* a utilisé les *Étymologies* d'Isidore de Séville : car, partout où son texte rencontre celui d'Isidore, la ressemblance peut s'expliquer par un recours à une source commune. En tout cas, s'il a connu les *Etymologies*, la date où mourut Isidore († 636) ferait descendre au moins jusqu'au premier tiers du VII^e^ siècle. S'il ne les a pas connues, ce n'est pas un indice à retenir comme très probant, car les *Étymologies* ne semblent pas s'être répandues de bonne heure en Angleterre.

Un fait certain est que le *Liber* dépend de la Lettre d'Alexandre à Aristote[3] et de la Lettre à Adrien. Mais la date où ces écrits ont apparu en Occident est tout à fait incertaine.

La tradition manuscrite de la Lettre d'Alexandre à Aristote sous sa forme latine ne remonte pas au delà du IX^e^ siècle. Il existe du texte deux recensions, indépendantes l'une de l'autre,

1. *Geschichte der lat. Literatur des Mittelalters*, t. I, p. 115.

2. *Op. cit.*, p. 245.

3. Il est sûr que l'article 15 du livre I en dépend et qu'elle a fourni la substance, souvent le texte même, de nombreux articles du livre II.

mais dépendantes d'un même original grec : la première (= *A*), sensiblement plus ancienne, est représentée par de nombreux manuscrits; la seconde (= *B*), plus récente, a été beaucoup moins répandue[1]. C'est à la recension *A*, la plus ancienne, que se rattachent les emprunts du *Liber monstrorum*. Le malheur est que l'âge des manuscrits ne saurait constituer un *terminus a quo* pour la composition de l'œuvre elle-même; et l'on s'en tiendra pour suffisamment averti par la constatation que le plus ancien manuscrit connu où se trouvent les lettres échangées entre Alexandre et Dindine est du IXe siècle, alors que ces lettres sont déjà mentionnées dans une Lettre à Charlemagne écrite par Alcuin, mort en 804[2].

La Lettre à Adrien a été conservée en plusieurs manuscrits, généralement incomplets et altérés[3], dont le plus ancien qu'on

1. Le texte de la recension *A* a été publié en dernier lieu : d'après huit manuscrits, par B. Kuebler, en appendice à son édition de Julius Valerius, *Res gestae Alexandri Macedonis*, Leipzig, Teubner, 1888; — puis, d'après un manuscrit de Montpellier, par A. Hilka, *Zur Alexandersage*, programme de Breslau, 1909.

Le texte de la recension *B* l'a été par Kuebler (*Romanische Forschungen*, t. VI, 1890), puis par Friedr. Pfister, *Kleine Texte zum Alexanderroman*, Heidelberg, 1910.

2. *Monumenta Germaniae historica, Poetae aevi Carolini*, t. I, *Alcuini carmina*, pièce 81 (p. 300).

3. Liste de ces manuscrits :

A = Paris, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 1065 (IXe-Xe s.), *Divo Adriano Fermes salutem*. P. p. H. Omont (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXXIV, 1913, p. 507 ss.).

A[1] = Cava, no 3 (XIe s.), *Feramus rex ad Adrianum imperatorem*. Cf. Pitra, *op. cit.*, t. II, p. 647.

A[2] = Paris, Bibl. nat., lat. 7418 (XIVe s.), *Feram rex ad Adrianum imperatorem*.

B = Ms. jadis à Strasbourg sous la cote C IV, 15, aujourd'hui brûlé (VIIIe-IXe s.), *Epistola Premonis regis ad Trajanum imperatorem*. Extraits p. p. Grafi (*Diutiska*, t. II, 1827, p. 192 ss.).

B[1] = Ms. de Leide, *Epistola Parmoenis ad Trajanum imperatorem*. Publié, sans indication de cote ni de date, par Pitra, *op. cit.*, t. II, p. 468.

C = série des manuscrits contenant les *Otia imperialia*, où Gervais de Tilbury, au début du XIIIe siècle, a inséré une partie de la Lettre (édit. Leibnitz, *Scriptores rerum brunsvicensium*, t. I, p. 984 ss.).

D = Londres, Brit. Museum, Cott. Tib. B. V, fol. 78b. P. p. Cockayne,

connaisse est du VIII^e ou du IX^e siècle, et qui la donnent les uns comme écrite par un roi Fermes ou Feramus à l'empereur Adrien, les autres comme écrite par un roi Premo ou Parmeo à l'empereur Trajan. Elle se présente sous la forme d'un stadiasme, c'est-à-dire d'un itinéraire où les distances sont comptées en stades, avec mention de diverses curiosités de la proche Asie et de l'Égypte. On n'en connaît pas de modèle grec, mais elle procède certainement de traditions grecques tant par la forme que par le fond. Pas plus que pour la Lettre d'Alexandre à Aristote on ne saurait dire à quelle date elle a apparu en Occident [1].

Du fait que l'une et l'autre ont été utilisées dans le *Liber monstrorum* il n'y a donc rien à tirer pour dater ce dernier écrit.

En conclusion, le traité a été certainement écrit entre le VII^e siècle (mention d'Hygelac) et le IX^e (date du plus ancien manuscrit connu); mais Antoine Thomas voyait probablement juste en le plaçant plus précisément à la fin du VII^e siècle ou au début du VIII^e.

6. *L'auteur du traité.*

a) *Son nom.* — Du traité situé comme on vient de le dire dans la tradition littéraire, dans l'espace et dans le temps, quel a été l'auteur ?

Thomas de Cantimpré, mort vers 1270, a composé un *De natura rerum*, où il a compilé ce que lui enseignaient les auteurs ayant traité précédemment le même sujet. De cet ouvrage seul le livre III (*De monstruosis hominibus*) a été imprimé. Il l'a été

Narratiunculae anglice conscriptae, Londres, 1861, p. 62 ss. Cf. Vitellius, A. XV, fol. 95.

Le texte des mss *A*, *B*, *C* et *D* a été reproduit par E. Faral (*Romania*, t. XLIII, 1914, p. 199 ss. et 353 ss.) avec des notes et des indications sur le genre littéraire auquel appartient la Lettre.

Le *Liber monstrorum*, comme on peut le voir d'après certaines leçons, se rattache à la tradition *B*.

1. Le nom du fleuve *Brixo*, qu'on ne trouve nulle part ailleurs, est mentionné par Probus, *Catholica*, I, 23 (Keil, *Grammatici latini*, t. IV, p. 11, l. 9-10) dans les termes que voici : « xo : nec hac syllaba inveni finitum nomen nisi barbarum, quod audivi, Brixo Brixonis. »

par Alfons Hilka[1], qui, pour chacun des articles, a indiqué en note les textes d'autres auteurs qui pouvaient être mis en parallèle avec celui de Thomas; et voici ce que donne ce rapprochement en ce qui concerne le *Liber monstrorum*. J'imprime en italiques les passages les mieux faits pour prouver la parenté des textes.

Liber monstrorum	*Thomas de Cantipré*
I, 4. Et ut *Colossus*, qui mole vastissima, *monstrorum* ad instar maritimorum, cunctos homines excrevit. *Quem unda Thybridis vulneratum cooperire non valuit*, in quam se dolore marcescens moriturum jactavit, et ab ipso usque ad Tyrrheni maris terminum per XVIII milia passuum *aquam tanto sanguine conmixtam* reddidisse fertur, ut totus fluvius de vulneribus ejus manare videretur. Post quem *Romani* pene per totum orbem terrarum auditum opus *erexerunt statuam* procerissimae magnitudinis, quae C et VIII pedes altitudinis habet et prope omnia Romae urbis opera miro rumore praecellit.	40. *Colossus* homo fuit *monstruosus, quem occisum Tyberis fluvius cooperire non potuit*, et mare per multa spatia *rubro sanguine infecit*, ut dicit AUDELINUS. Hujus templum et *statua Romae facta est*, quae nomine ejus dicitur.
I, 12. Et fuit quoddam hominum genus in Sicilia, *ubi Aetneae montis incendium legitur, qui unum oculum sub asperrima fronte clipei latitudinis habuerunt, et Ciclopes dicebantur.* Et *procerissimarum arborum altitudinem excedebant, et humano sanguine vescebantur.* Quorum *quidam, in suo antro resupinus, una manu duos viros tenuisse et crudos manducasse legitur.*	33. Hominum genus in silva est, *ubi Aethneae montis incendium legitur, qui unum oculum sub asperrima fronte ad clipei magnitudinem habent, et dicuntur Ciclopides.* Hii tantae altitudinis sunt, ut *procerrimarum arborum longitudinem excedant et hii sanguine vescuntur.* Visum est etiam, *ut legitur, quod unus eorum, in antro resupinus jacens, una manu duos viros tenens crudos manducabat.*
Quis Erculus (Herculis *B*) fortitudinem et *arma non miraretur*, qui *in*	35. Herculis magnitudinem *miratur* mundus, *miratur et animam* ejus.

1. *Liber de monstruosis hominibus Orientis aus Thomas von Cantimpré De natura rerum*, Berlin, 1911, 15 p.

occiduis Treni (Tyrrheni *B*, Tirreni *D*) *maris faucibus columnas mirae magnitudinis* ad humani (humanae *B*) generis spectaculum erexit, qui (quique *B*, quippe *D*) bellorum suorum trophea in Oriente juxta Oceanum Indicum ad posteritatis memoriam construxit; et, postquam pene totum orbem cum *bellis* peragrasset et terram tanto *sanguine* maculavisset (maculent *A*, maculavit *B*), *sese moriturum flammis ad devorandum involvit.*

Post devictum mundum *bellis ac sanguine*, erexit in signum victoriae *columpnas mirae magnitudinis in occidui Terreni maris*, ac post omnia *moriturum se videns flammis se tradidit comburendum.*

I, 13. Et *puellam quandam in occiduis Europae litoribus* necdum turgentibus mammis repertam didicimus, *quam undae gurgitum ab Oceano terris advexerunt*, cujus magnitudinem L pedibus designabant. *Erat enim ipsius corporis longitudo L pedum, et inter humeros VII latitudinis* habuit. *Purpureo induta pallio*, virgis alligata *et in caput occisa pervenerat.*

34. *In occiduis partibus puella* reperta est, *quam undae fluviorum et gurgites ab Occeano terris advexerant*, ignoratur vulneratam in capite aut mortuam. Quae erat *quinquaginta cubitorum in longitudine et inter humeros quatuor cubitorum latitudinis, purpurea induta clamide.*

I, 20. Quidam quoque homines, *Brixonti* Niloque fluminibus vicini, *corpora miri candoris habentes, XII pedum altitudinem habentia, facie quidem bipertita et naso longo* et *macilenti corpore* describuntur.

39. Homines quidam sunt in *Brixantis fluvio* habitantes, *corpora miri candoris habentes, altitudinis XII pedum, facie bipertita, et naso longo, et corpore macilento.*

I, 24. Sunt quoque *homines in insula Brixontis fluvii* qui absque capite nascuntur, *quos epistigos Graeci vocant*, et *VII pedum altitudinis sunt*, et *tota in pectore capitis officia gerunt, nisi quod oculos in humeris habere videntur.*

38. *Homines* praeterea sunt *in insula Brixantis fluvii, quos Epiphagos appellant Graeci, octo pedum altitudinis* et *tota officia capitis in pectore gerunt, nisi quod in humeris oculos habent.*

I, 26. *In Oriente quoque juxta Oceanum formosum genus hominum* legimus, et *hanc causam* amoenitatis eorum esse adserunt *quod crudam carnem et mel purum manducant.*

37. *Hominum genus formosum* valde in *Oriente est juxta Oceanum*, et est causa *quia carnes crudas et mel optimum comedunt.*

I, 36. Et quaedam insula in *orientalibus* orbis terrarum partibus esse dicitur, in qua nascuntur homines *rationabili statura*, nisi quod *eorum oculi sicut lucernae lucent.*	36. Homines quidam habitant *in Oriente*, qui sunt *staturae mediocris*, et *oculi eorum lucent veluti lucernae ardentes.*

Tels sont les rapprochements auxquels prête le livre III de Thomas de Cantimpré, livre publié par Alfons Hilka. Mais d'autres livres de l'ouvrage, livres inédits, prêtent également à des rapprochements de même sorte, que voici.

Liber monstrorum	*Thomas de Cantimpré*
I, 7. Sirenae ... a capite usque ad umbilicum sunt corpore virginali ..., *squamosas tamen piscium caudas habent, quibus in gurgite semper latent.*	Livre VI. Syrenae ... a capite usque ad umbilicum figuram mulieris habent ... Reliquam vero, ut AUDELINUS scribit, corporis partem sicut aquila syrene habent, unguesque in pedibus in dilaniandum habiles; in fine vero corporis *scamosum piscium caudas habent, quibus* ut remigiis *gurgitibus natant.*
I, 14. Scylla monstrum *nautis inimicissimum in eo freto quod Italiam et Siciliam interluit* perhibetur, *capite quidem et pectore virginali sicut sirenae*, sed luporum *uterum* et *caudas delphinorum habuit...* ; marinis succincta canibus, miserorum fertur lacerasse naufragia.	Sylla monstrum ... *in eo mari* AUDELINUS philosophus veraciter manere dicit, *quo mare Ytaliam et Syciliam intercludit. Nautis quidem et omni homini inimicum* est, et eorum sanguine ac carnibus delectatur. *Caput utique et pectus ut virgo formata habet, sicut syrenes*, et rictus, oris hiatum, ac dentes horridos et bestialem *uterum*, et *caudum ut delphini habet.*
II, 4. Onagri animalia sunt, non bestiae ; sed *ingenti animo* et saepe elata *exultantes fortitudine saxa de montibus evellunt.*	... Sunt autem mirae magnitudinis, ut AUDELINUS scribit, ac fortitudinis praecipuae et hac quidem patet *exultare fortitudine* videntur. *Saxa enim ingentia de rupibus evellunt.*

Cette série de rapprochements, fondés à la fois sur l'identité de l'information et, souvent, sur celle de l'expression, fait apparaître un rapport d'incontestable filiation entre les textes mis en parallèle ; et, vu les dates où ont été composés les deux

ouvrages en cause, l'on peut encore ajouter avec Manitius[1] que Thomas de Cantimpré a utilisé le *Liber monstrorum*.

*
* *

Mais, à ce premier fait, dûment constaté, s'en ajoute un autre de très grand intérêt : c'est qu'en quatre des notices précédentes[2] Thomas a nommé l'auteur du texte auquel il se référait, à savoir Audelinus. Il le cite également dans la préface de son ouvrage, où, ayant énuméré ses principaux informateurs, à savoir Aristote, Pline, Solin, Ambroise (à cause de l'*Hexameron*), Isidore (à cause des *Étymologies*), Jacques de Vitry (à cause de son *Historia orientalis*), un opuscule contenant plusieurs renseignements sur la nature des choses, un compilateur anonyme qu'il désigne par le mot *Experimentator*, Galien et Platearius, il ajoute :

Sed et Physiologum, compendiosum satis et utilem, diversis locis inserui. Audelinum quoque philosophum, qui, etsi pauca, tamen bona valde conscripsit.

C'est donc cet Audelinus, ce « philosophe », c'est-à-dire ce savant, connu par une œuvre « courte », mais « très bonne », qui, à en juger par ce qu'on lit dans Thomas de Cantimpré, serait l'auteur du *Liber monstrorum*.

*
* *

Il est vrai qu'indépendamment des passages indiqués ci-dessus il en est d'autres où Thomas, prétendant se référer à un texte d'Audelinus, apporte une information qui ne semble guère correspondre à ce qu'on lit dans le *Liber monstrorum*. Ces passages sont au nombre de quatre. Les voici.

1° Au début de son livre III, posant (sans dire que c'est à la suite de saint Augustin, *Cité de Dieu*, XVI, 8) la question de savoir si les monstres sont issus d'Adam, Thomas de Cantimpré y répond par la négative, à moins, dit-il, d'admettre ce que le « philosophe » Audelinus écrit des onocentaures,

1. *Op. cit.*, p. 118.
2. Correspondant au *Liber* I, 4 ; I, 7 ; I, 14 ; et II, 4.

nisi forte sicut ADELINUS philosophus dicit de onocentauris, qui per adulterinam commixtionem hominis et bestiae, si tamen verum est, pervenerunt.

opinion contraire, ajoute Thomas, à l'idée courante que des êtres puissent vivre longuement quand ils sont nés d'un homme et d'une bête.

Or, dans son article sur les onocentaures, l'auteur du *Liber monstrorum* s'exprime ainsi :

I, 11. Onocentauri corpora hominum rationabilium habere videntur usque ad umbilicum, et inferior pars corporis in onagrorum setosa turpitudine describitur : quos sic diversorum generum varia naturaliter conjungit natura.

Et ce texte ne semble guère correspondre à ce que rapporte Thomas.

2° Dans son article sur l'onocentaure, Thomas écrit :

[1] Onocentaurus, ut dicunt ISIDORUS et AUDELINUS, animal est monstruosum et animal biforme. Habet enim caput asini, corpus velut hominis. [2] Alii autem dicunt onocentaurum corpus habere equinum, superiorem vero partem humanam, faciem habere horridam setis, manusque formatas habiles ad omnem actum. [3] Capite sunt setosi onocentauri, et quasi incipiunt loqui dum vocem promunt, sed insueta labia vocem humanam proferre non possunt. [4] Dicit AUDELINUS philosophus quod hoc monstrum non est tale formatum ab initio creationis inter ceteras bestias, sed, ubicumque et quandocumque in aliqua parte mundi visum est, ex adultera commixtione hominis et tauri et equi nascitur. [5] Sed huic opinioni plurimi contradicunt. [6] Hoc monstruosum animal vidit beatus Antonius in deserto quaerere pergens, ut scribit beatus JERONIMUS, gloriosum primum Paulum eremitam, sed dubium asserit si hoc diabolus finxerit vel si hoc natura creavit. Multi tamen dicunt hoc monstruosum animal esse in partibus Orientis et naturaliter creatum, velut multa alia monstra in admirationem dignam et debitam Conditoris. [7] Post insequentes se, ut dicit EXPERIMENTATOR, mittit ligna et lapides.

Or ce que contiennent les phrases 1 et 4 de cette notice ne se retrouve pas dans le *Liber monstrorum*.

3° Thomas a consacré au nyctycorax une notice où il dit notamment :

[1] Nicticorax dicitur, ut AUDELINUS dicit, noctis corvus.
[2] Avis utique est quam nos noctua dicimus...

Or il n'y a rien dans le *Liber monstrorum* sur le nyctycorax.

4° Dans son article sur le « monstre Silla », Thomas donne bien d'abord, on l'a vu, plusieurs indications qui correspondent, parfois littéralement, à celles du *Liber monstrorum*; mais il ajoute en terminant :

> Audelinus : Habent et ille voces aliquantulum musicas; et carmine ipse belue mirifice delectantur.

Or ces dernières particularités ne sont pas mentionnées dans le *Liber monstrorum*.

Ainsi, dans les quatre cas indiqués ci-dessus, Thomas a attribué à Audelinus des informations qui ne semblent pas cadrer, du moins à première vue, avec celles du *Liber monstrorum*; en sorte qu'on serait tenté de renoncer à tenir ce dernier traité pour l'œuvre d'Audelinus : l'œuvre d'Audelinus serait un autre traité que le *Liber monstrorum*.

Mais cette conclusion risquerait d'être trop rapide.

Pour le premier des cas que j'ai notés, c'est-à-dire le passage où, dans son prologue, Thomas renvoie à la notice d'Audelinus sur les onocentaures, la discordance de son texte avec celui du *Liber monstrorum* n'est pas très certaine. La dernière phrase de la notice du *Liber* peut en effet se traduire de la façon suivante : « C'est ainsi que ces êtres d'espèces différentes, la nature, variée (en ses créations), les a unis par un acte naturel. » Malgré l'obscurité d'un style contourné, l'on peut bien reconnaître là l'idée rapportée par Thomas que les monstres en question sont nés d'accouplements entre espèces différentes. On ne saurait donc faire fond sur ce passage pour écarter décidément l'idée d'une attribution du *Liber* à Audelinus.

Pour le second cas, c'est-à-dire l'article de Thomas sur l'onocentaure, l'interprétation des faits exige quelque prudence. Il s'agit d'abord de savoir si Thomas a été exact en toutes ses citations et références. Or, dans l'article en question, il est manifeste qu'il a commis d'abord plusieurs confusions sur la nature des objets : dans sa phrase 2, confusion entre onocentaures et centaures; — dans sa phrase 3, confusion entre onocentaures et hippocentaures (par introduction

fautive d'une partie de l'article II, 8 du *Liber monstrorum* [1]); — dans sa phrase 6, confusion entre les mêmes (par introduction d'éléments venus en partie du *Liber monstrorum*, en partie de la *Vie de Paul l'Ermite*, source ici du *Liber*); — à la fin de sa phrase 4, confusion entre centaures et minotaure. Mais, outre l'erreur sur les objets, Thomas semble en avoir commis aussi sur les attributions; et ce qu'il dit dans sa phrase 1 en se référant à Audelinus et à Isidore ne se trouve pas dans le *Liber monstrorum*, mais ne se trouve pas non plus dans Isidore. En sorte que si, dans sa phrase 4, il attribue à Audelinus une idée qui, dans le *Liber monstrorum*, ne se trouve pas sous cette forme, il n'en résulte pas nécessairement que le *Liber* ne soit pas d'Audelinus.

Reste finalement comme argument apparemment le plus fort contre l'idée d'une utilisation du *Liber* par Thomas le fait des troisième et quatrième cas, à savoir que, dans le *Liber*, le nyctycorax n'est pas nommé et qu'il n'y est point parlé de la voix de Scylla.

Mais, là encore, il peut s'agir d'une erreur d'attribution; et l'hypothèse n'est pas tout à fait gratuite concernant la voix musicale de Scylla, si l'on considère que, dans la notice sur ce monstre, Thomas commence, avec référence à Audelinus, en parlant de Scylla au singulier, comme d'un être unique (en quoi il est d'accord avec le *Liber*), tandis que, dans sa phrase finale, se référant de nouveau à Audelinus, après citation d'un certain *Liber rerum*, il parle au pluriel de « ces bêtes », comme s'il y en avait eu plusieurs : or il est invraisemblable qu'Audelinus (à moins que son traité ait consisté en une juxtaposition de textes empruntés : ce que dément le fait que Thomas l'invoque comme une autorité indépendante) ait parlé de Scylla à la fois comme d'un monstre unique et comme d'une pluralité de monstres constitués en espèce.

*
* *

En résumé, il résulterait de onze rapprochements (dont on ne saurait contester la pertinence) que Thomas de Cantimpré

1. II, 8 : « ... quo possunt incipere loqui; sed insueta labia humanae loquutioni nullam in verba vocem distinguunt. »

a connu et directement exploité le *Liber monstrorum*, et qu'il le considérait comme l'œuvre d'Audelinus. Mais il y a quatre passages qu'il donne comme tirés d'Audelinus et qui ne se trouvent pas dans le *Liber*. Ces quatre exceptions peuvent s'expliquer soit par une interprétation assez libre du texte (exception n° 1), soit par une erreur d'attribution (exceptions n^{os} 2, 3 et 4).

On pourrait ajouter, pour justifier cette erreur, la supposition que Thomas se serait servi d'un exemplaire du *Liber* où un annotateur aurait introduit des compléments qui, incorporés dans le texte, auraient été pris par Thomas pour des éléments appartenant au texte original d'Audelinus. L'hypothèse serait très bonne pour expliquer la phrase 6 de son article sur les onocentaures. Mais, faute de posséder un exemplaire ainsi interpolé (et bien que le manuscrit *B* contienne déjà trois insertions de cette sorte), personne ne saurait dire aujourd'hui que cette explication, satisfaisante en elle-même, soit la bonne.

L'on pourrait aussi supposer qu'Audelinus aurait composé un traité pour lequel il aurait exploité, sans le dire, le *Liber monstrorum*, en le reproduisant souvent à la lettre : si bien que Thomas, en citant Audelinus, aurait lui-même reproduit sans s'en douter, par l'intermédiaire de cet auteur, le texte même du *Liber*. Mais cette explication n'est, elle aussi, qu'une hypothèse, et bien fragile. Car, dans sa préface, Thomas parle d'Audelinus comme d'un auteur qui « etsi pauca, tamen bona valde conscripsit » : par quoi il ne semble pas avoir voulu donner à entendre que la production littéraire d'Audelinus avait été peu abondante, mais que son livre était un traité succinct. Or, si ce traité était bref, on ne l'imagine guère autrement que le *Liber monstrorum* lui-même. C'est pourquoi l'on en revient finalement à la supposition que Thomas a utilisé soit le *Liber*, tel que nous le connaissons, soit un exemplaire interpolé de l'ouvrage.

b) *Son identité.* — C'est en considérant comme une hypothèse simplement probable l'attribution du *Liber monstrorum* par Thomas à Audelinus, et pour le cas où elle serait exacte, que nous poursuivrons désormais notre étude.

Qui donc était Audelinus? *Audelinus* rend couramment en latin la forme anglo-saxonne *Aldhelm*. Et Alfons Hilka [1], trouvant le nom d'Audelinus dans le prologue de Thomas à son *Liber de monstruosis hominibus Orientis*, n'a pas hésité à écrire : « Gemeint ist Aldhelmus, episcopus Shireburnensis (639-707), Opera, ed. Giles, Oxonii, 1844. »

Nous dirons nous aussi qu'il s'agit d'Aldhelm, abbé de Malmesbury, puis évêque de Sherbone. Mais Hilka s'est trompé en croyant que Thomas de Cantimpré visait l'une des œuvres d'Aldhelm publiées par Giles (édition reproduite par Migne, *Patrologie latine*, t. LXXXIX, col. 63 ss.). Car, trouvant encore le nom du même Aldhelm dans la notice de Thomas sur le Colosse, il a bien donné en note [2] le texte correspondant du *Liber monstrorum*, mais il a renvoyé, comme ayant été la source de Thomas, à l'une des *Énigmes* d'Aldhelm : or c'est là une erreur, la véritable parenté du texte de Thomas étant avec celui du *Liber monstrorum* et non avec celui de l'énigme d'Aldhelm sur le Colosse [3]. Hilka ne s'est donc pas aperçu, s'étant limité au livre de Thomas concernant les hommes monstrueux, que l'auteur nommé Audelinus par Thomas était pour celui-ci l'auteur du *Liber monstrorum*.

A nos yeux, la valeur de l'attribution du *Liber monstrorum* à Aldhelm, ainsi venue en question, dépend de trois conditions. La première est que le traité auquel Thomas s'est référé comme étant d'Audelinus soit bien le *Liber monstrorum*. La seconde est que Thomas ait bien eu l'intention, nommant Audelinus, de désigner ainsi Aldhelm de Malmesbury. La troisième est que, dans cette hypothèse, il ne se soit pas trompé. Et sur ce dernier point voici ce qu'on peut dire.

Sans doute aucune des œuvres qui nous sont parvenues sous le nom d'Aldhelm ne ressemble à un traité des monstres et des bêtes; et ni Bède [4], ni Faritius [5], nos plus anciens informateurs à son sujet, n'indique comme issu de son stylet un écrit de ce

1. *Op. cit.*, p. 7.

2. *Op. cit.*, p. 14.

3. Il y avait quelque chose à dire sur ce qu'Aldhelm a écrit du Colosse, et nous l'indiquerons plus loin; mais c'est dans un autre ouvrage.

4. Migne, *Patr. lat.*, t. LXXXIX, col. 88.

5. *Ibidem*, col. 71.

genre. Mais, de ses ouvrages, leur liste (ils le disent) n'est pas exhaustive; et, en tout cas, sur la centaine d'énigmes qu'il a composées, il en est une quarantaine qui concernent des animaux. Parmi celles-ci s'en trouve une sur le nyctycorax, qui est précisément cet oiseau dont nous nous sommes étonnés que Thomas de Cantimpré ait parlé d'après Audelinus alors qu'il n'y en a point de mention dans nos copies du *Liber monstrorum*.

Entre ce qu'on sait d'Aldhelm et les caractères du *Liber* existent des convenances de plusieurs sortes.

Aldhelm, versé dans la littérature nationale de son pays aussi bien que dans les lettres latines, a composé et chanté des poèmes en langue anglo-saxonne aujourd'hui perdus [1]. Or nous avons noté non seulement que le *Liber monstrorum* avait dû être composé en Angleterre, mais qu'il contenait une notice sur Hygelac; par quoi aux traditions antiques recueillies dans l'ouvrage s'ajoutait un emprunt aux légendes locales dont Beowulf est le centre.

Aldhelm a fait à Rome un voyage dont il est dit qu'il a marqué dans sa vie. Or l'Italie a été de bonne heure un foyer de récits oraux dont les voyageurs ramenaient avec eux le souvenir. Saint Jérôme, parlant du détroit de Sicile, par où il était passé, ne manque pas de mentionner les fables qu'il y avait entendu conter [2] :

> Scyllarum litus, ubi veteres didici fabulas, et praecipitem fallacis Ulyssis cursum, et Sirenarum cantica, et insatiabilem Charybdis voraginem.

A Rome même, de nombreuses légendes vivaient accrochées aux vieux monuments et ont fini par s'inscrire en partie dans les *Mirabilia Urbis Romae*. Déjà au IVe siècle les guides y jouaient le rôle de propagateurs de contes, et Prudence [3] rapporte comment la légende de Cassien lui fut narrée, près du tombeau de ce saint, par le sacristain qui lui commentait un tableau. Tout de même, Aldhelm, en visitant Rome, a pu s'intéresser aux choses qu'il voyait. Du Colosse, qui comptait parmi les monuments les plus saisissants de la Ville, il a fait le

1. M. R. James, *Two ancient English Scholars*, Glasgow, 1931.
2. *Contre Rufin*, III, 22 (Migne, *Patr. lat.*, t. XXIII, col. 494).
3. *Peristephanum*, IX, 1 ss.

sujet d'une de ses Énigmes; mais de plus (ce qui a échappé à Hilka) il en a parlé dans son *De laudibus virginitatis* [1], où il en indique la hauteur : *centenis ac septenis pedibus*. Or c'est justement cette même hauteur que donne le *Liber monstrorum* [2].

Il est, dans ce traité, une autre notice (II, 32) où l'auteur semble décrire comme l'ayant vu de ses propres yeux un tableau de facture grecque, à l'occasion duquel il aurait reçu certaines explications, où se trouvent mêlées des traditions relatives à Circé et à Scylla (*per quamdam picturam didicimus...*; *in ejusmodi fictis cernebam vanitatibus quod...*). Sans doute voit-on, en un autre passage du même traité (I, 9), cet auteur employer le terme *didicimus* sans que, pour autant, soit engagée son information personnelle : car il s'agit d'une phrase empruntée à saint Augustin. Mais ailleurs (par exemple I, 2; I, 13) il parle en son nom personnel, sans qu'on puisse mettre en doute qu'il s'agisse de sa propre expérience. On peut donc bien, et il semble qu'on doive, considérer qu'il a vu lui-même le tableau dont il a parlé et qui se montrait sans doute à Rome ou dans une région voisine. Or une information de cette sorte, comme celle qui concerne le Colosse, ne serait pas surprenante de la part d'Aldhelm, lequel avait visité la contrée.

D'autres analogies existent, plus ou moins marquées, entre le genre d'érudition supposé par le *Liber monstrorum* et celui qu'on reconnaît dans l'œuvre d'Aldhelm. Comme l'auteur du *Liber*, Aldhelm avait la curiosité des choses grecques. Comme lui, il était particulièrement familier avec Virgile et semble, en revanche, avoir peu fréquenté Ovide. Comme lui [3], il avait lu la Vie de Paul l'Ermite par saint Jérôme [4]. Et, ce qui est plus particulier, il savait comme lui [5] se reporter aux *Recognitiones Clementinae* de Rufin [6]. Son goût pour les questions grammaticales expliquerait assez bien la remarque inattendue faite

1. Cap. XXI (Migne, tome cité, col. 119).

2. Suétone (*Néron*, 31) donne le nombre de 120; Pline (XXXIV, XVIII, 6, mais le passage est altéré), celui de 110. Toutefois la Chronique d'Eusèbe (édit. Fotheringham, p. 271, l. 8-9) porte bien elle aussi le chiffre de 107.

3. I, 6; I, 8.

4. Migne, tome cité, col. 126.

5. I, 49; I, 54.

6. Migne, tome cité, col. 120.

dans le *Liber*, à la fin de l'article *coluber* [1], qu'Octavianus donne ce nom comme féminin. Enfin, on l'a vu, l'auteur du *Liber*, en deux de ses articles [2], semble bien s'être référé à l'*Orphée* de Lucain, et peut-être l'a-t-il fait encore en un troisième article [3]. L'ayant remarqué, Haupt a jugé [4] qu'il pouvait avoir tiré de quelque scolie son information sur ce point, puisque aussi bien Servius a fait plusieurs fois mention de cet *Orphée*. Mais Servius, quand il parle de ce poème, n'en indique jamais l'auteur, que l'auteur du *Liber* sait pourtant nommer; et d'autre part, en aucun des passages qu'il en cite ne se trouvent ceux que rappelle le *Liber*. L'auteur du *Liber* devait donc connaître l'*Orphée*, aujourd'hui perdu, de Lucain. Or, comme preuve que ce poème était encore connu au moyen âge, la seule qu'on donne ordinairement est que deux vers en ont été cités par Aldhelm [5]: d'où une raison de mettre le nom d'Aldhelm en relation avec le *Liber*.

Quant au style, les caractères en sont assez voisins de part et d'autre. Dans le *Liber*, surtout dans les préfaces, il est ampoulé et vise à l'effet : ce qui est justement un trait du style d'Aldhelm; et, des deux côtés, existe quelque ressemblance quant à la façon de disposer les adjectifs et les compléments déterminatifs. Toutefois on n'oserait trop faire fond sur ces particularités de forme, non plus que sur certains faits de langue, comme l'emploi de la conjonction *enim* pour marquer simplement dans une série de notices le passage de l'une à l'autre, fait que l'on constate plusieurs fois dans le *Liber*. Et, de façon générale, le style et la langue de l'auteur de ce traité sont, pour le corps principal, des indices d'autant plus faibles que le texte se compose souvent d'emprunts faits à d'autres écrits.

En conclusion, l'attribution du *Liber monstrorum* à Aldhelm, n'est garantie que par Thomas de Cantimpré, et encore dans la mesure où celui-ci a réellement pensé à ce traité. Toutefois l'on ne voit pas quel autre traité il aurait pu avoir en vue; et

---

1. III, 17.
2. I, 6; II, 8.
3. III, 3.
4. *Op. cit.*, p. 219.
5. Dans son *Liber de septenario* (Migne, tome cité, col. 206).

quant à son témoignage, il faut reconnaître que, si la valeur s'en trouve diminuée par quelques difficultés, qui d'ailleurs ne sont pas nécessairement des empêchements, l'on peut, en faveur de son exactitude, relever certaines concordances entre la nature du traité et ce qu'on sait de la personnalité et de l'œuvre d'Aldhelm.

B. — *La notice du* Liber monstrorum *sur les sirènes.*

1. *La donnée du* Liber monstrorum. — Instruit, autant qu'il se peut, sur l'origine du *Liber monstrorum,* sur le genre d'érudition et la façon de travailler de son auteur, l'on peut en venir plus commodément à l'étude de la notice que ce traité fournit sur les sirènes.

Les sirènes avaient leur célébrité. Elles l'avaient comme associées à l'histoire des navigations d'Ulysse, rappelée par tant de poètes païens; elles l'avaient aussi à cause de l'usage que les auteurs chrétiens avaient fait, eux aussi, — et déjà par exemple, au v^e^ siècle, Maxime de Turin — de la légende attachée à leur nom pour en tirer la matière d'un enseignement allégorique.

L'auteur du *Liber* semble avoir considéré les sirènes comme le type de monstre le plus remarquable parmi ceux dont parlait la littérature. Et dès sa préface, il en a fait mention dans les termes que voici [1] :

Et de his (Ex hiis) primum eloquar quae sunt aliquo modo credenda, et sequentem historiam (sequenti historia) sibi quisque (unusquique) discernat quod (quid) per haec antra monstrorum marinae puellae quamdam formulam sirenae depingam, ut sit capite rationis (rationabilis) [2] quod tantae (quam

1. Je donne le texte du ms. *A*, avec, entre parenthèses, les variantes du ms. *D*. Je rappelle que *A* et *D* sont seuls des quatre manuscrits à fournir le texte de cette partie du prologue.

2. Tout en admettant à la rigueur la possibilité de la leçon *capite rationis*, Haupt a jugé qu'on attendrait plutôt *capite rationale* (ou *rationali*). M. Alfred Ernout m'a suggéré la correction *caput orationis*, paléographiquement facile : l'auteur expliquerait pourquoi il a parlé d'abord de la sirène. Mais, outre qu'on est en présence de l'idée de *ratio* donnée par deux manuscrits, l'article concernant les sirènes n'est pas le premier de tous : il n'est que le sixième.

tamen) diversorum generum hispidae squamosaeque secuntur fabulae (squamosaeque sunt. Sequntur fabulae [1]).

Ce que l'auteur a voulu dire par là n'est pas clair, d'autant que les deux manuscrits donnent des textes différents et ne prêtent pas à la même interprétation.

La phrase, à s'éclairer tant bien que mal des deux manuscrits, pourrait signifier à peu près ceci :

« Je parlerai d'abord des choses qui sont croyables jusqu'à un certain point; et quant au reste de mes notices, je laisse à chacun le soin de se faire une opinion [sur ce qu'il en faut croire] : car, dans ces antres peuplés de monstres, je montrerai une certaine fille habitante de la mer, la sirène, laquelle a la tête d'un être doué de raison, mais après quoi vient une quantité de fables relatives à diverses espèces [de monstres] hérissés et écailleux. »

Ce qui revient à dire que l'auteur présente la sirène comme l'un de ces monstres, humains par la tête, auxquels on peut plus ou moins croire, et dont la description sera suivie de la mention de nombreux autres monstres horribles.

En tout cas, il est remarquable qu'il ait ainsi annoncé spécialement son article sur la sirène, dont voici maintenant le texte [2] :

Sirenae sunt marinae puellae, quae navigantes pulcherrima forma et cantu dicipiunt dulcitudinis (*D* cantu mulcendo decipiunt). Et a capite usque ad umbilicum sunt corpore virginali (*D* : umb. habent corpora virginum) et humano generi simillimae (*D* : h. corpori similia), scamosas tantum (*B D* : tamen) piscium caudas habent, quibus in gurgite semper (*D* : semper *manque*) latent.

Donc, de la tête au nombril, une femme; mais au-dessous du nombril une queue de poisson, plongée dans l'eau.

2. *L'exploitation du texte par Thomas de Cantimpré.* — C'est là la plus ancienne mention qu'on connaisse du type de la sirène femme-poisson.

1. Dans le manuscrit *D*, ces deux mots sont à la ligne, comme s'ils formaient un titre.

2. D'après le manuscrit *A*. Entre parenthèses les leçons notables propres aux autres manuscrits.

Voici maintenant comment l'idée de ce type apparaît dans le *De natura rerum* de Thomas de Cantimpré. Je donne le texte d'après le manuscrit latin 347 B de la Bibliothèque nationale [1]. Je numérote entre crochets les phrases de la notice et, à la fin de chacune d'elles, je note, également entre crochets, quand il y en a la possibilité, la source d'où elle procède : dans le cas contraire, je mets deux points d'interrogation.

[1] Syrenae animalia sunt nocifera [2], ut dicit Physiologus, quae a capite usque ad umbilicum figuram mulieris [3] habent [*Physiologus*],

[2] procerae magnitudinis, facie horrenda, crinibus capitis longissimis ac scalentibus [? ?] [4].

[3] Apparent autem cum fetibus, quos in bracchiis portant, mammisque fetus lactant, quas in pectore magnas habent [*peut-être dérivé de Pline, IX, VII, 2, parlant des dauphins* [5]].

---

1. = *A*. Fol. 122 v°. — Les autres manuscrits parisiens que j'ai vus, qu'ils représentent la rédaction courte ou la rédaction longue de l'ouvrage, ne donnent pas, pour le passage, de variantes intéressant le fond. Ce sont les suivants : Bibl. nat., lat. 347 C (= *B*); — 523 *A* (= *C*); — 14720 (= *D*); — 6838 *A* (= *M*); — Mazarine, 1274 (= *E*); — Sainte-Geneviève, DL 7 (= *F*).

2. Le Physiologus dit *mortifera*.

3. Le Physiologus dit *hominis* (variante tardive : *mulieris*).

4. Ces indications (le *Liber monstrorum* attribue aux sirènes une *forma pulcherrima*) ne se trouvent, à ma connaissance, en aucun texte.

5. « nutriunt (catulos) uberibus sicut balaena; atque gestiunt fetus infantia infirmos. » — Les historiens de l'art n'ont pas noté, à ma connaissance, que c'est en conformité avec cette principale donnée qu'ont été décorés deux chapiteaux des cathédrales de Fribourg-en-Brisgau et de Bâle, dont le dessin se trouve dans Cahier, *Nouveaux mélanges d'archéologie*, t. I, p. 142. On y voit deux femmes assises, allaitant un nourrisson. Elles ont des jambes humaines, comme le haut du corps, et portent chacune, par derrière, deux queues de poisson. L'hésitation entre les deux types femme-oiseau et femme-poisson se traduit par ceci qu'à Fribourg le nourrisson, à queue de poisson, tient à sa main un oiseau (et à côté du groupe se voit un enfant plus grand à queue d'oiseau), tandis qu'à Bâle l'enfant tient un poisson.

On donnerait volontiers pour indice que la première origine des figurations de ce genre remonte à Pline un bas-relief de Cunault-sur-Loire (dessin dans Cahier, *Nouveaux mélanges*, t. I, p. 243), où une femme à queue de poisson, posée sur l'eau, y prend des poissons qu'elle tend à un homme en barque, lequel les éventre de son couteau. On trouve, en effet, dans Pline, IX, IX et X, l'idée de dauphins collaborant avec les hommes pour certaines pêches.

[4] Nautae autem, quando vident syrenas, multum timent. Et tunc projiciunt eis lagenam vacuam; et cum ipsa lagena ludit [1], ut interim navis pertranseat. Hoc testati sunt aliqui, qui eas vidisse testati sunt [? ?].

[5] Reliquam vero, ut Audelinus scribit, corporis partem sicut aquila syrenae habent, unguesque in pedibus ad dilaniandum [2] habiles [*en réalité, conforme au Physiologus et à Isidore*]; in fine vero corporis scamosas [3] piscium caudas habent, quibus ut remigiis in gurgitibus natant [*Liber monstrorum*].

[6] Quoddam musicum et dulcissimum melos habent in voce, qua navigantes delectati ac actretati [4] resolvuntur in sumpnum; sumpnoque sopiti syrenarum [5] unguibus dilacerantur [*Physiologus*].

[7] Hae beluae in quibusdam profundi gurgitis insulis et aliquando fluctibus commorari dicuntur [*s'accorde en partie avec Isidore*].

[8] Sed nonnulli navigantium, sapienti usi consilio, obturant aures suas fortiter, ne mortifero cantu syrenarum alliciantur ad sumpnum [*souvenir des navigations d'Ulysse, souvent rappelé. Cf. ci-après, p. 484, la notice d'Honorius*].

[9] Ysidorus has syrenas non in veritate beluas, sed meretrices quasdam esse descripsit, quae [6] transeuntes deducebant ad egestatem. Alas et ungues habuerunt quia amor volat et vulnerat [*Isidore*].

[10] In fluviis commorantur, id est in fluxu luxuriae [*probablement par interprétation d'Isidore*].

[11] Plerique tamen et hoc fere [7] omnes philosophi et nonnulli sanctorum expositorum sentiunt contra Ysidorum, dicentes syrenas [8] in veritate monstra esse marina; unde in veritate esse credimus monstra maris [9], sed irrationabilia. Cantus non articulatus credendus est, ut per sillabas et vocabula distinguatur, sed utique indistinctus articulus, sicut cantus avium.

Cette notice est manifestement composée de pièces et de morceaux; et voici comment l'on peut, semble-t-il, en expliquer la confection.

L'auteur a commencé par puiser dans le *Physiologus*, qui lui a fourni les éléments de ses phrases 1, 5 et 6, — les deux premières s'étant, sans doute, à l'origine, fait directement suite,

---

1. *Sic* (ms. *B* : ludunt).
2. dilaniendum *A*; laniandum *B C D M*.
3. scamosum *A*; scamosus *B C D M*.
4. et attractati *C M*; et actracti *D*.
5. syrena *A*; syrenarum *B C D*.
6. quod *A*; quae *B C D*.
7. fere *manque dans A*.
8. syrenam *A*; syrenas *B C D M*.
9. unde ... maris, *donné par B C D, manque dans A*.

comme le donne à penser l'opposition marquée par *vero* au début de la phrase 5. Mais sur le jet de ces trois phrases primitives (1, 5, 6) sont venus se greffer plusieurs éléments, dont trois (2, 3, 4), en raison de leur point d'insertion, ont eu pour effet de séparer les phrases 1 et 5 originairement consécutives. Ces trois éléments sont : 1° à la phrase 2, une indication concordant avec la donnée de plusieurs monuments figurés et dont je ne sais l'origine [1] ; — 2° à la phrase 3, une indication venue par confusion avec une tradition relative aux dauphins [2] ; — 3° à la phrase 4, une indication venue de je ne sais quel récit de voyage.

Mais la phrase 5 elle-même est peut-être également le résultat d'une contamination. Prise telle qu'elle est, elle signifierait que, selon le témoignage d'Audelinus, la partie inférieure du corps des sirènes serait comme celle d'un aigle, l'extrémité en étant une queue de poisson. Bien que la figuration d'une sirène comme femme à la fois oiseau et poisson se trouve déjà dans Philippe de Thaon, bien que la sculpture et la miniature connaissent ce type triple, le texte de Thomas, en raison de la forme où il se présente, est suspect. La phrase 1, en effet, pose que les sirènes sont femmes par le haut du corps; puis vient la phrase 5 où il est difficile de concilier les deux affirmations que « le reste de leur corps » (*reliquam vero corporis partem*) est comme celui d'un aigle, et qu'à « l'extrémité de leur corps » (*in fine vero corporis*) elles ont une queue de poisson. Car le « reste du corps » comprend déjà « l'extrémité du corps ». D'où la supposition qu'on a ici affaire à deux traditions distinctes qui s'excluent l'une l'autre, mais qui se sont entremêlées, probablement par l'effet d'une surcharge qui a ajouté l'une des deux traditions à un texte ne comportant initialement que l'autre. Ainsi s'expliquerait la répétition du *vero* qui introduit chacun des deux membres de la phrase : car il est plus naturel de croire que, dans le second membre, ce *vero* marquait primitivement une opposition avec la phrase 1, que de le considérer comme marquant, par une gauche répétition, une opposition avec le premier membre de la phrase 5.

1. Voir ci-dessus, p. 472, n. 4.
2. Voir ci-dessus, p. 472, n. 5.

Après cette phrase 5, l'auteur revient aux données du Physiologus, qui lui fournit la matière de sa phrase 6, — à quoi fait naturellement suite ce que dans sa phrase 8, sans doute par souvenir de l'aventure d'Ulysse, il dit des navigateurs se bouchant les oreilles pour ne pas entendre le chant séducteur des sirènes. Mais, ici encore, une phrase — la phrase 7 — est venue rompre le fil de l'exposé que constituent les phrases 6 et 8, par insertion postérieure d'un renseignement complémentaire et mal mis en place.

Puis l'auteur enregistre dans sa phrase 9 l'explication allégorique d'Isidore de Séville, à laquelle, dans sa phrase 11, il oppose celle d'autres autorités, — mais, ici encore, en rompant le mouvement naturel de l'exposé par insertion de la remarque intercalée de la phrase 10.

Ce que nous venons de dire du procédé selon lequel l'ensemble de la notice a été composé nous fortifie dans le sentiment qu'à la phrase 5 on se trouve en présence d'une rédaction où certain élément a été ajouté après coup à un texte antérieur. Quel élément? La mention du bas de corps semblable à celui d'un oiseau? ou bien celle de queues de poisson? L'hésitation n'est guère permise si l'on considère que, l'information de base venant ici du *Physiologus*, l'élément imposé était avant tout autre l'idée d'un corps d'oiseau. Or l'auteur indique que cette mention d'un corps d'oiseau vient d'Audelinus; mais l'on ne peut guère douter que ce soit par suite d'une erreur dans la rédaction : car il n'aurait pas eu besoin d'invoquer sur ce point l'autorité d'Audelinus, du moment que l'indication se trouvait dans sa source principale, c'est-à-dire dans le *Physiologus*. Par contre, l'idée des queues de poisson est effectivement fournie dans les mêmes termes par le *Liber monstrorum*, et c'est donc à ce propos que Thomas devait se référer à Audelinus. Nous savons combien sont hasardeuses les reconstitutions de textes, mais considérons que, dans la phrase 5 en question, la mention *ut Audelinus scribit*, peut-être portée en marge, a pu s'introduire dans le texte, à cause de l'analogie des mots l'encadrant immédiatement, c'est-à-dire entre le *Reliquam vero* et le *corporis partem* du début de la phrase, et non pas, comme il l'aurait fallu, entre les mots *in fine vero* et *corporis*, qui viennent dans la seconde partie de la phrase. En sorte que la véritable rédaction

de la phrase 5 aurait été, selon l'intention première de l'auteur :

Reliquam vero corporis partem sicut aquila syrenae habent unguesque in pedibus ad dilaniandum habiles; in fine vero, ut Audelinus scribit, corporis scamosas piscium caudas habent, quibus ut remigiis in gurgitibus natant.

Ici encore, par conséquent, Thomas de Cantimpré aurait bien visé le *Liber monstrorum*, en l'attribuant une fois encore à Audelinus. Toutefois, il ne semble pas que la juxtaposition de la tradition du Physiologus et de la donnée du *Liber* ait été du fait de Thomas. On la trouve déjà en effet chez Philippe de Thaon, auquel elle a dû être imposée, comme nous l'avons dit, par certain texte interpolé du Physiologus; et c'est ce même texte que Thomas a pu connaître.

3. *Comment expliquer l'origine de la notice du* Liber monstrorum. — Jusqu'au temps, pour le moins, où a été composé le *Liber monstrorum*, c'est-à-dire jusqu'au VIII^e^ siècle, seule se trouve attestée en Occident la tradition ancienne que les sirènes étaient moitié femmes, moitié oiseaux. L'auteur du traité a-t-il connu cette tradition? Il n'y a point d'indice, dans son ouvrage, qu'il ait pratiqué ni Servius, ni Isidore, ni le *Physiologus*, qui auraient pu l'informer à ce sujet. Toujours est-il qu'il savait au moins que les sirènes étaient moitié femmes, moitié animaux : de quoi il avait pu être averti par quelque glose, du genre de celle qu'on trouve, par exemple, dans le manuscrit de la Vaticane 1468, « monstra maritima partim ferae, partim virgines » [1]. Faute de plus ample renseignement, il avait à trouver en quoi elles étaient des bêtes; ou bien, ayant lu que le bas de leur corps était celui d'un oiseau, et s'étonnant du fait alors qu'il s'agissait d'être marins, il a pu se croire autorisé à corriger cette notion.

Dans les deux cas, à défaut d'autres textes, il disposait de ceux qui concernaient un monstre distinct des sirènes, mais ressemblant aux sirènes en tant que le haut de son corps était celui d'une femme : à savoir Scylla. Le rapprochement entre ces deux sortes d'êtres s'est certainement fait dans son esprit. Il

1. Goetz, *Corpus glossatorum*, t. V, p. 513, l. 45.

était d'autant plus naturel qu'il se trouvait déjà dans la légende d'Ulysse, si bien que saint Jérôme, dans son commentaire d'Isaïe [1], avait écrit par deux fois que les sirènes livraient les navigateurs aux chiens de Scylla et que, traduisant la chronique d'Eusèbe [2], il associait une fois encore les deux mythes dans le texte que voici :

Ea quae de Ulixe fabulae ferunt, quomodo trieri Tyrrhenorum Scyllam fugerit, spoliare hospites solitam : scribit Palefatus, in *Incredibilium* libro primo, sirenas quoque fuisse meretrices quae deciperent navigantes.

Et pour preuve que l'auteur du *Liber monstrorum* a bien confronté les deux légendes, l'on peut se référer à sa notice sur Scylla, qu'il donne un peu après sa notice sur les sirènes et qu'il a rédigée en ces termes :

Scylla, monstrum nautis inimicissimum, in eo freto quod Italiam et Siciliam interluit fuisse perhibetur, capite quidem et pectore virginali sicut sirenae, sed luporum uterum et caudas delphinorum habuit. Et hoc sirenarum et Scyllae disjungit naturam quod ipsae mortifero carmine navigantes decipiunt, et illa per vim fortitudinis, marinis succincta canibus, miserorum fertur lacerasse naufragia.

Pour décrire Scylla de la sorte, il est manifeste, d'après les termes dont il s'est servi, qu'il a eu recours à deux passages de Virgile. Le premier est dans les *Bucoliques*, VI, 75 ss. :

Quid loquar aut Scyllam Nisi, quam fama secuta est
Candida succinctam latrantibus inguina monstris
Dulichias vexasse rates et gurgite in alto
A ! timidos nautas canibus lacerasse marinis ?

Le second est au livre III de l'*Énéide* :

Dextrum Scylla latus, laevum implacata Charybdis
Obsidet, atque imo barathri ter gurgite vastos
Sorbet in abruptum fluctus, rursusque sub auras
Erigit alternos, et sidera verberat unda.
At Scyllam caecis cohibet spelunca latebris,
Ora exertantem et naves in saxa trahentem.
Prima hominis facies et pulchro pectore virgo

1. Cf. ci-dessus, p. 436.
2. Éd. Fotheringham, p. 101, l. 21.

Pube tenus ; postrema immani corpore pistrix,
Delphinum caudas utero commissa luporum.
Praestat Trinacrii metas lustrare Pachini
Cessantem, longos et circumflectere cursus,
Quam semel informem vidisse sub antro
Scyllam et caeruleis canibus resonantia saxa.

L'on peut imaginer que l'auteur du *Liber monstrorum*, se représentant Scylla d'après ces vers, comme tapie dans le fond d'une grotte marine, où sa tête émergeait de l'eau, tandis qu'y plongeait sa queue de dauphin, a pu se figurer que les sirènes, elles aussi perdition des navigateurs, et associées à Scylla dans la tradition, étaient comme elle moitié hors de l'eau, moitié plongées dans l'eau ; et c'est pourquoi il leur aurait attribué, comme bas de corps, des queues de poisson : des queues *quibus in gurgite semper latent* (c'est-à-dire « qui sont toujours cachées dans l'eau »), tout comme Virgile dit de Scylla, dont le corps s'achève « en queue de dauphin », qu'elle « est cachée dans le fond obscur d'une grotte » évidemment marine, où il faut bien que baigne la partie de son corps faite en queue de poisson (*caecis cohibet spelunca latebris*). Mais peut-être aussi notre auteur s'est-il inspiré de quelque mosaïque ou de quelque peinture antique, comme le tableau qu'il dit avoir vu [1], apparemment en Italie, et où revivaient des traditions relatives à Circé et à Scylla. Il ne serait pas impossible qu'ayant remarqué dans une œuvre du même genre quelques filles de la mer, quelques tritonesses, il les ait prises ou qu'on les lui ait données pour des sirènes.

Un fait certain : son *Liber* est le premier texte connu où les sirènes soient décrites comme ayant une queue de poisson. Une possibilité : ce type nouveau serait une création de son ingéniosité plus ou moins avisée pour s'accommoder des textes qu'il avait lus et de représentations figurées qu'il aurait vues.

III. — Les destinées du nouveau type.

1. *Curiosité du moyen âge pour les êtres fabuleux.* — Pendant tout le moyen âge, le Physiologus a été considéré comme une

1. II, 32. Voir ci-dessus, p. 468.

autorité. Par la description qu'il donnait de certains animaux, il apportait un témoignage à tous ceux qui s'occupaient des œuvres de la nature. Par l'interprétation typologique qu'il donnait de leur nature, il s'imposait à la méditation des écrivains ecclésiastiques. Pour ces deux raisons, sa fortune était assurée : diffusé par une quantité de copies des « bestiaires » latins qui en dérivent, il a été une source où l'on a puisé à l'envi.

Mais les renseignements qu'il fournissait étaient courts : il ne traitait, somme toute, que d'un petit nombre d'animaux ; et de chacun d'eux il ne disait que peu de chose. Or un public existait, friand d'informations sur tous les êtres curieux dont la terre avait été ou était encore peuplée.

Dès le VIII^e^ siècle, l'on avait vu arriver dans nos régions des spécimens de la faune orientale. Quand, plus tard, l'auteur de la *Chanson de Roland* parle d'ours, de lions et de chameaux offerts à Charlemagne par le sarrasin Marsille, ce n'est pas tout à fait une invention de poète : on sait qu'effectivement des princes asiatiques ont plusieurs fois envoyé des présents de cette sorte aux empereurs d'Occident. Les rois n'entretenaient pas seulement des parcs pour leurs chasses : ils avaient aussi des ménageries, où le peuple voyait avec émerveillement des animaux exotiques [1]. Les voyageurs en pays lointains, ambassadeurs, marchands, pèlerins, croisés, rapporteurs fidèles ou embellisseurs des faits, ajoutaient au spectacle de ces quelques échantillons la description d'autres animaux encore, aussi étonnants, dont les peintures ou les étoffes importées évoquaient également les formes et les couleurs fantastiques. Ce qu'on apprenait par là était abondamment enrichi, en outre, par toutes les notices des géographes ou naturalistes de l'antiquité.

C'est à l'appétit du merveilleux éveillé par ces circonstances que la légende d'Alexandre le Grand, à partir du XI^e^ siècle, a fourni son aliment. La traduction par Julius Valerius du roman consacré au Macédonien par le pseudo-Callisthène n'a pas suffi

1. Voir Gustave Loisel, *Histoire des ménageries*, Paris, 1912, t. I, p. 145-159 et 162-175 (à titre de dégrossissement), et Charles H. Haskins, *Studies in the History of mediaeval Science*, Cambridge-Mass., 1924, p. 254-255.

à tous les besoins de la curiosité. Son succès, pourtant attesté par le plus ancien poème en langue vulgaire sur le même sujet, n'a pas égalé celui de la traduction du roman grec en latin faite vers le milieu du XI^e^ siècle par l'archiprêtre Leo; et cette traduction elle-même n'a pas tardé à se farcir d'interpolations, où les emprunts à la Lettre d'Alexandre à Aristote, les emprunts à Orose, à Josèphe et à d'autres, ont fait de l'Inde le plus extraordinaire des pays, une terre de prodiges, la patrie d'innombrables êtres fabuleux. A quoi s'ajoutera, comme une autre occasion de délice imaginatif, la fameuse lettre du Prêtre Jean, où sont décrites les merveilles de ces mêmes contrées.

Il ne faut donc pas s'étonner que, surtout à partir du XII^e^ siècle, clercs et laïques aient rivalisé d'invention pour enrichir d'animaux nouveaux, complaisamment décrits, la faune du vieux Physiologus.

2. *Rôle du* Liber monstrorum *dans la constitution des bestiaires du moyen âge.* — Dans la constitution des bestiaires qui ont alors paru quelle place convient-il de faire à l'influence du *Liber monstrorum*?

A parler de façon générale, il est bien difficile de suivre le cheminement de cet ouvrage dans la littérature savante ou romanesque postérieure à son apparition. Il est assez curieux que les quatre manuscrits, complets ou partiels, qu'on en a soient tous du IX^e^ ou du X^e^ siècle et qu'il en ait existé, au XI^e^ siècle au plus tard, deux exemplaires dans la bibliothèque du monastère de Bobbio. Si l'on compare ce nombre de copies avec celui des copies de même ancienneté qui ont été conservées d'autres ouvrages du même temps, et si l'on considère en outre la dispersion des gîtes anciens de ces copies, l'on est porté à admettre une assez large diffusion du texte avant la fin du X^e^ siècle. Mais il est également notable que, passé ce temps-là, il n'existe plus de signe qu'on ait continué à le copier.

D'autre part, au sujet de son influence sur d'autres écrits, la critique n'a guère relevé jusqu'ici que les éléments qu'il a fournis, vers le XI^e^ siècle, à des rédactions interpolées de la traduction latine du Roman d'Alexandre donnée par l'archiprêtre Léo. Et il faut ensuite descendre jusqu'au milieu du

XIII^e siècle pour constater, comme nous l'avons fait, qu'il a été largement exploité par Thomas de Cantimpré ou l'un de ses informateurs immédiats.

Peut-être, effectivement, était-il tombé quelque peu dans l'oubli à partir du XII^e siècle. Mais, si l'on s'en tient particulièrement à l'article des sirènes, il n'en est pas moins possible, pas moins probable qu'il ait été déterminant de la nouvelle façon de se les représenter. Car, faute de trouver ailleurs l'origine du type de la sirène femme-poisson, l'on semble suffisamment fondé à croire qu'il s'est propagé à partir de ce texte.

Par quel processus ? Non point, sans doute, par la lecture directe qu'en auraient faite les uns ou les autres, mais probablement par l'intermédiaire de quelque glose, de quelque interpolation insérée d'après le *Liber monstrorum* dans le texte de telle ou telle version du Physiologus, cette Bible médiévale en fait d'animaux curieux. C'est ce que donnent à penser notamment les notices sur la sirène fournies par Philippe de Thaon, par le pseudo Hugues de Saint-Victor *De bestiis*, par Barthelemy l'Anglais et par Vincent de Beauvais [1].

3. *Définition des sirènes dans les textes postérieurs au* Liber monstrorum. — Voici maintenant de quelle façon, postérieurement au *Liber monstrorum*, les sirènes sont décrites en différents textes jusqu'à la fin du XIII^e siècle. Je les donne, autant que possible, selon l'ordre chronologique. Ils se laissent, d'après leur contenu, répartir en cinq groupes, que j'affecte respectivement d'un sigle selon qu'on y voit adopter ou bien le type ancien (= *A*), ou bien le type nouveau (= *B*), ou que les auteurs, ayant eu connaissance des deux traditions, les mentionnent toutes les deux (= *C*), ou bien les combinent pour en former un troisième type de sirènes à la fois femmes, oiseaux et poissons (= *D*), ou bien, sachant par Servius ou Isidore, qu'il y avait trois sirènes, font des deux premières des femmes-poissons et de la troisième une femme-oiseau (= *E*) [2].

1. Voir ci-après, p. 483, 492, 496 et 497.

2. L'étude qui va suivre n'est qu'une ébauche. Il aurait fallu voir de plus près la filiation des textes, non seulement en examinant en elles-mêmes les notices relatives aux sirènes, mais en reprenant, plus complètement et plus

1. — Gloses au mot *sirena* remontant au moins au VIII^e-IX^e siècle : *puellae marinae* [1]; remontant au moins au IX^e-X^e siècle : *Sirene demones, dracones magni cristati* [Eucherius, *Instruct.*, p. 155, 19] *et bestie latissime maris* [2], — et à la même date environ : *monstra maritima, partim ferae, partim virgines* [3].

Le même mot (ms. du XI^e siècle) est donné comme désignant aussi la lamie : *umbra in mare, hoc est lamia* [4].

2. — Avant 856, Raban Maur, *De universo*, lib. VII, cap. VII [5]. [*Type A.*] C'est la transcription littérale de la notice d'Isidore de Séville [6].

3. — Avant le IX^e siècle, *Mythographus Vaticanus I*, 42 [7]. [*Type A.*] C'est la répétition du texte de Servius [8]. — Avant la fin du IX^e siècle, *Mythographus Vaticanus II*, 101 [9] : mêmes indications que dans le précédent, avec utilisation supplémentaire d'Hygin et de Fulgence.

4. — Avant 1035, Theobald, *De naturis animalium* [10]. [*Type A.*]

---

précisément qu'elle n'a été faite jusqu'ici, la recherche des sources auxquelles les différents auteurs ont puisé pour l'ensemble de chacun des ouvrages où figurent ces notices particulières.

1. Goetz, *Corpus gloss.*, t. IV, p. 567, l. 49, et t. V, p. 332, l. 44.

2. *Ibid.*, t. V, p. 558, l. 32. — Les trois derniers mots de la glose se trouvent également au t. IV, p. 169, l. 53, et p. 466, l. 2 (glosant Virgile, *En.*, V, 864). La première partie de la glose (cf. Jean de Gênes, *Catholicon*) se rapporte au texte d'Isaïe, XIII, 21.

3. *Ibid.*, t. V, p. 513, l. 45.

4. *Ibid.*, t. V, p. 150, l. 26, et p. 245, 5.

5. Dans Migne, *Patr. lat.*, t. CXI, col. 197-198.

6. Voir ci-dessus, p. 440.

7. Édit. Bode, *Scriptores rerum mythicarum*.

8. Voir ci-dessus, p. 440.

9. Édit. Bode, ouvr. cité. Le *Mythographus II* est peut-être de Rémi d'Auxerre.

10. Imprimé à tort par Beaugendre, dont Migne a reproduit l'édition (*Patr. lat.*, t. CLXXI), parmi les œuvres d'Hildebert. L'attribution au Theobald qui fut abbé du Mont-Cassin de 1022 à 1035 n'est pas tout à fait certaine. La date de l'ouvrage, déjà donnée en tout cas par des manuscrits du XII^e siècle, ne l'est donc pas non plus. Les vers sur les sirènes se trouvent à la colonne 1222 de Migne.

Sirenes sunt monstra maris resonantia magnis
Vocibus, et modulis cantus formantia multis,
Ad quas incauti veniunt saepissime nautae.
Quae faciunt sonitum nimia dulcedine vocum ;
Et modo naufragium, modo dant mortale periclum.
Quod qui fugerunt, hi tales esse tulerunt :
Ex umbilico constat pulcherrima virgo ;
Quodque facit monstrum, volucres sunt deorsum.

L'ouvrage est une mise en vers du Physiologus. On remarquera que les sirènes, femmes-oiseaux, y sont en même temps qualifiées de *monstra maris*.

5. — Entre 1121 et 1135 (l'ouvrage ayant été dédié à la reine Aëlis d'Angleterre), Philippe de Thaon, *Bestiaire* [1]. [*Type D.*] La rubrique latine, placée en tête de l'article « sirène » dans le manuscrit affecté par Walberg du sigle *O*, et vraisemblablement composée par l'auteur, porte ceci :

Hic serena pingitur, et facies ejus est mulieris usque ad umbilicum, pennas et pedes volucris habens, et caudam piscis.

Suivent ces vers :

Serena en mer hante.
Contre tempeste chante
E plurë en bel tens :
Itels est sis talenz.
E de femme at faiture
Entresqua la ceinture,
E les piez de falcun
E cue de peissun.
Quant se volt dejuër,
Dunc chante halt et clerc;
Se dunc l'ot notunier
Ki najant [vait] par mer,
La nef met en ubli,
Senes est endormi.
Aiez en remembrance,
Ço est signefiance,
Les sereines qui sunt :
Richeises sunt del munt.
La mer mustre cest munt :
La nef, gent ki i sunt;
E l'anme est notunier... *etc.*

L'auteur s'est donné pour tâche, dans son ouvrage, de mettre en vers français le Physiologus. Mais il a aussi puisé ailleurs [2].

1. Édition Emmanuel Walberg.

2. Voir Mann, *Der Physiologus des Philipp von Thaün und seine Quellen* (*Anglia*, VII, 420-468; IX, 392-434 et 447-450). Cf. *Französische Studien*, VI, 2.

La source directe de sa notice sur la sirène est à chercher dans un exemplaire du Physiologus annoté ou interpolé, comme celui dont s'est servi Barthelemy l'Anglais (voir ci-après, p. 492), et contenant l'indication des vers 1632-1633. Cet exemplaire devait aussi porter, à la moralisation, la leçon *diviciis* (expliquant le *richeises* du vers 1648), au lieu de la leçon *deliciis* des meilleurs manuscrits. Enfin, la rubrique semble indiquer que Philippe connaissait la notice d'Isidore, où, peut-être à cause du *Liber monstrorum*, avait été ajoutée la mention de queues de poisson.

6. — Second quart du XII^e siècle, Honorius « Augustodunensis » († vers 1150), *Speculum ecclesiae* [1]. [*Type A.*]

Saeculi sapientes scribunt tres Syrenes in insula maris fuisse, et suavissimam cantilenam diversis modis cecinisse, una quipe voce, altera tybia, tertia lyra canebat. Haec habebant facies mulierum, ungues et alas volucrum. Omnes naves praetereuntes suavitate cantus sistebant, nautas somno oppressos lacerabant, naves salo immergebant. Cumque quidam dux Ulyxes necesse haberet ibi praeternavigare, jussit se ad malam navis ligare, sociis autem cum cera aures obturare, et sic periculum illaesus evasit et eas fluctibus submersit.

C'est la tradition Servius-Isidore [2].

La légende rappelée dans la dernière phrase était célèbre, reprise maintes fois non seulement par les auteurs antiques, mais aussi par les écrivains ecclésiatiques (saint Maxime de Turin, par exemple [3].

7. — En 1155, Wace, *Roman de Brut* [4]. [*Type B.*]

733 Les sereines ont la trovees
Ki lur nés unt mult destorbees.
735 Sereines sunt monstres de mer;
Des chiefs poënt femes sembler,
Peisson sont del numbril aval.
As mariniers unt fait maint mal.
Vers occident es granz mers hantent,

1. Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXII, col. 855-856.
2. Voir ci-dessus, p. 440.
3. Dans son homélie XLIX (Migne, *Patr. lat.*, t. LVII, col. 339-342).
4. Édit. Ivor Arnold.

Douces voiz unt, dulcement chantent ;
Par lur duz chant les fols atraient
E a deceivre les asaient.
Li fol home ki lur chant oient
De la dulçur del chant s'esjoient ;
Lur vei[e] oblient e guerpissent
E, se par tens ne s'avertissent,
Tant les funt par mer foloier
Ke sovent les funt periller
U, al mains, lur dreit eire perdent.
Par meinte feiz as nés s'aerdent
E tant les tienent et demorent
Ke a roche u a peril corent.

Suit une moralisation où les sirènes sont données comme la représentation du diable.

L'ouvrage de Wace est une adaptation, souvent enrichie de nombreux éléments, de l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth, qui, parlant des navigations de Brutus, éponyme des Bretons, disait seulement, quant à notre propos, que ce héros, débouchant dans l'Océan par les colonnes d'Hercule, avait vu apparaître « monstra maris vocata sirenes, quae, ambiendo naves, fere ipsas obruerunt » [1]. Les additions du poète français, dans la mesure où il n'en est pas l'inventeur, proviennent du Physiologus librement interprété. Mais il faut, semble-t-il, supposer qu'il en avait vu un exemplaire où *volatilis* avait été remplacé par *piscis*.

8. — Peu avant 1184, Alain de Lille, *De planctu Naturae*. [*Type B.*] Énumérant les poissons brodés sur le manteau allégorique de Nature, l'auteur dit [2] :

Illic in sirenum renibus piscis, homo legebatur in facie.

Plus loin [3], comparant le goût pour la boisson à une idolâtrie, il écrit de ses effets :

...tanquam sirenes usque ad exitium dulces, delectationis melodiam facie tenus praeferentes, suos amatores ad idolatriae perducunt naufragium.

1. Édit. E. Faral, *La légende arthurienne*, t. III, p. 85.
2. Migne, *Patr. lat.*, t. CCX, col. 437.
3. *Ibid.*, col. 462.

L'expression *usque ad exitium dulces* vient de Boèce [1]. Mais, pour le reste, dans l'un et l'autre passage, l'information d'Alain a une autre origine, que je ne saurais dire.

9. — Avant 1195, Herrade de Landsberg, *Hortus deliciarum* [2]. [*Type A.*] C'est la reprise du texte d'Honorius avec, dans le manuscrit célèbre qu'on en a, des illustrations appropriées.

10. — XII[e] siècle, manuscrit du British Museum, Burney, 327. Les sirènes sont rangées parmi les oiseaux. [*Type A.*]

11. — XII[e] siècle, manuscrit de Cambridge, Bibl. de l'Université, II.4.26 (reproduit par M. R. James, *op. cit.*). [*Type A par le texte, Type D par l'illustration.*]

Le texte, qui est celui du Physiologus, décrit les sirènes comme des femmes-oiseaux. Mais l'image qui accompagne la notice représente une sirène munie d'ailes à la ceinture et de deux pattes d'oiseaux, tenant à la main droite un poisson et, de la gauche, l'extrémité de la queue de poisson qui termine son corps par derrière. Cette inconséquence est remarquable : elle prouve, comme on le voit pour d'autres ouvrages [3], que l'illustration peut obéir à une tradition figurée indépendante de la tradition littéraire et qui, dans certains cas, a pu l'influencer.

12. — Fin du XII[e] ou début du XIII[e] siècle, Gervaise, *Bestiaire* [4]. [*Type B.*]

Sereine est de mer un peril :
Feme est par desus le lonbril
Et poisons desoz la ceinture.
Tant chant bel que creature
Ne s'en porroit par saoler
Ne d'oïr le douz chant chanter.
Quant genz vont par la mer [najant
Et les sereines vont chantant,
Quant avoir en cudent l'oïe,
Tant est douce la melodie,
Tant se delitent en l'oïr
Que toz les covient endormir;
Et quant il se sont endormi,
Maintenant les ont asalli
Les sereines; si les acorent,

1. Édit. Weinberger, livre I, 1 (prose), 39.

2. Édition Straub et Keller, Strasbourg, 1879-1889, p. 44 et planches LVII et LVIII.

3. Par exemple, pour le *Roman d'Alexandre*.

4. Édit. Paul Meyer (*Romania*, t. I, 1872, p. 420 ss.).

Lor char despiecent et desvorent.
Cil qui aiment tragitaours,
Tumeresses et jouglaours,
Cil ensevent, ce n'est pas fable,
La procession au deable.

Deables les va esvoillant
Et ensi les va decevant,
El perfont anfer les envoie :
Ensi set il querre sa proie.

Cette notice est calquée, moralisation comprise, sur celle du Physiologus [1], sauf que, là où ce dernier porte *volatilis*, le poète français a mis *poisons*, soit selon son modèle, soit de son propre chef.

13. — Fin du XII[e] ou début du XIII[e] siècle, Pierre le Picard, *Bestiaire* [2]. [*Type A ou Type A et E, selon les manuscrits.*] Je donne en regard (après collation nouvelle) à gauche le texte du manuscrit *P*, à droite celui du manuscrit *S* avec variantes de *R* (je mets entre crochets les éléments manquant dans *R* et en italiques ceux qui manquent dans *S*).

[1]. Ysayes dist : « La seraine et li diable manront en Babiloine. Et li herichons et li hanetons mandront en lor maisons et habiteront. »

[Ysayes dist : « La seraine et] le diables [manront en l'abisme], et li *herisons et* anocentors habiteront en lor maisons. »

[2]. .III. manieres de seraines sont, dont les .II. sont moitié feme, moitié poisson ; et l'autre, moitié feme moitié oiseax. Et chantent totes .III., les unes en buisines et les autres en harpes, et les tierches en droite vois.

[3]. Et li honocentors, c'on apele sacraire, est dis por ce que il est moitié homme et moitié asne. De cels dist Ysaies : « Li home portent sa

Li onocentors, que on appelle la sajetaire, est diz pour ce qu'il est moitié home et moitié cheval. Les homes portent sa (*R* la) semblance

1. Voir ci-dessus, p. 437.

2. Publié par Ch. Cahier (Cahier et Martin, *Mélanges d'archéologie*, t. II), d'après trois manuscrits, savoir *P* = Arsenal, 3156, anc. B. F. 283 (exécuté vers 1268); *R* = Bibl. nat., fr. 834, anc. fr. 7215[3] (XIV[e] s.); *S* = Bibl. nat., fr. 944, anc. 7284[3.3] (XV[e] s.). Mais il en existe d'autres manuscrits (voir P. Meyer, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXIV, p. 384). La notice sur les sirènes se trouve à la page 172 de l'édition Cahier.

La date se déduit de la dédicace à l'évêque « Philipon Cuers », supposé comme étant le Philippe de Dreux qui occupa le siège de Beauvais de 1175 à 1215.

samblance qui ont dobles cors et dobles paroles. » C'est quant il dient bien devant et mal deriere.

[4]. Phisiologes dist que la seraine porte samblance de feme de si a] nonbril, et la partie d'aval est oisel.

[5]. La seraine a si dous chant qu'ele dechoit cels qui nagent en mer.

[6]. Et est lor melodie tant plaisant a oïr que nus ne les ot, tant soit loing, qu'il ne li covieigne venir.

[7]. Et la seraine les fait isi oblier, quant ele les i a atrait, que il s'endorment.

[8]. Et quant ils sont endormi, eles les asaillent et ocient en traïson, que il ne s'en prenent garde.

[9]. Ausi est de cels qui sont es richoises de cest siecle et es delis endormis que (*ms.* qui) lor aversaire ocient : ce sont li diable.

[10]. Les seraines senefient les femes qui atraient les homes par lor blandissemens et par lor dechevemens a els de lor paroles, que eles les mainent a povreté et a mort. Les eles de la seraine ce est l'amor de la feme qui tost va et vient.

qui ont double cuers et double paroles. C'est quant il dient bien devant et mal deriere.

Phisiologes dist que la seraine porte samblance de feme de ci [jusques] au nonbril, et la partie d'aval est oisel.

La seraine a si [tres] dous chant qu'elle deçoit cels qui nagent par la (*R* : n. en) mer, et atrait a lui par la (*R* : par grant) doulceur de son [doulz] chant,

et les fait si oblier (*R* : lor fait oblier si) que s'endorment,

Quant elle (*R* les) voit [qui sont] endormy, si les assault et occist (*R* : eles les assaillent et ocient).

Ausi est de cels qui sont es richoises de cest siecle et *es delis* endormis, que lor aversaire ocient : ce sont li diable.

Les seraines senefient les *foles* femes qui atraient les homes *et ocient* par lor blandissemens [et par lor dechevemens] a els, et par leurs decevens paroles [que elles leur dient; et font] tant que elles les mectent (*R* : mainent) a povreté et a mort. Les ailes de la seraine, ce est l'amor de la feme, qui va et vient.

Dans le manuscrit *P*, la notice est précédée d'une illustration (reproduite par Cahier, ouvr. cité, t. II, pl. XX, Z), où l'on voit trois sirènes : l'une en l'air, avec des ailes, un bas de corps et des pattes d'oiseau, sonne du cor; les deux autres flottent sur l'eau, sans ailes ni plumes, avec des queues de poisson, l'une d'elles jouant de la harpe, et l'autre, sans instrument, ouvrant ses bras.

L'on a pu voir que, dans la notice imprimée ci-dessus, le manuscrit P^1 fournissait des éléments absents des manuscrits

1. Comme le ms. 437 de la Faculté de Médecine de Montpellier.

R et *S* [1]. Ces éléments sont-ils adventices, ou bien ont-ils été retranchés, dans *R* et *S*, d'un texte primitif ?

La même constatation se fait et la même question se pose pour l'ouvrage considéré dans son ensemble. L'âge des manuscrits ne signifie rien : les manuscrits *R* et *S*, respectivement du XIV^e^ et du XV^e^ siècle, peuvent avoir conservé un texte primitif plus fidèlement que *P*, qui est du XIII^e^ siècle. Le fait est que les notices des manuscrits *R* et *S* se trouvent toutes dans l'ancien Physiologus et dans les bestiaires latins qui en dérivent immédiatement (par exemple, celui de la Bodléienne Laud. Misc. 247, considéré comme typique, ou le ms. 2 C XII du Musée britannique), et dans le même ordre. Au contraire, le manuscrit *P* contient de nombreuses notices étrangères au Physiologus et, pour celles qui figurent dans cet ouvrage, dans un ordre qui n'est pas le même. On en conclurait, contre l'opinion de Charles Cahier, et selon celle qui prévaut aujourd'hui [2], que le manuscrit *P* représente la rédaction augmentée d'un texte primitif, conservé plus ou moins bien par les manuscrits *R* et *S*. A moins que quelqu'un, autre que Pierre, prenant un bestiaire latin du type traditionnel, se soit avisé d'en donner une traduction française en prenant bonnement celle-ci dans l'ouvrage représenté par *P*; et son texte serait celui des manuscrits *R* et *S*.

Si le texte de *P* doit être finalement considéré comme l'amplification d'un ouvrage antérieur, l'on y notera spécialement la mise en œuvre d'un bestiaire dérivé du Physiologus déjà interpolé. On y trouve, en effet, une notice sur les oiseaux « qui naissent sur les arbres et en tombent quand ils sont mûrs » et qui sont des bernaches. Or cette fable, venue de Giraut de Cambrie (*Topographia hibernica*), a été insérée, manifestement d'après lui, en deux bestiaires latins jumeaux, les manuscrits harléien 4751 et bodléien 764, tous deux de la fin du XII^e^ siècle, à l'exclusion de tous les autres [3]. C'est là, probablement, que l'auteur de la rédaction *P* a puisé son information [4].

1. De même que du manuscrit La Clayette. Je ne saurais dire actuellement à quel groupe appartient le ms. Phillips et celui du Vatican (Reg. 1323) qui contiennent aussi l'ouvrage.

2. Voir P. Meyer, art. cité, p. 386.

3. Les affinités du ms. *P* avec le manuscrit harléien n'ont pas échappé à

Voir note 4, p. 490.

De quelque façon que se résolve la question du rapport des manuscrits *R* et *S* avec le manuscrit *P*, il s'agit de savoir si, pour la notice relative aux sirènes considérée indépendamment, il y a eu addition par *P* ou suppression par le modèle commun à *R* et *S*. Car ce qui vaut pour l'ensemble de l'ouvrage ne vaut pas nécessairement pour toutes ses parties.

Or les arguments en faveur de l'une ou l'autre hypothèse se balancent à peu près.

Les trois manuscrits s'accordent, à quelques détails près, et négligeables, sur la moralisation, dont la première partie (alinéa 9) correspond à celle du Physiologus, et la seconde (alinéa 10) à l'interprétation d'Isidore. L'auteur du texte primitif ne s'était donc pas interdit d'exploiter Isidore, comme l'ont fait assez tôt, déjà dans le XII^e^ siècle, les auteurs de certains textes des Bestiaires. Il pouvait donc bien, à l'alinéa 2, comme on le voit dans *P*, avoir arrangé à sa façon le texte des *Étymologies* relatif au physique des sirènes. De plus l'alinéa 6, qui n'est pas donné par *R S*, semble être un souvenir du Physiologus (« tant soit loing » rendant le « longe navigantium » du latin), de même qu'aux alinéas 7 et 8, où le mouvement de l'exposé ancien est plus fidèle en *P* qu'en *R S*, le « que il ne s'en prenent garde », répond très probablement aux mots « ignaros et incautos » du Physiologus. Or il est assez difficile d'imaginer qu'un amplificateur du texte de *R S* ait ainsi recouru à une nouvelle lecture de ce dernier ouvrage.

Mais, d'autre part, la composition de la notice est moins logiquement ordonnée en *P* qu'en *R S*, où, deux mots du texte d'Isaïe appelant explication, à savoir *sirenae* et *onocentauri*, la notice traite d'abord des onocentaures, puis des sirènes; tandis que, dans *P*, l'insertion de l'alinéa 2 rompt le fil de l'exposé,

---

Ch. Cahier, qui toutefois a égaré le lecteur en reproduisant, dans son édition de *P*, et sans avertir de l'origine, l'illustration qui dans le manuscrit harléien accompagne la notice sur les bernaches. On en conclurait à une dérivation directe. En réalité, *P* contient bien, lui aussi, une illustration, mais différemment conçue.

4. Je ne saurais dire si Alexandre Neckam et Gervais de Tilbury, qui connaissent eux aussi cette histoire, l'ont prise directement dans Giraut ou bien, indirectement, dans un bestiaire.

qui commence par les sirènes et continue par les onocentaures, pour revenir enfin aux sirènes.

Le manuscrit *P* étant de l'année 1268, c'est à cette date au plus tard qu'a été rédigé l'alinéa 2 sur la forme des sirènes.

14. — En 1211, Guillaume le Clerc de Normandie, *Bestiaire*[1] [*Type C*].

De la seraine vus dirons
Que mult ad estrange façon :
De la centure en amont
Est la plus bele rien del mond,
En guise de femme est formee ;
L'altre partie est figuree
Comme peisson u cum oisel.
Tant chante ducement et bel
Que cil qui vont par mer negant,
Si tost cum il oient cel chant,
Ne se poent mie tenir
Que la nes convenge venir.
Et quant trestoz sunt endormis,
Dunt sunt deceüz et trahis ;
Car les sereines les oscient
Sanz brai, sanz noise, qu'il ne crient.
La sereine, qui si bien chante
Que par son chant les genz enchante,
Done essample a cels chastier
Que par cest mond deivent nagier :
Nus, que par ce monde parsom,
Sumes deceüz par tel son,
Par veine glorie, par delit
De ceo monde, qui nus oscit
Quant le delit avonsa mors...
Les mariniers qui par mer vont
Ne les querent ja encontrer,
Car ceo est un grant peril de mer ;
Mes il i ad meint mariner
Que s'en set garder et gueiter :
Quant il va siglant par la mer,
Ses oreilles prent a estoper,
Qu'il n'oie chant qui les deceit...

Mann (*op. cit.*, p. 36) a considéré que la source de Guillaume avait été, pour son ouvrage, la rédaction du bestiaire donnée par le manuscrit du British Museum Reg. 2 C. XII (XII[e] siècle). Mais, dans ce manuscrit, dont l'article « sirène » est à peu près conforme au texte du Physiologus reproduit ci-dessus, p. 438-439, il n'est pas fait mention d'une sirène femme-poisson.

15. — Avant les environs de l'année 1214, Gervais de Tilbury, *Otia imperialia*[2]. [*Type B.*] Après un chapitre sur les dauphins :

1. Texte dans Cahier et Martin, *op. cit.*, t. II, p. 175. Je maintiens les leçons, même incorrectes, du manuscrit de la Bibliothèque nationale fr. 902 (anc. 7268^{3}A^{3}).

2. Édit. Leibnitz, *Scriptores rerum brunsvicensium*, t. I, p. 984 ss. Le passage qui nous intéresse est au livre III des *Otia*, chap. LXIV.

De sirenibus maris Britannici.

Ad haec, in mari Britannico sirenes scopulis insidere videntur, quae caput foemineum, capillos lucidos et proceros habent, ubera muliebria, omniaque foemineae formae membra usque ad umbilicum, cetera in piscem finiuntur.

Hae cantu dulcissimo sic nautarum transeuntium corda penetrant, quod, suavi aurium pruritu admodum delectati, officii sui sunt im[me]mores et incauti naufragium persaepe patiuntur.

Gervais s'est plu à mettre en Grande-Bretagne nombre de curiosités que la tradition ne situait aucunement ou qu'elle situait ailleurs (les « antipodes », les « nuitons », etc.). Geoffroy de Monmouth avait placé les sirènes dans l'Océan, au sortir des Colonnes d'Hercule; et de même Layamon, son traducteur en anglais.

Les armes d'Irlande (mais depuis quand au juste ?) portent une harpe à la grande corde de laquelle est adossée une sirène ailée et, semble-t-il, finissant en poisson. L'on peut penser que, dans cette figuration, c'est l'idée de la harpe, l'instrument celtique par excellence, qui a amené celle de la sirène.

16. — Avant 1240, Jacques de Vitry, *Orientalis sive Hierosolymitana historia* [1]. [*Type A.*] Les sirènes sont rangées parmi les oiseaux marins monstrueux :

Sirenes, licet in parte superiori virginibus assimulantur, partes tamen inferiores avis speciem praetendunt. Unde intra aves marinas eas deputant, licet sint monstruosae.

17. — Vers l'année 1240, Barthelemy l'Anglais, *De genuinis rerum caelestium, terrestrium et inferarum proprietatibus* [2]. [*Types A et B.*]

De sirena. Sirena-sirenae, vel siren-sirenis, dicitur monstrum quod dulcedine sui cantus trahit nautas ad periculum : unde dicitur ἀπὸ τοῦ σύρειν, hoc est a trahendo, ut dicit *Huguitio.*

Glossa autem super Isaiam dicit : Sirenae sunt serpentes cristati et alati. Alii autem dicunt quod sunt pisces marini in specie muliebri.

Papias autem dicit : Sirenae sunt dracones magni volantes et cristati, ut quidam putant.

1. Édit. de Douai, chap. XC, p. 191.
2. Édit. de Francfort, 1601, livre XVIII, chapitre XCV, p. 1113.

Isidorus autem, lib. 20, ubi agit de portentis, dicit : Sirenes tres finguntur fuisse, ex parte volucres, ungulas et alas habentes, quarum una voce, altera tibia, tertia lyra canebat, quae illectos navigantes sub specie cantus ad naufragium pertrahunt. Secundum veritatem autem meretrices fuerunt, quae, transeuntes [quoniam] ad egestatem ducebant, fictae sunt perducere ad naufragium navigantes.

Dicit autem Isidorus, lib. 12 : In Arabia sunt serpentes cum alis, qui serenae vocantur, quae plus currunt quam equi, et volare dicuntur ; quorum virus tantum est ut ante mors quam dolor sentiatur.

De sirene autem dicit Physiologus : Siren est monstrum marinum, ab umbilico et sursum habens formam virginis, inferius figuram piscis. Haec belua in tempestate gaudet, in sereno autem dolet.

Haec dulcedine cantus facit dormire navigantes, quos cum viderit consopitos, ad navem accedit, et quem poterit rapere secum ducit, et, perferens ipsum ad locum siccum, primum secum coire cogit ; quod si noluerit vel non poterit, illum perimit et ejus carnes devorat et transglutit. De talibus monstris legitur in Historia Alexandri Magni.

Cette notice, recueil d'informations fournies par diverses autorités, montre bien l'embarras où les clercs du moyen âge pouvaient se trouver devant la discordance des témoignages concernant les sirènes.

Il leur était facile de voir que les sirènes, serpents de l'Arabie, décrites par Isidore (et, d'après lui, par Papias [1]) étaient tout autre chose que les sirènes à tête et buste de femme. Mais, s'agissant des sirènes de l'Écriture, ils constataient qu'en fin de compte les interprètes ne savaient pas comment se prononcer. De ceux-ci, les uns, comme Eucherius (suivi par le grammairien Papias) s'en tenaient à l'explication de saint Jérôme, qui disait : « sirenae ... dracones magnos ..., qui cristati sunt et volantes [2]. » D'autres, considérant ce que leur apprenaient Servius, Fulgence (suivi par Hugutio [3]), Isidore de Séville, enregistraient la tradition païenne à laquelle Jérôme lui-même faisait plusieurs fois allusion [4]. Si bien qu'en définitive la glose

1. *Elementarium doctrinae rudimentum*, Venise, 1485. Papias écrivait vers l'année 1050.

2. Voir ci-dessus, p. 437.

3. Dans ses *Derivationes* (non imprimées), ouvrage du XIIe siècle, de même que par Gunther de Pairis, *De oratione*, III, 5, et par le rédacteur du *Mythographus vaticanus tertius*, 11, 9, etc.

4. Voir ci-dessus, p. 439-440.

sur Isaïe citée par Barthelemy l'Anglais donnait parallèlement les deux interprétations[1].

Il est assez curieux que cette tradition païenne ait finalement prévalu dans l'esprit du plus grand nombre grâce au Physiologus, pourtant d'inspiration chrétienne, mais qui décrivait les sirènes selon l'image que s'en faisaient les païens.

Seulement, le Physiologus n'étant point texte d'autorité, les arrangeurs ne se sont pas privés d'y ajouter, ni d'y changer; et la femme-oiseau de la rédaction primitive, qui apparaissait comme singulière puisqu'il s'agissait d'un monstre marin, est devenue en diverses copies une femme-poisson. C'est une copie de cette sorte que Barthelemy l'Anglais a dû avoir sous les yeux; elle devait aussi contenir, comme celle dont avait disposé Philippe de Taon, la mention des sirènes chantant dans la tempête et pleurant par le beau temps.

Barthelemy termine en parlant du sort fait par les sirènes à leurs victimes, obligées de s'accoupler à elles, et dévorées si elles ne le voulaient ou ne le pouvaient pas. Il a ainsi pris pour bon argent, dans un ouvrage qui faisait foi à l'Université de Paris, ce que contait la légende d'Alexandre, recueillie par lui, il le dit, dans une *Historia Alexandri Magni*. On lit, en effet, dans la Lettre d'Alexandre à Aristote sur les merveilles de l'Inde[2] :

> ... capillatae mulieres, quae pisce vivebant, aquis immersae ... Quae igna ros regionum homines in flumine natantes aut tenendo in gurgite suffocabant aut tractos in arundinetum, cum essent specie mirabiles, affectu suo avide victos corrumpebant aut veneria exanimabant voluptate. Quarum nos duas tantummodo cepimus colore niveo, similes nymphis, defusis per terga capillis.

C'est là l'origine de la donnée qui, par l'intermédiaire d'une rédaction interpolée de l'*Historia de proeliis* de l'Archiprêtre

1. Cette glose comprenait bien les deux phrases données par Barthelemy, puisqu'elles se trouvent également dans la citation qu'en fait Jean de Gênes (voir ci-après, p. 502).

2. Publiée par Kuebler, en appendice à son édition de Julius Valerius, p. 219. Cf. une autre rédaction, identique pour le fond, p. p. Fr. Pfister, *Kleine Texte zum Alexanderroman* (*Sammlung vulgärlateinischer Texte* hgg. von W. Heraeus und Morf), cap. XXI, p. 36.

Leo [1], est passée dans le Roman d'Alexandre en français [2]. Initialement, il ne s'agissait pas de sirènes (que d'ailleurs les textes précités ne nomment pas); mais Pline [3] rapportait, sans pourtant y croire, qu'au dire du Grec Dino, les sirènes auraient existé dans l'Inde. C'était une invitation à prendre pour des sirènes les femmes aquatiques, de grande beauté, à longue chevelure, et redoutables séductrices, de la Lettre d'Alexandre.

Je ne saurais préciser en quelle version de l'Histoire d'Alexandre, probablement latine, Barthelemy a puisé : ce qu'il écrit s'écarte un peu de la Lettre d'Alexandre à Aristote, se rapproche du roman français, et peut provenir d'une rédaction, à déterminer, de l'*Historia de proeliis* [4].

18. — Vers l'an 1240, Thomas de Cantimpré, *De natura rerum*. [*Type D.*] Voir le texte ci-dessus, p. 458-460.

20. — Année 1246, *Image du monde* (première rédaction), en vers. [*Types D et C*] [5].

Autres i a c'ont de puceles
Testes et cors jusqu'as mameles,

1. P. p. O. Zingerle, *Die Quellen zum Alexander des Rudolf von Ems* (*Germanistische Abhandlungen* hgg. von K. Weinhold, IV, 1885). Voir § 115, p. 253 : « Et erant in eodem flumine mulieres speciose nimis, habentes capillos multos et longos usque ad talos. Ipse mulieres, si videbant homines extraneos natare super ipso flumine, apprehendebant et suffocabant illos aut trahebant eos in ipso arundineto, et tam diu faciebant eos secum concumbere, quousque sine anima remanerent. »

2. *The medieval French Roman d'Alexandre* (*Elliott Monographs*, ed. by C. Armstrong), t. I, p. 128 et 225, t. II, p. 208.

3. X, LXX, 1 : « Nec sirenes impetraverint fidem, licet affirmet Dino, Clitarchi celebrati auctoris pater, in India esse mulcerique eorum cantu quos gravatos somno lacerent. »

4. L'auteur de *Renard le contrefait* (début du XIVe siècle) rattachera à une autre partie de la légende, c'est-à-dire à l'épisode de la plongée d'Alexandre dans la Mer Rouge, ce qu'il dit des sirènes :

16343 Assés vit ou fons et aval
Moitié homme, moitié cheval,
Moitié femme, moitié poisson,
Et sereines a grant foison.

5. Je donne le texte du ms. français 1548 de la Bibliothèque Nationale, fo 21 vo. Il s'agit des « poissons d'Inde ».

Autres poissons, si com [1] d'oisiaux,
Et ont [2] lor chanz moult douz et biaux.
Seraines ainsi les claime on.
Li un dient ce sont poisson,
Li autre les voelent clamer
Oisiaux qui volent par la mer [3].

Rédaction en prose. [*Types D et C*] [4] :

Autres poissons y a qui ont tresces et cors de puceles jusques au nombrill et, par desoz le nombrill, de poisson et ailes d'oisiaus. Si est leur chant si biaux et si douz que ce est merveilles a oÿr; et sont apelees seraines. Si dient les uns que ce sont poissons; les autres dient que ce sont oisiaus qui volent par mer.

21. — Vers l'année 1250, Vincent de Beauvais, *Speculum naturale*, livre XVII, chap. CXXIX [5]. [*Type D.*]

De Syrene. PHYSIOLOGUS : Syrenes sunt animalia mortifera, usque ad umbilicum figuram hominis habentia; extrema vero pars, usque ad pedes, volatilis et piscis habet figuram... [*etc.*].

Ex Libro de NATURA RERUM : Syrenes sunt animalia mortifera, quae... *etc.*

Sunt et syrenae serpentes in Arabiae partibus habitantes... *etc.*

Le texte du *Physiologus* ici reproduit est proche de celui que donnent le manuscrit *B* (Berne 233) et les manuscrits harléien 4751 et bodléien 764, tous deux de la fin du XII[e] siècle. Il en faudrait voir beaucoup d'autres, que je n'ai pas vus. En tout cas, l'exemplaire dont s'est servi Vincent portait, à la différence de *B*, la leçon *volatilis et piscis*.

Le *Liber de natura rerum* est celui de Thomas de Cantimpré, dont Vincent a reproduit toute la notice sur les sirènes (voir ci-dessus, p. 458-460). Mais il a négligé les indications de Thomas sur les auteurs auxquels celui-ci se référait. Pour le reste, les variantes de son texte qui méritent d'être relevées sont : au

1. Variante du ms. 3516 (anc. B. F. 283) de l'Arsenal : *eles* (au lieu de *si com*).
2. *Ibid.* : sont.
3. *Ibid.* Le vers est remplacé par le suivant : « Damoiseles et apeler. »
4. Édit. O. H. Prior, p. 126.
5. Édit. de Douai, 1624, col. 1314

début de l'alinéa 5 de Thomas, l'ordre *partem corporis* (au lieu de *corporis partem*), que j'ai supposé dans un exemplaire primitif et qui aurait facilité un bourdon; — au même alinéa, *porro in fine corporis* (au lieu de *in fine vero corporis*), qui, si la leçon était bien de Thomas, ferait disparaître la particularité de style dont j'ai fait état; — la dernière phrase de l'alinéa 3 rejetée après l'alinéa 8; — omission de l'alinéa 10; — arrêt de la citation à l'alinéa 11, après les mots de Thomas *dicentes Syrenas in veritate monstra esse marina*.

L'alinéa sur les sirènes-serpents de l'Arabie provient d'Isidore.

22. — Troisième quart du XIII^e^ siècle (en tout cas avant 1285, date d'un manuscrit), Richard de Fournival, *Bestiaire d'Amour* [1]. [*Type E.*]

La seraine.

... car il sont trois manieres de seraines, dont les deus sont moitié feme, moitié poissons; et la tierce, moitié feme et moitié oiseaus; et chantent toutes trois ensamble les unes en buisines, les autres en harpes, et la tierce en droite vois. Et lor melodie est tant plesanz que nus ne les ot que ne li coviegne venir. Et quant li home est priés, si s'endort; et quant ele le troeve endormi, si l'ocit.

Une figure qui accompagne le texte dans le manuscrit publié par Hippeau montre une sirène avec des ailes (on ne voit pas le bas du corps) et deux autres avec une queue de poisson.

Le texte est le même que celui du Bestiaire de Pierre dans le manuscrit *P* (voir ci-dessus, p. 487-488), mais sans la partie (alinéa 4) où ce dernier auteur rappelait la description du Physiologus donnant les sirènes comme des femmes-oiseaux.

L'emprunt est certainement de Richard, puisque la dernière phrase, pour laquelle il ne cite pas d'autorité, vient du Physiologus, auquel Pierre se réfère expressément, en le suivant de plus près que Richard.

23. — Fin XII^e^ (?)-XIII^e^ siècle, *De bestiis* [2]. [*Types B ou C selon les manuscrits.*]

1. Édit. Hippeau, 1860, p. 16, d'après le ms. de la Bibliothèque Nationale fr. 412 (anc. 7019 [3]).

2. Migne, *Patr. lat.*, t. CLXXVII. Le passage ici relevé se trouve au livre II, chap. XXXII (col. 78).

Dicente Isaia de Babylonia : « Syrenae habitabunt in delubris voluptatis ejus. »

[1]. Syrenae animalia sunt ipsis acquiescentibus mortifera, quae, ut Physiologus describit, superne usque ad umbilicum figuram *muliebrem* habent; inferna vero pars usque ad pedes *piscis* habet figuram.

Mirificum quoddam ac dulcisonum melodiae carmen canunt, ita ut, per suavitatem vocis, auditus longe navigantium invitent et ad se trahant, ac nimia suavitate modulationis perlectent aures, et, eos ac sensus eorum delinientes, in somnum vertant. Tunc demum, cum viderint eos gravissimo somno sopitos, invadunt eos et dilaniant carnes eorum; ac sic, per suavis soni voces, ignaros et insipientes homines decipiunt et necant. Sic et illi, qui deliciis hujus saeculi, et pompis, et theatralibus voluptatibus delectantur, tragoediis et comoediis dissoluti, velut gravi somno sopiti adversariorum praeda efficiuntur.

[2]. Syrenas tres fingunt fuisse, ex parte virgines et ex parte *pisces*, habentes *squamas* et *caudam piscinam*. Quarum una voce, altera tibiis, tertia lyra canebat, quae incautos per ea loca navigantes cantuum illecebris naufragio periclitari faciebant. Secundum autem veritatem, meretrices fuerunt, quae transeuntes ad egestatem adegerunt; ideoque illis dictae sunt inferre naufragia. Habuisse autem *squamas* et in fluctibus habitasse dicuntur quia fluctus Venerem creaverunt.

Ce texte, tel qu'on vient de le lire [1], se trouve au livre II du traité donné par Migne sous le titre *De bestiis et aliis rebus* et qui reproduit l'édition des œuvres de Hugues de Saint-Victor imprimée à Venise en 1588. En réalité, le livre I de l'ouvrage, qui est un Aviaire, appartient à Hugues de Fouilloi, qui l'a compilé dans le troisième quart du XII^e^ siècle; et le livre II, qui traite des bêtes, et qui a été postérieurement annexé au premier, n'est ni de Hugues de Fouilloi, ni de Hugues de Saint-Victor.

La notice sur les sirènes, en sa forme imprimée, est l'article 32 de ce livre II. Elle comprend deux parties.

La première est une copie du Physiologus, avec plusieurs différences de détail et d'importance secondaire, mais aussi avec un changement notable, le mot *volatilis* de l'original ayant été remplacé par celui de *piscis*.

La seconde partie reproduit le texte d'Isidore, mais, outre quelques variantes ici négligeables, elle y introduit une notion

1. Sauf que les italiques et quelques différences dans la ponctuation sont de mon fait.

nouvelle. En effet, là où Isidore avait écrit *volucres, habentes alas et ungulas*, notre texte donne *pisces, habentes squámas*; et, à la dernière phrase, là où Isidore disait *alas autem habuisse et ungulas*, on trouve ici *habuisse autem squamas*. Corrélativement, en cette même phrase, les mots d'Isidore *quia amor et volat et vulnerat*, devenus inintelligibles du moment que l'on retirait aux sirènes leurs ailes et leurs serres, ont été supprimés.

J'ignore de quel manuscrit se sont servis les éditeurs de Hugues de Saint-Victor et s'ils l'ont fidèlement reproduit. Une étude des nombreux manuscrits intéressant l'Aviaire de Hugues de Fouilloi et les suites qui y ont été appliquées a été amorcée par M. Yves Lefèvre. Elle me permet de m'arrêter au manuscrit de l'Arsenal 394 *E*, du XIII[e] siècle, et originaire de l'abbaye de Saint-Victor, où se trouvent deux bestiaires. L'un [1] contient une notice sur la sirène, conforme pour l'essentiel à celle du Physiologus : la sirène y est femme et oiseau. Le second [2] contient plusieurs articles empruntés, semble-t-il, au premier; mais, pour les sirènes, il donne le texte différent que voici [3] :

Isaias dicit : « Serena et demonia stabunt in Babilonia et herinacius et potentamus [*onocentaurus*] habitant [*habitabunt*] in domibus eorum. » Serena, inquit, animalia sunt mortifera. Phisologus describit quia usque ad umbilicum figuram *hominis* habent, extrema vero pars usque ad pedes *volatilis vel piscis* habet figuram.

Et musicum quoddam ac dulcissimum melodie carmen cantant, ita ut, per suavitatem vocis, auditus hominum longe navigantium invitent et ad se trahant, ac, nimia suavitate modulationis prolixe, aures ac sensus eorum declinantes in sompnum vertant. Tunc, cum viderint eos gravissimo gravissimo sompno sopitos, invadunt eos et dilaniant carnes eorum, ac sic persuasionis voces [*persuasione vocis*] ignaros et insipientes homines decipiunt et mortificant. Sic sibi [*ces deux mots à supprimer*] sic et illi, qui deliciis hujus seculi et pompis et voluptatibus delectantur, ut tragediis et comediis et [4] dis-

1. Commençant au folio 172.

2. Commençant au folio 179, sur un autre cahier, d'une autre main, mais toujours du XIII[e] siècle. La notice sur les sirènes est au folio 181 verso.

3. Très fautif. J'indique entre crochets et en italiques quelques corrections sûres ou probables. — Je mets en italiques, dans le texte, les mots importants pour notre propos.

4. Après ce mot, chute des mots *diversis musicis melodiis* du texte primitif du Physiologus.

soluti, velut grave [*gravi*] sompno sopiti adversariorum preda efficiuntur...

Onocentorum...

Serenes tres figurantur fuisse, ex parte virgines, ex parte *volucres vel pisces*, habentes alas et ungulas, *et scamas*. Quarum una voce, alia tibiis, tertia lyra canebat, quae indoctos navigantes pro cantu naufragio periclitari faciebant. Secundum autem veritatem meretrices fuerunt, quae transeuntes ad egestatem adegerunt; ideoque illis dictae sunt inferre naufragia. Alas habuisse et ungulas *et scamas* dicuntur quia amor volat et vulnerat. Quae ideo in fluctibus commorasse dicuntur quia fluctus Venerem creaverunt.

Une étude attentive de ce texte montre qu'il est parfois plus proche du Physiologus ancien que celui du pseudo-Hugues, imprimé à Venise et reproduit par Migne, mais que parfois aussi il se rencontre avec lui contre la tradition ordinaire. Tous deux doivent dériver d'une même rédaction particulière. Toujours est-il que, dans ce modèle, le texte du Physiologus et celui d'Isidore étaient accompagnés d'un *ad libitum*, indiquant la possibilité de femmes-oiseaux ou de femmes-poissons (*volatiles, volucres, vel pisces*). Le manuscrit de l'Arsenal, ajoutant au texte d'Isidore *et scamas*, en fait des êtres tripartis. Mais le texte imprimé, supprimant l'*ad libitum* et substituant *piscis* à *volatilis* (Physiologus) et à *volucres* (Isidore), impose résolument la notion de femme-poisson, ajoutant du reste à *squamas* la précision *et caudam piscinam*.

23. — Avant 1266, Brunet Latin, *Livre du Trésor*[1]. [*Type D.*]

Serene, ce dient li auctor, sont de trois manieres, ki avoient semblance de femme dou chief jusk'as quisses, mais de cel leu en avant avoient semblance de poisson et avoient eles et ongles; dont la premiere chantoit merveilleusement de sa bouche comme vois de feme, l'autre en vois de flaüt et de canon, la tierce de citole, et qui par lor dous chans faisoient perir les nonsachans ki par la mer aloient. Mais, selonc la verité, les seraines furent trois meretrix ki dechevoient toz les trespassans et les metoient en povreté. Et dist l'estoire k'eles avoient eles et ongles, par senefiance de l'amor ki vole et fiert; et conversoient en ewe, pour ce que luxure fu faite de moustor.

C'est la traduction, avec quelques interprétations personnelles (à Brunet ou à son modèle) de la notice d'Isidore de Séville,

1. Édit. Francis J. Carmody, 1948. Le passage sur les sirènes est au livre I, chap. CXXXVI (p. 131).

mais d'après un exemplaire où *volucres* avait été remplacé par *pisces*.

Le mot « manieres » doit ici s'entendre comme signifiant soit qu'il y avait trois sirènes, chacune d'aspect différent (l'une chantant, l'autre jouant de la flûte, la troisième de la citole), sans égard à la composition tripartite de leur corps, — soit que chacune était la combinaison de trois sortes d'êtres (femme, poisson, et oiseau). C'est le premier sens qu'il faut retenir, comme correspondant le mieux au texte d'Isidore, la notion d'un corps triparti n'intervenant que subsidiairement.

Pierre, en son Bestiaire (voir ci-dessus, p. 487), parlait lui aussi de « trois manieres de sirene »; mais, pour lui (suivi par Richard de Fournival), cette diversité tenait en même temps à leurs différentes fonctions de musiciennes et à la constitution de leur être.

La fin de la notice implique un contresens sur le texte d'Isidore, où *venerem* (en réalité *Venerem*, Vénus, née de l'écume des flots) a été compris comme « luxure ».

24. — Avant 1280, Albert le Grand, *De animalibus*[1]. [*Type D.*]

Syrenas [Syrenae?] fabulae poetarum monstra sunt marina, superius figuram mulieris longis mammis et dependentibus fetum lactantes [lactantia?], facie horribili, crine longo et soluto, inferius vero aquilinis pedibus, et superius alas habentia, et retro caudam squamosam qua regitur [reguntur?] ad natandum. Et apparentes fetus exhibent, et sibilos quosdam dulces emittunt, quibus audientes soporant et soporatos dilaniant; sed sapientes auribus obturatis transeunt, lagenas vacuas, quibus sirenae ludant, donec navis pertranseat, objcientes.

Stadler a bien vu que cette notice dérivait de celle de Thomas de Cantimpré, pour lequel il a indiqué comme sources le Physiologus et Adelinus, nommés par Thomas lui-même. Mais il a exprimé par un point d'interrogation son doute sur l'exactitude de la référence à Adelinus : c'est que, comme on le voit

1. Édit. H. Stadler (*Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters*, p. p. Cl. Baeumker, t. XVI, 1921), lib. 24, cap. 55, n° 119. Le manuscrit est très incorrect. Je n'ai rien changé au texte, même visiblement défectueux, me bornant à indiquer entre parenthèses quelques améliorations possibles.

par son annotation à l'article « scilla », venant aussitôt après, il n'a pensé qu'aux *Énigmes* d'Aldhelm, où en effet il n'y a rien sur les sirènes. Il ne s'est pas aperçu qu'il pouvait s'agir du *Liber monstrorum*.

25. — Avant l'année 1298, Jean Balbi de Gênes, *Catholicon* [1]. [*Type B?*].

Syrena a « syren », quod est « tractus ». Dicitur : « Hec syrena, -ne », et « hoc syren, -nis », et facit actum « syrenem » vel « syrenam ».

Monstrum marinum, quod dulcedine sui cantus nautas ad se trahit et submergi facit.

Unde « syrenicus, -ca, -cum », id est dulcis et delectabilis et affectivus seu attractivus cantus et periculosus.

Item syrene dicuntur serpentes cum alis, qui plus currunt quam equi, sed etiam volare dicuntur : quarum tantum virus est ut, post morsum, ante mors sequatur quam dolor sentiatur, secundum HUG[UTIO].

In GLOSSA autem super Esa[iam], c. CIII, g (*et syrene in delubris voluptatis*) dicitur sic : « syrene sunt animalia, vel serpentes cristati et alati, vel, ut alii dicunt, pisces marini in specie muliebri. »

ISIDO[RUS] autem, XI. *Ethym.*, ubi agit de portentis, dicit sic : « syrenes tres fingunt... » (*suit le texte d'Isidore*).

Hugutio, cité ici, ne fait que reproduire la notice d'Isidore sur ces serpents.

Voir ci-dessus, p. 492, la notice sur Barthelemy l'Anglais.

*
* *

Voici comment peuvent se résumer, au point de vue des types de sirènes, et selon un ordre chronologique approximatif, les notices précédentes [2] :

Avant 856	Raban Maur	*A*		
X[e] siècle	Mythographus Vat. I	*A*		
1121-1135	Philippe de Thaon			*D*
XII[e] s. (2[e] quart)	Honorius	*A*		
1155	Wace		*B*	
Peu avant 1184	Alain de Lille		*B*	

1. Édit. de Lyon, 1506. Cf. Mario Roques, *Recueil général des lexiques français du moyen âge*, t. II, p. IX ss.

2. Sur la signification des sigles *A*, *B*, *C*, *D*, *E*, voir ci-dessus, p. 481.

Avant 1195	Herrade de Landsberg	*A*				
XII^e siècle	Ms. Burney 327	*A*				
XII^e siècle	Ms. Cambridge II. 4. 26	*A* (texte)			*D* (illustration)	
Fin XII^e-XIII^e s.	Gervaise		*B*			
id.	Pierre le Picard (*selon les mss*)	*A*				ou *E*
1211	Guillaume le Clerc			*C*		
Avant 1214	Gervais de Tilbury		*B*			
Avant 1240	Jacques de Vitry	*A*				
Vers 1240	Barthelemy l'Anglais	*A*	*B*			
Vers 1240	Thomas de Cantimpré				*D*	
1246	Image du monde				*D*	
Vers 1250	Vincent de Beauvais				*D*	
XII^e s. (3^e quart)	Richard de Fournival					*E*
XII^e (fin)-XIII^e s.	*De bestiis* (*selon les mss*)		*B*	*C*		
1265	Brunet Latin				*D*	
Avant 1280	Albert le Grand				*D*	
Avant 1298	Jean de Gênes		*B*			

*
* *

Il résulterait de ce qui précède que le type de la sirène femme-oiseau est le seul qu'on trouve dans les textes (exception faite du *Liber monstrorum*) jusqu'au début du XII^e siècle. Toujours seul il figure encore en quelques textes ultérieurs (Honorius, Herrade, certains bestiaires, Jacques de Vitry). C'était en considération du double témoignage du Physiologus et d'Isidore de Séville.

Mais, dans le second quart du XII^e siècle, apparaît la notion d'une sirène femme-poisson. Cette notion nouvelle est alors donnée, selon les textes, soit comme la seule existante (déjà dans Wace et Alain de Lille), soit comme une autre possibilité que celle de la sirène femme-oiseau (Guillaume le Clerc, Image du Monde).

D'autre part (dès Philippe de Thaon) certains textes combinent les deux types en faisant de la sirène une femme en même temps oiseau et poisson, par une invention qui s'est largement diffusée.

Le type donné par Pierre le Picard et, à sa suite, par Richard de Fournival, est isolé.

Comment, maintenant, la notion de femme-poisson s'est-elle introduite dans le courant de la tradition ?

L'on pourrait supposer que ce fut par emprunt au texte du *Liber monstrorum*, que certains ont connu encore au XIII^e^ siècle, puisque Thomas de Cantimpré l'a directement ou indirectement exploité. Le premier en date des textes qui attestent la connaissance de ce type nouveau est celui de Philippe de Thaon, Philippe s'est servi du Physiologus latin, peut-être d'un exemplaire où, à propos de la sirène-oiseau, dont parlait l'original, un annotateur avait fait mention d'une sirène-poisson. Cet annotateur pouvait s'être inspiré du *Liber monstrorum*; mais peut-être aussi, considérant simplement que les sirènes étaient souvent qualifiées de monstres marins, a-t-il cru raisonnable de modifier le texte du Physiologus en introduisant l'idée d'une sirène-poisson : il aurait obéi, de son côté, au même sentiment de la vraisemblance que l'auteur du *Liber*.

Qu'un Physiologus ainsi annoté ait déterminé la diffusion du type sirène-poisson, je ne saurais le prouver en apportant un exemplaire de l'ouvrage qui contienne l'addition ou la correction en question : je n'ai vu qu'un très petit nombre des très nombreux manuscrits encore existants. Mais l'on ne saurait tenir pour un indice insignifiant que le *De bestiis* du pseudo-Hugues de Saint-Victor, tel qu'on le lit dans le manuscrit 394 de l'Arsenal, donne du Physiologus un texte où le mot *volatilis* est suivi des mots *vel piscis*. C'est de même que Barthelemy l'Anglais, citant le Physiologus, ne donne pas la leçon *volatilis figuram*, mais *figuram piscis*. Et c'est de même encore que Vincent de Beauvais, citant lui aussi (il le dit) le Physiologus, n'a pas écrit *volatilis habent figuram*, mais *volatilis et piscis habent figuram*.

Peut-être aussi a-t-il existé quelque Isidore glosé. Car dans le pseudo-Hugues de Saint-Victor, après le texte du Physiologus, vient celui d'Isidore, où le mot *volucres* est suivi des mots *vel pisces*, et où aux mots *alas et ungulas* ont été ajoutés les mots *et scamas*. Et Brunet Latin semble s'être servi d'un exemplaire d'Isidore portant la mention d'un poisson.

*
* *

Il y a maintenant un siècle, le P. Cahier a bien aperçu l'intérêt du Physiologus pour qui se propose d'interpréter certaines sculptures du moyen âge. Et M. Émile Mâle, avec autant de critique que de domination, a supérieurement montré tout le parti qui pouvait se tirer d'une confrontation entre les données de la littérature et celles de l'art.

Pourtant, M^lle^ Denise Jalabert, consacrant en 1936 un article aux sirènes [1], n'y a pris en considération que les monuments figurés, dont elle a fait, pour l'Occident médiéval, le recensement, en y ajoutant un essai pour les rattacher, compte tenu de la fantaisie des artistes, à des modèles orientaux ou gréco-latins. Limitant son étude à ces matériaux, fournis presque exclusivement par l'œuvre des sculpteurs, elle s'est privée d'informations qui lui auraient apporté quelques repères chronologiques et qui, sans doute, l'auraient conduite à modifier certaines de ses conclusions.

De mon côté, en ce présent travail, je m'en suis systématiquement tenu à l'examen de textes, parce qu'il existe là une tradition dont il était préférable, pour la clarté et à titre de première enquête, de débrouiller séparément l'histoire, déjà compliquée par elle-même.

Mais ce n'est pas à dire que j'aie négligé de me reporter aux représentations figurées, non seulement celles de la sculpture, mais celles des autres formes d'art, notamment de la miniature. C'est pourquoi je sais que certains problèmes existent, qui exigent le recours à la fois à l'histoire des lettres et à l'histoire de l'art. Concernant les sirènes, les principales questions qui restent à serrer sont les suivantes :

1° Quelles sont les figures qu'il faut considérer comme représentant des sirènes dans l'esprit même des artistes ?

2° Quels sont les éléments qui ont été fournis directement aux artistes par les descriptions contenues dans le Physiologus, dans les Bestiaires et peut-être dans le *Liber monstrorum* ?

3° Quelles sont les inventions plastiques qui ont pu être suggérées à ces artistes par l'intention de rendre concrètement les interprétations tropologiques accompagnant les descriptions du Physiologus et des Bestiaires ?

1. *Recherches sur la faune et la flore romanes*, II, *Les Sirènes* (*Bulletin monumental*, 1936, p. 433-471).

4° Quels sont strictement les traits, inexplicables autrement, qui, dans l'œuvre de ces artistes, ont eu pour origine l'imitation de monuments figurés venus de l'Orient ou de l'antiquité ?

5° Y a-t-il dans la localisation des œuvres procédant de cette imitation de quoi expliquer l'imitation ?

6° Y a-t-il dans l'illustration des livres d'origine gréco-byzantine quelque chose qui soit passé dans l'illustration des livres occidentaux et, de là, dans la sculpture ?

7° Y a-t-il eu des réactions de l'art sur la littérature, comme il y a eu des actions de la littérature sur l'art ?

Edmond FARAL.

MÉLANGES

SUR LA DATE DU *MORS DE LA POMME*

F. Ed. Schneegans a publié dans la *Romania*, XLVI (1920), pp. 536-570, un poème intitulé *Le mors de la pomme*, sur lequel E. Mâle avait déjà attiré l'attention au cours d'une étude sur *L'idée de la mort et la danse macabre*, parue en 1906 dans la *Revue des Deux Mondes*, reprise plus tard dans son *Art religieux de la fin du moyen âge*. Le seul manuscrit que connaissaient Schneegans et Mâle, Paris, B. N. fr. 17.001, est daté de 1468; en conséquence ils ont tous deux placé le poème au XV^e^ siècle. En réalité, il existe à Milan une autre copie du même texte quelque peu antérieure; mais comme cette copie porte la date de 1461, les données du problème ne sont guère changées. C'est M. A. Monteverdi qui nous a fait connaître ce nouveau témoin dans le très important compte rendu qu'il a donné de l'édition Schneegans, *Archivum romanicum*, V (1921), pp. 109-134. Il y rapporte aussi l'opinion de Novati. Celui-ci s'était occupé du texte dans un travail qui n'a jamais vu le jour, et l'aurait volontiers fait remonter jusqu'au XIV^e^ siècle; il était même tenté d'y voir, malgré des difficultés qu'il ne se dissimulait pas, une œuvre de Jean Lefèvre, l'auteur, entre autres œuvres, d'un *Respit de la mort*. M. Monteverdi a repoussé cette dernière hypothèse, approuvé par la suite sur ce point par Schneegans, *Romania*, LI, 609 et ss. Mais il lui paraît à lui aussi que le *Mors de la pomme* pourrait bien être antérieur au XV^e^ siècle. Comme M. Mâle, comme Novati, il était sensible à un certain aspect archaïque de l'œuvre. W. Mulertt, dans la *Festschrift Wechssler*, p. 134 ss., s'est aussi occupé de notre texte, et il a cru y retrouver, à la suite d'une argumentation

bien fragile, les traces d'une inspiration fort ancienne. Cependant il a pensé qu'on ne pouvait guère, dans l'état où nous le possédons, le faire remonter plus haut que le début du xv^e^ siècle, s'il est vrai que la scène finale est empruntée à l'*Ars moriendi*; même il a jugé qu'il était sans doute, dans le détail, d'une facture plus récente que la *Danse des morts* parisienne.

Voici un texte qui pourrait peut-être faire avancer la question, et ce texte est justement emprunté au *Respit de la mort* de Jean Lefèvre [1]. Peu après le début de son poème, l'auteur, passant rapidement en revue les opinions de Pythagore, Ma-

---

1. Texte d'après B. N. fr. 1543, f° 241, r° a, légèrement corrigé d'après les B. N. fr. 994, et 24309. Je signale à ce propos que les renseignements concernant les mss du *Respit* que l'on trouve dans Långfors, *Incipit*, p. 25 (sous le titre *L'orologe de la mort*) doivent être complétés par ceux que donne Gröber-Hofer, II, p. 73 et p. 257, note 73 (renseignements reproduits par Bossuat, *Manuel bibliographique*, 5301). Le *Respit de la mort* figure donc dans les mss B. N. fr. 994, 1445, 1543 et 24309. De plus, le ms. B. N. fr. 19137 (qui n'est pas intitulé *Epistre sur les miseres de la vie*) n'est pas non plus, comme le dit Bossuat, un poème différent; ce n'est même pas, comme l'avait dit Gröber-Hofer, une mauvaise copie du *Respit*. C'en est une copie assez luxueuse, quoique peut-être discrètement abrégée. Un autre ms., autrefois utilisé par Mone, cf. *Romania*, XXIV (1895), p. 130, se trouve à la Bibliothèque royale de Bruxelles, sous le n° 4373-76, f° 2-52 v°. Ce ms. contient en outre l'*Épitre d'Othea* de Christine de Pisan ; un *Enseignement à des filles*; l'*Enseignement de saint Louis à sa fille*; Jean Petit, *Justification du duc de Bourgogne touchant la mort du duc d'Orléans*; une *lettre concernant le même fait*. Je dois ces derniers renseignements à l'obligeance de M. A. Henry. Enfin Brunet, III, 922 signale deux éditions du *Respit* de 1506 et 1533. Celle de 1506 est conservée à la Bibliothèque Nationale, mais le *Catalogue des imprimés*, XCII, 707, l'a malencontreusement séparée des éditions des autres œuvres du même auteur, XCII, 860. On voit de toute façon qu'il s'agit d'un poème qui a connu un succès durable. L'affirmation de Gröber que le *Respit* reproduirait un original latin est absolument dénuée de tout fondement et de toute vraisemblance. On y trouve même cités, en deux ou trois passages très curieux, un certain nombre des amis ou confrères que l'auteur avait eu l'occasion de connaître à l'occasion de ses fonctions de procureur au Parlement. Toutefois ces noms, qui cessèrent assez vite de présenter de l'intérêt pour les lecteurs, ne figurent, pour les mss de Paris, les seuls que j'aie pu consulter, que dans le 1543. Les autres copies ont modifié le texte aux passages en cause pour faire disparaître les allusions personnelles.

crobe, Ovidius *de vetula*, sur la mort, en arrive à parler d'Aristote, et il déclare :

> Aristote, le bien sage homme,
> ou petit livret de la pomme
> qu'il tenoit au lit de sa mort,
> ses comphilosophes amort
> et par grant raison leur ensaigne,
> disant que nulz [d'eulx] ne se faigne
> des vices fuir et lessier
> et des deliz (*ms.* delices) du cors plessier
> pour aprochier son creatour
> lassus en hault, en noble atour,
> et dit que nulz ne doit fremir
> contre la mort ne la cremir.

Quel peut bien être ce petit *Livret de la pomme*, qu'Aristote semble commenter à ses disciples aux derniers instants de sa vie? Les bibliographes, que je sache, n'ont pas relevé de titre semblable ou analogue dans les catalogues, même les plus généreusement apocryphes, de l'œuvre du Stagirite. Il pourrait bien s'agir évidemment de quelque œuvre latine médiévale traitant de la chute de l'homme, et par suite, de la rédemption. Cependant, on voudra bien jeter les yeux sur les débuts du *Mors de la pomme* :

> Quel chose est homme, dont me- [moire
> en est en Dieu, le roy de gloire :
> pour ceste question traittier,
> David escript en son psaultier
> « Qui est homo » et Aristote
> en dist briefz mos ou gist grant note.
> Homme est ame raisonnable
> conjointte a char fraille et muable.
> Dieu forma l'omme a son ymage
> et luy donna franc arbitrage,
> pour user en toute saison
> de sa volenté par raison.
>
> Or vueille donc homme contendre
> de veoir, ouyr et entendre
> l'ystoire du Mors de la Pomme
> qui cy est pour montrer a homme
> qu'est de luy et qu'il devendra,
> car en figure le verra.
> Pourtant est cy mise l'istoire
> a celle fin qu'il ait memoire
> du mors contre obedience,
> pour gouster du fruit de science,
> dont homme est serf de porreture,
> tant ait d'onneur et de stature.

On ne peut s'empêcher de remarquer que le nom d'Aristote apparaît au cinquième vers, et que tout ce début parle de

l'union de l'âme éternelle au corps périssable, pour nous engager à suivre une vie de raison et de vertu — ce que confirme d'ailleurs la suite du texte. Naturellement Aristote n'est ici cité qu'en passant. Et le point que Schneegans a placé à la fin du vers 6 détourne immédiatement l'attention du lecteur moderne du nom du philosophe antique pour la diriger sur le caractère impersonnel ou général du développement qui suit. Mais qu'on veuille bien se représenter qu'un lecteur du moyen âge n'avait pas le secours, bien traître parfois d'ailleurs, de notre ponctuation. Il pouvait très bien comprendre que les vers 7 et 8 reproduisaient la pensée d'Aristote[1], et, de proche en proche, s'imaginer qu'il en était de même pour la suite, jusqu'à une limite qu'il n'est pas facile de préciser, peut-être le vers 12, peut-être le vers 18, un peu plus loin peut-être encore. Si bien qu'il pouvait rester dans l'esprit d'un lecteur rapide l'impression confuse qu'Aristote avait traité, dans un ouvrage intitulé [*Le mors*] *de la pomme*, de l'union de l'âme et du corps, et des fins dernières de l'homme.

Sans doute fallait-il pour cela que notre lecteur n'ait pas trop de répugnance à se représenter un Aristote, sinon chrétien, du moins informé par une sorte de prescience, de la future doctrine chrétienne, ce qui nous paraît aujourd'hui un peu fort. Mais, quelle que soit l'interprétation que l'on donne au passage de Jean Lefèvre cité plus haut, même si celle que nous présentons ici paraît douteuse, on ne pourra s'empêcher d'admettre qu'un auteur qui met entre les mains du philosophe antique, à l'heure de sa mort, un traité où il est question de la pomme, n'avait pas peur des anachronismes : car, enfin, de quoi pouvait bien parler ce traité (toujours dans l'esprit de l'auteur), sinon de la chute de l'homme telle qu'elle nous est racontée dans la *Genèse*?

Je crois donc qu'il est légitime de voir, dans les vers du *Respit de la mort*, cités plus haut, une allusion au *Mors de la pomme*. Or on sait que le *Respit* est daté avec précision du 8 (ou 9) octobre 1376 :

1. Ce qui est d'ailleurs conforme peut-être à la pensée de l'auteur. Le point de Schneegans n'est pas absolument nécessaire. On peut à la rigueur supposer que l'inflexion de la pensée se produit au vers 9, et non pas dès le vers 7. Dans ce cas, il faudrait quelque chose comme deux points au vers 6.

Pour venir en m'entencion,
je fis nagaires mencion
pour le mal dont je me douloie
comment respit avoir voloie,
afin que je n'alasse mie
le chemin de l'epydimie.
L'an mil. ccc soixante seze,
le roy Charles regnant, l'an treze
de son regne tres eureux,
si com je estoie paoureux,
en disant helas! et emy!
.VIII. jours apres le Saint Remy,
me doubtai de la mort prumiere :
estaindre voloit ma lumiere
et moy bouter hors de cest monde,
ou nul, tant ait d'avoir, n'abonde.
Volenté me vint d'assaier
se je porroie delaier
que je n'alasse pas de la :
envis muert qui apris ne l'a.
Ainsy deshaitiez et enfermez,
mon enque destempray de larmez.
Par escript, de main languereuse
fist ceste espitle dolereuse :

Sociis suis dilectis
in rhetorica provectis
optantibus solatium,
Parisius palacium
regale frequentantibus
se commendat omnibus [1].

Dans ces conditions, on peut, je crois, affirmer d'une part que le *Mors de la pomme* n'est sûrement pas de Jean Lefèvre, de l'autre, qu'il date bien du XIV^e^ siècle et qu'il est même antérieur à 1376.

Félix Lecoy.

1. B. N. fr. 1543, f° 240, r° a.

DISCUSSIONS

La cantiga da garvaya de Paay Soares de Taveiroos.

J'avais expliqué, dans *Revista portuguesa de filologia*, III (1950), la fin de la deuxième strophe de la célèbre *cantiga da garvaya* du poète ancien portugais Paay Soares de Taveiroos (*Cancioneiro da Ajuda*, nº 38) ainsi qu'il suit :

E uus filla de don paaȳ.
moniz eben uus semella.
daver eu por vos guaruaȳa.
pois eu mia señor dalfaȳa.
nunca de uos ouue nẽ eȳ.
valia d'ũa correa

« et à vous, fille de Don Paay Moniz, à vous [ne] paraît-il [pas] bon de me faire avoir par vous (par votre intermédiaire) une *garvaya*, puisque, Madame, je n'ai jamais eu ni ai de vous la valeur d'une courroie ? » Le poète se serait servi d'une sorte de « symbolisme indumentaire » : dans la première strophe il avait indiqué que son mal d'amour provenait du fait d'avoir entrevu la dame « blanche et vermeille » *en saya*, sans manteau, c'est-à-dire dans un costume plus intime, en négligé ; dans la seconde strophe il indiquerait l'obligation de la dame de *réparer* le mal produit en lui faisant avoir une *garvaia* (qui est, comme l'a prouvé Caroline Michaëlis de Vasconcellos, un manteau écarlate très précieux, réservé pour les princes de la dynastie royale et — peut-être pour la favorite du roi Sanche I, la « fille de Don Paay Moniz », appelée de son temps *Ribeirinha*), réparation d'autant plus nécessaire, puisque le poète courtois n'a jamais reçu rien qui vaille de la dame qu'il aime (pas même « la valeur d'une courroie » — autre détail indumentaire !). La plaisanterie discrète du poète consisterait, selon moi, dans le fait que Soares de Taveiroos laisse deviner à sa dame la *grandeur* de son amour (la véhémence de sa blessure amoureuse) en demandant une réparation *exorbitante* : un manteau princier qui ne pouvait jamais échoir au pauvre hidalgo que fut probablement le poète de cour.

M. Rodriguez Lapa, dans un article, *Sobre la cantiga de garvaya* (*Cuadernos de estudios gallegos*, XXII (1952), p. 169-186, accepte en principe mon idée du « symbolisme indumentaire », qui, en effet, introduit dans notre poésie de deux strophes une unité que Caroline Michaëlis n'avait pas vue, mais il se refuse à accepter mon explication parce qu'elle suppose l'introduction d'une négation ' à vous [ne] paraît-il [pas] bien ? ' dans un vers (*...e ben uus semelha*) qui n'en montre pas trace. M. Lapa envisage deux alternatives : il propose soit de lire au lieu de *por* au v. 13 : *poer* ' mettre ' (mesuré comme monosyllabisque) : *d'aver eu poer vos guarvaya*, ce qui donnerait le sens : « Vous paraît-il bien que, pour me soustraire au mal d'amour [que vous avez produit depuis que je vous ai vue en négligé], je doive mettre sur vous une *garvaya* [pour couvrir les attraits de vos formes] ? Ne serait-ce pas trop pour moi, qui n'ai jamais reçu de vous rien qui vaille ?... Amante du roi de Portugal, vous avez droit à la *garvaya* — serait-il raisonnable que je dusse vous acheter un vêtement aussi coûteux ? » ; l'autre alternative serait de conserver la préposition *por* et d'admettre un sens final : « Vous paraît-il bien que je doive avoir (*haja de ter*) une *garvaya* pour vous [pour couvrir ce beau corps qui me tourne la tête] ? » Somme toute, dans les deux cas « o humorismo, a *pointe*, está no desajuste entre estas duas ideias : ela, agora poderosa senhora, nunca lhe dera nada ; ele, fidalgo modesto, vê-se obrigado a dar-lhe uma peça de vestuário que representava quase uma fortuna. »

Ni l'une ni l'autre proposition ne me semble convaincante. Si l'on admettait *poer* au lieu de *por*, le pronom suivant, *vos* (*pôr-vos* ' vous mettre '), devrait apparaître sous la forme atone *vus*, attestée cinq fois dans notre poésie (alors que la forme tonique *vós* apparaît trois fois après préposition) — il est vrai que M. Lapa admet au v. 11 un *vós* au lieu du *vus* du texte, qu'il appuie par d'autres lapsus du même genre dans le *Canc. des Ajuda* ; mais, reste à prouver le cas inverse, *vos* écrit au lieu de *vus*. Ensuite, l'expression ' vous mettre une *garvaya* ' (au sens de ' mettre *sur* vous une *g.*, pour vous couvrir ') semble-t-elle naturelle, dans un passage où l'acte de couvrir les attraits de la dame est de toute importance ? Et enfin, comment l'incidente causale ' puisque je n'ai jamais rien reçu de vous ? ' se relierait-elle avec ce qui précède ? Dans ' vous couvrir d'une *garvaya* ' il devrait être impliqué que le poète doit *acheter* (*comprar*, dit M. Lapa) cette *garvaya* (lui qui n'a jamais rien reçu) — mais comment le poète manquerait-il d'exprimer le verbe essentiel ' acheter ' ? Si au contraire on prenait *por vós* au sens ' pour vous ' (pour vous couvrir), on s'étonnerait de trouver le verbe *aver* (*d'aver eu por vos guarvaya* ' que je doive *avoir* une *garvaya* ') au lieu de *comprar* ' acheter ', qui seul pourrait s'opposer à l'incidente suivante ' puisque je n'ai jamais rien eu de vous '. Un « humorismo » de la part du poète ne peut produire son effet que si les termes en sont clairement exprimés.

Quant à l'objection de M. Lapa contre ma traduction de *e ben vus semelha* par ' à vous ne paraît-il pas bien ? ', n'a-t-il pas compris que la tournure

négative choisie par moi n'était qu'une paraphrase ? Dans toutes les langues on peut exprimer un désir soit positivement (*vous plairait-il de... ?*), soit négativement (*ne vous plairait-il pas de... ?*). J'avais choisi la tournure négative, j'aurais aussi bien pu traduire littéralement : ' vous plairait-il que j'eusse une *garvaya* ?'

Leo Spitzer.

COMPTES RENDUS

Mélanges de linguistique et de littérature romanes offerts à Mario Roques, tomes II-IV, 1952-1953 ; Paris, Didier, in-8.

Le recueil dont j'avais annoncé le premier volume en 1951 (*Romania*, LXXII, 254) a pris des proportions qui doivent me couvrir de confusion, puisqu'il compte quatre forts volumes. Je ne saurais en rendre un compte détaillé, et je serai obligé de répartir même le compte rendu sommaire au moins sur deux de nos numéros. Mais je tiens à remercier dès maintenant non seulement les nombreux collaborateurs dont je citerai les noms et dont le souvenir amical me touche aussi profondément qu'ils peuvent le croire, et en particulier ceux qui se trouvent aujourd'hui dans des conditions politiques douloureuses, mais aussi le secrétaire du comité d'organisation, M. Robert Loriot, qui a mené à bien l'impression de ces quatre volumes à travers d'invraisemblables difficultés matérielles : celles-ci expliquent, par exemple, que le tome II n'ait paru qu'en 1953, alors que les tomes III et IV paraissaient en 1952. Ce tome II comprend dans ses 324 pages, après la liste des souscripteurs (p. VI-XIII), où déjà, hélas, trop de noms pourront être précédés d'une croix de deuil et de souvenir, les notes et mémoires suivants :

P. 3-14. E. J. Arnould, *Un manuscrit méconnu de la Vie du Prince Noir*. Il s'agit d'un manuscrit déposé depuis 1921 à la Bibliothèque de l'Université de Londres et qui double utilement le médiocre manuscrit d'Oxford, seul connu jusqu'ici, sans donner un texte très différent ni nettement plus satisfaisant.

P. 15-21. F. Bar, *Sur le style de* Raoul de Cambrai. Jugement plus favorable que celui des éditeurs, Paul Meyer et Auguste Longnon, sur le style du rédacteur de la première partie, rimée, de la chanson.

P. 23-34. Paul Barbier, *Sur l'histoire de quatre mots français*. 1° Brifauder *et* brisauder : mot picard, dérivé de *brifaud* « glouton », avec le sens de « dévorer, gaspiller » et peut-être de « broyer » un textile ; — 2° Colin, colas, *comme noms d'animaux*, rattachés au germanique *Kola* ; — 3° Cons-

pect : latinisme des XVe-XVIe siècles peu employé plus tard ; — 4° Moustille *et dérivés*, d'origine méridionale avec le sens de « vin nouveau ».

P. 25-45. Marcel Bataillon, *Les tours espagnols* si que..., si que no..., se que... Exemples nombreux et très divers de ces formules de renforcement d'affirmation ou de négation.

P. 45-52. Fernand Desonay, *Deux « énigmes » de l'histoire littéraire du XVe siècle*. La première est celle des *Quinze joyes de mariage* : pour laquelle M. D. adopte comme moi le principe de l'interprétation alphabétique (L. R. S. + E.), sans arriver mieux que moi à un nom exactement identifiable ; la seconde est celle du « mot » joint à diverses reprises par Antoine de la Sale à sa signature.

P. 53-80. J. Engels, *L'*Ovide Moralisé *et les adjectifs en* -able. Après des réflexions fort intéressantes sur les conditions d'établissement du texte de l'*Ovide Moralisé*, M. E. examine un bon nombre d'exemples des adjectifs en *-able* que présente ce texte, et détermine pour chacun sa valeur scientifique et ses rapports avec les autres formations concurrentes.

P. 81-92. E. A. Francis, *Note sur un terme employé par Wace avec quelques observations sur la chronologie de ses œuvres*. Le titre de « clerc-lisant » que se donne Wace ne correspondrait pas à une fonction ecclésiastique, mais peut-être à une fonction d'enseignement, celle d'un professeur d'histoire. Chronologiquement la *Vie de Sainte Marguerite* serait la plus ancienne œuvre de Wace.

P. 93-97. B. de Gaiffier, « Liberatus a suspendio » ; *à propos d'un thème hagiographique*. Récits de miracles dus à un saint intercesseur, qui sauve un condamné de la pendaison, ou un pendu de la mort.

P. 99-116. Jean Gessler, *Encore un complément lexicographique*. Intéressante réunion de mots surtout médiévaux et du nord de la France, de A à V.

P. 117-126. G. Gougenheim, *A propos d'*habitacle *chez Robert de Clari. Habitacle* est un mot de traducteur, calqué sur *habitaculum* de la Vulgate, mais il a été spécialement appliqué au moyen âge aux cabanes que se construisaient les ermites, et c'est avec ce sens qu'il est passé dans le vocabulaire des chansons de geste. Mais le mot a gardé dans certains emplois le sens moins précis de logement, et c'est ainsi qu'il peut désigner chez Robert de Clari le *ciborium* du dessus de l'autel, et dans le langage nautique moderne le logement de la boussole.

P. 127-137. Alain Guillermou, *Un suflet chinuit : Mihail Eminescu*. N. G. a eu la coquetterie, à laquelle nos amis roumains seront sensibles comme moi-même, d'écrire en roumain cette étude sur l'âme ardente, amère et douloureuse, de Mihail Eminescu, qui aide à mieux comprendre le poète.

P. 139-149. Bengt Hasselrot, *Les suffixes en* -tt *et la formation des verbes fréquentatifs*. L'étude porte sur toutes les langues romanes et leurs dialectes, mais les observations sur les fréquentatifs et les diminutifs français sont particulièrement intéressantes.

P. 151-163. S. Heinimann, *Les mots déformés et abrégés en -o dans l'argot, dans le langage populaire et dans la langue commune.* Le terrain où s'est lancé M. H. est fort mouvant et semé de pièges : la chronologie y est très incertaine (par ex. nous n'avons pas attendu le temps des tranchées de 1915 pour connaître *prusco*), les analogies faussent constamment les formes et les sens, et la conscience du parlant reconnaît dans *-o* final tantôt *-ot*, et tantôt *-aud*; il y a aussi à tenir compte de la conscience étymologique : *dégueulando* n'est pas une formation en *-o*, mais une imitation de *decrescendo*, etc., passée d'un argot plus ou moins artiste au langage vulgaire, et il en est de même de *douço*, *douço*, *mollo*, *mollo*, qui se répandent et qui sont imitées de *lento*, etc.

P. 165-167. A. Långfors, *Ancien français* diaine. On ne connaît de ce mot que deux exemples picards. Il paraît signifier « foule, multitude ». M. L. se demande, mais n'ose y croire, s'il aurait quelque rapport avec la [*turba*] *diania* « meute de chiens » d'Ovide, et je ne me sens pas, pour cela, plus d'audace que mon ami Långfors.

P. 169-174. Pierre Le Gentil, *Réflexions sur la versification espagnole.* M. Le G. s'est proposé « de rassembler les éléments d'une explication simple et cohérente de l'*anisosyllabisme* des mètres péninsulaires au moyen âge, tant dans le domaine de l'épopée que dans celui du lyrisme ». Le principe de cette explication est que « dans la péninsule, le vers, toujours et comme partout accompagné de musique à l'origine, dépend étroitement, plus étroitement que chez nous, du caractère de cette musique ». Je ne saurais résumer avec quelque précision les réflexions qu'a suggérées à M. Le G. sa déjà longue expérience des problèmes de la poésie espagnole, mais on leur trouvera, je pense, ce même caractère de délicatesse simple et de sagesse objective que l'auteur apporte à l'examen de tous les problèmes difficiles auxquels il s'attache depuis bon nombre d'années.

P. 175-202. Eugen Lerch, *L'étymologie de* bâtir. Lerch est un de ceux qui nous auront quittés avant de pouvoir recevoir mes remerciements de leur amicale participation à ce recueil. Son article commence par une très ironique, mais très juste, critique de la « légende du latin vulgaire », ce langage qu'on extrait des langues romanes pour en faire naître ensuite ces mêmes langues romanes. Lerch apporte la même verve critique à l'examen de l'histoire étymologique de *bâtir* et famille, telle qu'on la conte depuis W. Meyer-Lübke : *bâtir* < german. (ou francique ?) *bastjan* (allem. mod. *besten*); *bastjan* serait dérivé de *bast* « écorce » et aurait désigné un type de construction en clayonnage. Mais un clayonnage d'écorce a-t-il servi chez les Germains pour une construction habitable ? *Bast* ne désigne d'ailleurs pas l' « écorce », mais seulement le « liber » matière textile, mais non matériau ; enfin l'allemand *besten* ou *besteln* n'a pas le sens de « construire », mais de « faire de menus travaux, raccommoder ou bricoler ». Et ce sens, et l'utilisation des fibres du liber, nous rapprochent bien d'un sens de *bâtir*, mais de celui de « coudre à

grands points » ou d'« assembler », ou figurément de « composer, combiner ». Si bien qu'il faut changer la direction même de l'évolution de *bâtir*, et partir du sens premier d'« assembler, joindre, coudre » pour arriver, tardivement, au sens de « construire, édifier », et qu'il faut ôter du dictionnaire latin vulgaire un *bastire*, d'origine germanique, « construire ». Lerch a enrichi son mémoire de nombreuses indications sur le français *bastide*, *bastille*, *bâtiment*, etc., et sur les formes romanes apparentées et leurs rapports avec le français.

P. 203-205. Louis Mourin, *Le jeu « Primus Secundus » de Gargantua*. Aidé d'un exemple emprunté à une comédie latine de Georgius Macropedius et s'appuyant sur un texte bien connu des *Serées* de Bouchet, M. M. revient heureusement à l'explication de Le Duchat : « Jeu que deux écoliers jouent tête à tête en tournant les feuilles d'un livre dans lequel ils auront caché quelque chose qu'ils veulent jouer. » J'ai moi-même joué, il y a quelque soixante-dix ans, à l'école communale, à un jeu analogue ; seulement on ne comptait pas, et pour cause, par *primus* et *secundus*, mais par *à moi* et *à toi*, et on jouait, pour une autre cause, non pas des pièces de monnaie, mais des soldats de papier, découpés dans une feuille de soldats d'Épinal et qu'on plaçait, pile ou face, entre les feuillets des cahiers.

P. 207-217. Amos Parducci, *Echi e rizonanze boccaccesche nella* Vida de Marcos de Obregon, *romanzo picaresco del secolo XVII*. Encore un disparu qui avait envoyé pour moi, de Lucques, ce souvenir affectueux.

P. 219-235. André Pézard, *Adam joyeux* (*Dante*, Paradis, XXVI, 97-102). Il s'agit d'expliquer la comparaison

Ta volta un animal coverto broglia,

que Dante applique à Adam accueillant le poète : *animal coverto* doit se comprendre comme *cheval covert* en français ; il s'agit d'une monture couverte de sa housse ou de son caparaçon de bataille. Le commentaire allégorique de M. P. est très remarquable, et l'explication de ce passage difficile, et qui avait laissé les commentateurs dans l'embarras ou dans la fantaisie, peut être tenue pour acquise.

P. 237-241. Emmanuel Philipot, *Notice sur la farce de* Frère Guillebert. Parti aussi, cet ami ancien, ce camarade des conférences de Gaston Paris ; qu'était E. Philipot, parti sans que j'aie pu obtenir de lui ces éditions de farces qu'il me promettait et ce lexique des farces établi sur fiches et dont j'espère encore sauver au moins une bonne part. Il me laisse amicalement cette note d'une curiosité aussi aiguë, d'une érudition aussi sûre et d'un goût aussi délicat que tout ce que Philipot a écrit sur notre théâtre comique. Il démontre que l'auteur est de Meullers près d'Envermeu (Seine-Inférieure, arrondissement de Dieppe) et que, sachant cependant très bien le français normal, il a intentionnellement truffé sa pièce de formes normandes et parfois picardes, et de mots érotiques. Mais Ph. indique encore que cette farce « à la manière

grasse » dénonce l'influence de Rabelais, ce qui est un fait rare et fort intéressant et qui nous amènerait à dater notre farce des environs de 1540 plutôt que de 1505, comme on l'a fait sans preuve ni raison. Je note cette très sage et réaliste observation de Ph. que frère Guillebert ne doit pas être rapproché de Panurge sous le prétexte d'une commune poltronnerie : « Faut-il s'étonner que ces coureurs de femmes aient une peur naturelle des coups que peuvent leur porter les maris trompés? »

P. 243-249. J. J. Salverda de Grave, *Variante du préfixe* re-. Salverda soumettait cette note « à la bienveillante attention de mon confrère et ami Mario Roques » ; il n'est hélas ! plus là, lui non plus, pour que nous en discutions avec cette affectueuse sincérité que commandait entre nous la courtoisie de cet homme excellent et le charme de son commerce. Ce que Salverda recommandait à mon attention, c'était un essai pour isoler d'un certain nombre de mots français un élément *cot* pouvant se modifier en *-got* et qui paraît avoir quelque rapport avec le néerlandais *koot* « articulation, osselet, jambe, morceau de pierre ». Au moyen des préfixes *re-*, qui peut être aussi *er-* ou *ar-*, *fa* ou *far-*, *cà-* ou *cal-*, on aurait tiré de ce *cot* des mots aussi difficiles à expliquer que *ergot*, *argot*, *fagot*, *cagot*, et aussi *bigot*, *biscoter*, etc., dans lesquels on peut retrouver l'une ou l'autre des notions exprimées par le néerlandais *koot* : protubérance, os, patte (d'où marche ou mouvement), etc. Et beaucoup d'autres mots passent ainsi sous le microscope de Salverda, *bigot*, *ragot*, *cotret*, *cotillon* (*danse*), *tricot*, etc. C'est un véritable jeu de kaléidoscope qui nous est ainsi mis devant les yeux avec tout ce qu'il comporte d'imprévu, de suggestif, d'attirant, mais aussi de fugace et de décevant.

P. 251-269. Raymond Schmittlein, *Une confluence balto-romane?* Voilà à coup sûr de quoi surprendre, mais la confluence est peut-être ici assez incertaine et n'arrive pas à un mélange évident. Au fond, il s'agit d'expliquer le mot français *cocu* sans recourir à l'improbable identité avec *coucou*. M. Sch. déploie beaucoup de verve et d'agilité pour nous faire admettre que *cocu* pourrait être un extrait de *cocufier*, et celui-ci un représentant approximatif de *cucurbitare*, qui est en effet (voir Du Cange) attesté au sens de « tromper un mari ». C'est ici qu'apparaît, pour se jeter dans *cucurbitare*, un type balte sous les espèces du lithuanien *kurva* « prostituée » (mais le mot est ailleurs, même en roman, cf. roum. *curvă*). Le *coucou* pourchassé nous a menés bien loin et l'on aura quelque peine à suivre M. Sch. en son si long voyage.

P. 269-279. Luigi Sorrento, *L'enclisi del pronome nell'antico siciliano*. En souvenir de l'hospitalité que j'ai, il y a un tiers de siècle, donnée dans la *Romania* à ses *Note di sintassi siciliana*, M. S. veut bien m'offrir cette nouvelle note où il tire des conclusions chronologiques et critiques de la comparaison des textes siciliens du XIII^e^ au XV^e^ siècle pour ce qui est de la pratique plus ou moins absolue de l'enclise du pronom après une forme verbale.

P. 281-290. Elaine Southward, *The unity of Chrétien's Lancelot.* La rencontre dans Lancelot de deux thèmes, l'enlèvement de la Reine et l'amour courtois, n'empêche pas que le roman apparaisse un et cohérent, si on y donne la place qui convient aux progrès de l'amour de la Reine pour Lancelot. Les observations très délicates de miss S. devront être prises en considération par les commentateurs du *Lancelot*, et le futur présentateur de l'édition du roman ne saurait manquer d'en tenir le plus grand compte.

P. 261-296. Louise W. Stone, *Le mot* barre *dans le* Jeu de saint Nicolas. Les médiévistes rivalisent d'ingéniosité pour résoudre les difficultés du texte de Bodel dans la scène de taverne du *Saint Nicolas*. Miss Stone s'est attaquée au vers 674 : Cliket ayant demandé à Pincedé son avis sur la qualité d'un vin, Pincedé répond :

(674-5) Tant qu'il soit deseure le bare
Ne quier ja mais passer le voie.

On a interprété *bare* par « comptoir » (en admettant qu'au moyen âge on servait déjà au comptoir, ce qui n'est pas évident). Mais miss Stone pense à un sens de *barre* plus certainement établi : le fond des tonneaux est renforcé par une barre médiane et, quand le tonneau est couché pour être mis en perce, la barre, placée horizontalement, détermine à peu près la moitié de la capacité de la futaille. Quand on commence à tirer le vin, le niveau est au-dessus de la barre; au bout d'un certain temps, le niveau est au-dessous; le vin frais tiré étant meilleur, on comprend que Pincedé ne consente pas à quitter la taverne tant que le vin qu'on lui sert sera au-dessus de la barre. Il est regrettable que nous n'ayons pas, avant le XVIe ou peut-être le XVe siècle, des exemples justifiant cette interprétation qui n'en paraît pas moins très probable.

P. 297-303. Luigi Suttina, *Durindarda* : on sait que c'est le nom inscrit sur l'épée d'un des guerriers (Roland ?) du portail de Vérone. Mon regretté ami L. Suttina n'avait pas oublié que j'avais jadis (*Romania*, LVII, 597) présenté des réserves sur le caractère original de cette inscription, et il a, dans cette note de ses derniers temps, tenu à m'apporter ses plus récentes réflexions et certitudes qui défendent, contre des arguments de M. Michele Catalano, le caractère original et la date ancienne de la mention de Durandal sur la statue de Vérone.

P. 305-311. Marius Valkhoff, *Sur* d(r)ouiller *et sa famille.* Dans la vaste famille des verbes en *-ouiller* (avec leurs substantifs) M. V. a isolé le type *drouiller*, qui paraît bien se rattacher au néerl. *drollen* « *cacare* » et il en étudie les variantes avec *t-* pour *d-*, avec *-r-* et sans *-r-* et avec les préfixes à forme variable *ba-*, *ber-*, *bre-*, *ga-*, *gau-*, *sa-*, *san-*, *va-*, *vau-*, parmi lesquels les types *vadrouille*, *gadouille*, *bredouille*, sont particulièrement répandus, surtout à Paris et dans le Nord de la France.

P. 313-324. Br. Woledge, *La légende de Troie et les débuts de la prose*

française. M. W. étudie successivement le récit de la guerre de Troie dans l'*Histoire ancienne jusqu'à César* qu'a fait connaître Paul Meyer, puis la traduction de Darès par Jean de Flixecourt (1262), celle de Jofroi de Waterford et de Servais Copale (1270-1300); ensuite la mise en prose du *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure dont le premier volume a paru dans les *CFMA*, et la version méridionale étudiée par miss Chesney, et un fragment de Queen's College qui représente sans doute une troisième mise en prose du poème de Benoît. En appendice M. W. donne une liste des manuscrits contenant des récits de la guerre de Troie, en prose française, fort abondante et qui signale des manuscrits présentant des récits de la guerre de Troie non encore identifiés.

M. R.

Giovanni Gaetano PERSICO, **Le « Noie » cremonesi**; Modena, Società Tipogr. Modenese, 1951; in-16, 106 pages (Istituto di filol. romanza dell'Univ. di Roma, « Testi e Manuali », 36).

Parmi les plus anciens monuments lyriques de l'Italie, ces cinq compositions méritaient bien l'édition que vient de leur consacrer M. Persico. Les *noie*, ou « ennuis », des Crémonais Gerard Pateg (ou Girardo Patecchio) et Ug de Perseg (Ugo di Persico) sont antérieures à l'école de Guittone d'Arezzo et contemporaines des débuts du groupe sicilien : nées sous l'inspiration directe des *enueg* du Moine de Montaudon, elles se situent dans la première moitié du XIII^e^ siècle. Ce sont des textes difficiles, conservés dans une copie unique, qui leur est postérieure de deux siècles. Sous le titre général *Frotula noie moralis*, Bartolomeo Sachella les a transcrits, au mépris total de la forme métrique, en 284 vers qui doivent être des décasyllabes (*endecasillabi*), groupés en des strophes de 10 vers, suivant le schéma *a b a b a b c c c c* (pièce V :... *c c d d*). L'identité des auteurs de I, II et III se déduit des textes eux-mêmes ; la quatrième pièce a bien des chances d'être de Salimbene de Parme, la cinquième, un *plazer*, reste anonyme.

Devant la carence de l'unique copiste, M. Persico a cru devoir « restituer » à ces trois textes attribués un aspect crémonais, d'ailleurs assez modéré.

Ce procédé, dont il ne méconnaît pas les risques, l'a habitué à des remaniements dont la nécessité ne s'impose pas toujours avec évidence. Rien n'empêche de conserver la leçon du ms. dans I, 10 *enoia* (éd. *enoio*), I, 26 *testa* (éd. *teste*), I, 51 *Anoia mi* (éd. *A noia m'è*), II, 45 *D'inverno... lontano* (éd. *De inverno... lontan*), III, 63 *Huom chi me die servire et dame pena* (éd. *È s'hom, ki m' die servire, dame pena*). La prosodie très souple des textes en fait d'hiatus et d'élision permet d'éviter les interventions dans I, 38 *presto/andare* (éd. supplée *plui presto*), I, 77 *noia-è... questa* (éd. *noia/è... 'sta*), II, 32 *me/appella* (éd. supplée *e'*), III, 19 *zorno/in caxa/obscura* (éd. supplée *una caxa*), III, 60 *Huom ki... colpo-exi* (éd. *Ki... colpo/exi*). La souplesse pro-

sodique rend souvent possible une correction moins forte que celle proposée par l'éditeur : I, 27 [*Et*] *gadale... ke/è* (éd. [*Una*] *gadale ke-è*), I, 39 [*Et*] *lassiar... temperare* (éd. [*Ancor*] *lassiar... temprare*), I, 42 *Peior... ka/* [*e*]*l* (éd. [*Un*] *peior... ka 'l* ; cf. I, 62 *mancha/el*), I, 66 *Bel hom*[*o*] *ki/é scarso/et* (éd. [*Et un*] *bel hom...*).

La rime *-ero* des 4e, 6e et 7e strophes fournit une abondante série, une vingtaine de mots. Le résultat de *-arius* est bien établi par les str. 4 et 6 : *vero* et *fero* en face de *schudero, cavalero, sentero*, etc. La 7e str., où l'éditeur imprime *pèro* (I, 64, ms. *paro* « paire »), *avèro* (I, 66, ms. *avaro*), *clèro* (II, 64, ms. *chiaro*), devrait documenter l'évolution subie par ces mots en crémonais moderne (cf. pp. 14-15), mais que l'on est étonné de retrouver à une date aussi ancienne. De fait, le troisième membre de la série *paro, avaro* est *dinaro* (I, 62, le ms. porte *moneta*), forme courante jusque dans le lombard bergamasque (cf. Lorck, *Altbergam. Sprachdenkm.*, p. 6) ; en regard de *chiaro*, la pièce II présente *bachalaro* (II, 62, ms. *bachalo*), qui est la véritable forme primaire (cf. anc. fr. *bacheler*, anc. prov. et catal. *bacalar*, les formes en *-ier* sont secondaires), et *ferraro* (I, 66, ms.), pour lequel il faut bien admettre ici cette désinence ; la pièce III répond à la rime en *-ar*(*o*) par la terminaison *-ar*(*e*) : *gustare* (62), *calzare* (64), *compare* (66, ms. *compagnio*). La concordance de *-aro* et *-are* montre que la voyelle tonique est bien un *a* (que M. Persico a d'ailleurs maintenu à l'intérieur des vers II, 17 et 50, pour *avaro*, III, 46, pour *claro*).

Pièce I, vers 35. *Et chi in done mi togli 'l cavaliero* : la leçon du ms., où Sachella a glosé *done* par *pedone* et *ad ludum schacorum*, nous semble, en toute rigueur de jeu d'échecs, meilleure que celle de l'édition, *Pedone ki me toi el cavalero*. « L'ennui », pour un joueur d'échecs, n'est pas de voir que c'est un pion qui prend son cavalier, mais de devoir sacrifier un cavalier pour (*in*) un pion. La forme apocopée *done* paraît être celle des connaisseurs. — 40. *Cavaler k'a pedon vol bagordare* : au lieu de l'interprétation donnée p. 68, où l'on oppose au cavalier aristocratique un fantassin plébéien, nous préférons comprendre : « cavalier, qui, pendant la joute, s'attaque à un homme à pied », privé de sa monture. — 45. *Cativo hom ki done drude mantegna* : c'est *dove* (*doe*) *drude* qu'il faut lire. — 53. *recondutto* est le même provençalisme que *conduto* (IV, 16) : « qui dépense sa fortune en festivités », ici, au sens péjoratif, « en ripailles ». — 57. Suppléer ce vers entier d'après une autre pièce est une solution hasardeuse ; on préférerait une simple ligne en pointillé. — 67. *ciera* : faute d'impression pour *clera* ? Pour la voyelle tonique, cf. ci-dessus. — 69. *Anchuo falchionero per vento ucelare*, dit le manuscrit, avec une syllabe de trop et la rime faussée, qui doit être en *-era* ; l'éditeur a corrigé en *Falkoner ki per vento va a ucelèra*, « Fauconnier qui par un temps de vent va à la volière », ce qui est peu clair, malgré la note pertinente (p. 71) : *il vento ostacola la cattura degli ucelli*. Il ne s'agit cependant pas de capturer les oiseaux, mais d'aller à la chasse ; le mot à la rime est, à

notre sens, le plus-que-parfait, au sens conditionnel, du verbe *ucelare* (ms.) « chasser au moyen d'oiseaux de chasse », et nous imprimerions : *Falkoner [ki] per vento ucelèra.* — 76. Dans les variantes à ce vers, comme à la p. 71, lire *detrahit m[e]*. — 79-80. Nous comprenons : *Matto è quel ki se calza sperone, Per andare discalzo, nel talone,* « Fou est celui qui, pour aller déchaussé, se met des éperons aux talons nus ». — 83-84. Dans l'envoi de la pièce, ces deux vers, tels que les présente le ms., ou tels que les imprime l'éditeur, ne satisfont guère ; le premier donne, après deux vers qui signifient « Chansonnette, va-t'en, sans ennui, à Ug de Perseg, qui est de bonne volonté »,

Digli si noia gli è rimansa, la ricoglia,
Qual ne sa più che non è herba nen foglia ;

le second, avec les remaniements graphiques habituels et les suppressions de syllabes qui s'imposent :

Si noia 'i è remansa, la recoia,
Qual ne sa plui non è herba nen foia ;

ce qui se traduit aisément jusqu'au premier hémistiche du second vers : « S'il lui reste des ennuis, qu'il les recueille [dans une chansonnette semblable à celle-ci, qui, de fait, constitue la seconde pièce de l'édition], le plus qu'il en connaît... ». Le reste du vers ne se construit pas. Nous corrigerions *Qual* en *Ch'el*, en comprenant « car il en connaît plus qu'herbes et feuilles ». — 86. *Nen prodomo ki per fraude s'agenza* est une excellente correction pour rétablir la rime, alors que le ms. porte *s'aconza* ; la graphie *s'açenza* serait meilleure. Le glossaire suggère, pour ce provençalisme (*s'agensa*), « si accoincia [cf. le ms.], si rende piacente ». Ce pourrait être « qui arrive à son plaisir, à son but, par la fraude », peut-être « gentilhomme qui arrive à la noblesse par la fraude ».

Pièce II, vers 21. *esmanza*, que Sachella a glosé par *filocatu* « innamorato » [?], a dû lui paraître formé sur *esmai* plutôt que sur *amar* (note de la p. 73). — 23-24 à relier aux vers 25-26, car on ne s'expliquerait pas autrement le sens de *quand' e' fallo* : « l'ennui » est d'avoir commis une faute, une seule, et de ne plus être cru en des choses où l'on n'en a pas commise. — 28. *la*, en italiques dans l'éd., est suppléé par l'éditeur ? — 39. *Consilio ki troppo non pol durare* : le ms. porte *puo* ; le texte de l'éd. est-il *po 'l* ? Ou *pot ? no 'l pot* serait plus clair.

Pièce III, vers 2. *Vostra rima non ten razon aschosa.* L'éditeur traduit : « Votre rime n'a pas de raison d'être tenue cachée », mais la syntaxe ne soutient point cette interprétation. Le ms. donne *tenrazo* que l'éditeur refuse (p. 76), et à juste titre, de considérer comme l'équivalent du futur méridional *tenraio, tenraggio*. Nous y voyons une métathèse graphique pour *tenrò zà* et comprenons : « Je ne tiendrai pas votre rime cachée ici » ; et le vers suivant enchaîne, *Anzi la ve rendo*, « Au contraire, je vous la rends », ce qui

est une allusion à la réplique, faite dans les rimes mêmes de son correspondant, que le poète est en train de versifier. — 9. Point-virgule au lieu de deux-points à la fin de ce vers. — 16. Pour l'incongruité de la construction verbale, cf. le vers II, 18. — 29. La difficulté d'interprétation de cette phrase est peut-être due à une contraction de vers (29-30). — 38-39. L'interversion ne nous paraît pas indispensable, quoiqu'elle rende la suite des idées plus cohérente. Mais, ailleurs, pareilles incohérences restent bien attestées. — 41-42. *A noya m'è ancor ke ki sa, vegna Begolado per troppo cortexia*, avec un enjambement trop fort, unique dans ces pièces. Il est préférable de rester plus près du ms., *Ancora me noia, ke kè s'avegna*, « quoique cela arrive » ou « quoi qu'il arrive » (cheville). — 56. *Et dona che se veste con schudero* ; corriger : *se sveste*. Cf. aussi IV, 2, et notre correction ci-dessous. — 69. [*Et*] *clave ke si speza in clavatura*, tandis que la rime doit être en *-èra*, a été corrigé par l'éditeur en *se speza quand' se sèra*, et le glossaire explique *serar* = *chiudere*. La correction est trop forte : le *clavatura* du ms. pourrait être une forme courante substituée à une forme plus rare, *clavera*. — 74. *E quand'io perda belle vestimente* est une correction qui n'est pas nécessaire, et qui modifie profondément le sens du vers. La leçon du ms. *Huom ch'io perda per b. v.* est assez claire : [Je suis ennuyé de] « perdre un de mes hommes [serviteurs] pour de beaux vêtements » [qu'un autre maître lui aurait offerts]. — 77. *non è isto*, correctement : *non è i' sto* « in questo ». — 83. Corr. *tutta noya senza gioya*. — 85. *croya* : simple provençalisme, cf. V, 5 *croi* (glossaire, p. 104).

Pièce IV. — Il n'eût pas été malaisé de poursuivre la restitution de ce texte, ainsi que du suivant, d'après les judicieux principes adoptés par M. Persico pour les trois premières *noie*. Nous proposons, dans ce qui suit, des corrections qui redressent les décasyllabes, car la concordance métrique avec les pièces précédentes est assurée ici par les schémas des rimes. Vers 1. *Inoia* [*gran*]. — 2. *Nobile donna* pour *Vil donna*. — 4. *Et se non trovo* pour *Et se mi trovo*. — 5. *huomo* pour *huon*. — 6. *Un* pour *Uno*. — 8. [*Et*]. — 9. *troppo* [*grande*] *picioul*. — 14. Un adjectif qualificatif à *camixa* ou à *zindale*, par ex. *bella* (*bona*) *camixa*, ou *bono* (*caro*) *zindale*. — 16. [*Et*]. — 17. [*Et*], *fuor*[*a*]. — 18. [*Et*]. — 19. [*Et mal*] (?). — 21. *Anchuora èlgli ne una* pour *Anchuor selgliene una* ; la fin du vers, *che la frica*, doit être corrigée en *che me frica* « qui me tracasse ». — 22. *Chi ne* (pour *Che me*) *dice 'l vero et non* [*ne*] *mente*. Cheville. — 27. *chi* [*se*] *mette* [*a*] *cotal*, ou *mette* [*en*] *cotal*. — 28. *'Nesto et 'naltro mondo ha dex*[*o*]*nore* pour *in questo et in altro...* — 29. *quel*[*lo*]. — 30. *O' non vede* pour *Dove non può videre*. — 31. *un enoy* pour *ona noya ; bello* pour *bella* à la rime. — 32. *poncela nuda* pour *cruda poncela* ; ou bien : *cruda ponzura*, de *ponzare*, ou *con ponzatura* (?). — 33. [*Cui*]... *rompe sse*. — 35. *l'uxura* (?). — 36. *Huom*[*o*]. — 37. [*Et*]. — 38. *rende* [*la*] *carta*.

Pièce V. Rubrique : *R*[*ubrica*], et non [*Hic dicitu*]*r*. — Vers 1. *van* [*no*] (?). — 6. *et* [*li*] *abbata*. — 7. [*Et*]. — 8. [*Per*] *festa*. — 12. *di l*[*i*] *ucela*.

— 13. [*Et*]. — 15. [*Et*]. — 19. *Piaceme roxa, chè* pour *Piaceme la roxa perchè*. — 21. Virgules après *donna* et *vana*. — 23. *gioclaro* ou *giocular* pour *giocularo*. — 26. *tornar* pour *tornare*. — 29-30. Vers contractés. — 31. *huom*[*o*]. — 34. [*Et*]. — 35. *mar* pour *mare*. — 38. *far* pour *fra*. — 40. *Et* [*il*] *retenir*. — 43. *or* pour *aver*.

Les gloses interlinéaires de Sachella méritaient plus d'attention et, nous semble-t-il, plus de crédit que ne paraît leur concéder l'éditeur. Voici, sur les 27 passages annotés, les dix remarques qui peuvent intéresser particulièrement la lexicographie italienne :

m'adenta = *detrahit me* I, 36,
begolato = *inpazato* III, 42,
choardo = *falzo* V, 14,
currero = *servitores* IV, 4,
done = *pedone* I, 35 (*lud. schacorum*),
falenzà = *mendatium* I, 85,
gadale = *vilis femina* I, 27,
manda = *comedit, mando, dis* V, 25,
talone = *calcanium* I, 80,
usberga = *pancera* I, 36.

Il y a lieu de s'étonner, enfin, que Sachella, pourtant poète lui-même, ait traité avec tant de désinvolture les décasyllabes de son texte. Le fait s'explique cependant par le titre sous lequel il a recopié ces pièces : *Frotula noie moralis*. A ses yeux, ces 284 vers constituaient une *frottola morale* de *noie*. Or, d'après les traités poétiques, la *frottola* ou *motus confectus* comprend, pour le fond, de jolies idées sans lien nécessaire entre elles (ce qui correspond parfaitement à l'incohérence déconcertante des *noie*, comme des *enueg*, apparentés en cela à la *sotte chanson*, au *coq-à-l'âne*) ; pour la forme, des vers où la rime seule, mais non la mesure, doit comporter une régularité certaine. Antonio da Tempo (éd. G. Grion, 1869, p. 154) légifère ainsi : *Scias etiam quon in huiusmodi motibus ad bene esse oportet, quod aliqua verba pulchra et valde solatiosa ponantur, quae quasi nihil videantur facere ad praecedentia vel sequentia materiae praecedentis vel sequentis. Et sic etiam quasi per totum sermonem cuiuslibet motus confecti, verba et orationes videri debent extraneae una a reliqua in sententiis. Possent vero fieri valde prolixi huiusmodi motus confecti secundum libitum. Motus igitur confectus debet servare regulam consecutive in numero rithimorum sive consonantium* (c'est-à-dire dans les rimes ou consonances) *et non in versibus vel syllabis* (c'est-à-dire dans les mesures).

István FRANK.

Solange CORBIN, **L'office de la Conception de la Vierge** (à propos d'un manuscrit du XVe siècle, du monastère d'Aveiro, Portugal). Coimbra, Editora Ltda, 1949. — Tirage à part du *Bulletin d'Etudes Portugaises*, 1949. — 62 pages.

Les offices rimés et rythmés retiennent désormais l'attention, mais les travaux relatifs à leur aspect musical demeurent encore trop rares [1]. L'opuscule

1. Signalons que l'étude, par l'abbé P. Bayart, des offices des SS. Winnoc

de Mlle Corbin est donc d'un grand intérêt en ce qu'il met en lumière un processus particulier de composition d'office tardif : l'adaptation à des mélodies plus anciennes, — quoique déjà sur un texte rimé, que Mlle Corbin a eu le grand mérite d'identifier, — de textes nouvellement composés, et parfois sur un rythme verbal différent du prototype : l'exemple synoptique donné p. 32 est très instructif, et l'on regrette que l'auteur se soit abstenu, à défaut d'un tableau similaire pour les autres pièces, de signaler si elles présentaient ou non la même disparité.

Cet office, retrouvé par Mlle Corbin en 1942, s'ajoute au « corpus » littéraire formé par les *Analecta Hymnica* de Dreves et de ses successeurs. Il a été copié pour les dominicains d'Aveiro, comme l'indique, en rubrique, le nom de la prieure, entre 1482 et 1485, mais il ne s'agit évidemment pas d'un archétype. P. 53, l'auteur retient comme *terminus a quo* l'adaptation d'un répons de saint Vincent Ferrier, non antérieur à 1456 ; mais ceci est implicitement infirmé plus loin, p. 55, par la supposition que ce répons, qui présente des anomalies de modalité, aurait été substitué à un autre plus ancien. Le seul *terminus a quo* reste donc celui de l'introduction dans le monastère de la fête elle-même, dont Mlle Corbin résume l'histoire, et se situerait au plus tôt en 1320.

Sauf pour le répons déjà cité, Mlle Corbin ne publie malheureusement pas la musique, mais le texte seul. Ses observations musicales n'en sont pas moins valables, et confirment ce que nous avions nous-même avancé dans notre thèse sur saint Martial de Limoges, à savoir l'indifférence du musicien devant le rythme d'accent adopté par le poète, donc l'*impossibilité d'un mensuralisme basé sur l'accent*, tout au moins dans les pièces vocalistiques — (la question demeure ouverte pour le répertoire syllabique des séquences du type Adam de S. Victor). L'intérêt de cette observation se trouve renforcé par la date tardive de l'office, car il est certain qu'au XIVe siècle, à plus forte raison au XVe, la plupart des séquences rimées étaient mesurées selon la doctrine modale. Les témoignages en sont nombreux : citons par exemple la copie en 1er mode dans le ms. de Soissons de Gautier de Coinci (XIVe s.) de la séquence du Chancelier Philippe *Ave Virgo gloriosa Virginum regia*, ou encore les séquences du ms. de Las Huelgas, qu'a publiées Anglès en fac-similé, et où l'on peut remarquer que les rythmes modaux s'appliquent le plus souvent au répertoire récent, les pièces les plus anciennes demeurant notées en 5e mode, en longues uniformes, donc pratiquement sans mensuration.

---

et Oswald, relevée p. 4 comme exemple récent (1926) remonte en réalité à 1908 (Tribune de S. Gervais). Le Chanoine Villetard, bien connu par son *office de Pierre de Corbeil*, possède en manuscrit une édition commentée texte et musique de l'un des plus anciens offices de ce genre, celui des SS. Savinien et Potentien, par Odoranne de Sens, dont la publication serait fort désirable.

La versification accentuelle de l'office mérite également l'attention. Ici, il faut se reporter au texte même, car la description de Mlle Corbin est un peu confuse, et tendrait à faire prendre pour des singularités de l'office des usages en fait très généralisés. Sur les 27 pièces, antiennes ou répons, 18 sont parfaitement régulières et appartiennent au type bien connu du distique ou « grand vers », accentué de 2 en 2 syllabes et comprenant souvent alternance de rime masculine et féminine. (N. B. — Suivant l'exemple de Spanke, nous noterons les féminines sans compter l'atone finale, en désignant celle-ci par un apostrophe : 5' désignera donc un vers du type *Hominùm solâ* [*trix*].)

Sur ces 18 pièces, 12 sont de type 7-5', 3 de type 8-8, 3 du type 7-7 [1]. Les déplacements d'accent, bien connus des musicologues, sont relativement rares (par une curieuse coïncidence ils portent tous sur des trissyllabes jusqu'au 4e répons, et, à partir de l'antienne 8, sur des dissyllabes de début de vers octosyllabes) : célorùm, ant. 3 ; habítavit, ant. 6; électà, rép. 4; fabér, fecém, ant. 8 ; rorís, regís, cunctí, rép. 8.

Jusque-là, rien de bien nouveau ; l'accent secondaire sur la dernière syllabe d'un proparoxyton n'est pas une « licence » (p. 24), mais une véritable règle dans la poésie et même dans la prose rythmée depuis le Xe s. au moins. Il en est de même des pseudo- « irrégularités (fautes ou licences) » signalées p. 23 comme d'emploi accidentel [2]. On aimerait lire le texte musical pour savoir sur quel critère se base l'auteur lorsqu'elle dit que le musicien « rythme » un mot de telle façon (p. 24), alors qu'elle a démontré avec raison que la mélodie ne pouvait être mesurée.

Où ceci devient plus intéressant — et on regrette que Mlle Corbin soit passée à côté de cette question — c'est lorsqu'il s'agit des pièces « irrégulières ». Parmi celles-ci, une seule, la première (*Exultet plebs fidelium*) en octosyllabes, présente une telle incohérence de schémas accentuels qu'il faut bien la considérer comme syllabique pure. Encore faut-il remarquer que tous ses vers sauf le 1er (qui énonce un « lieu commun » usuel en rythme régulier) se terminent par une formule de *cursus*, soit, sur 9 vers :

3 en *cursus tardus* : prómat/ínnúmeras

2 en *cursus planus* : propúlsat/ténebras

2 en *cursus dispondeo-dactylique* : Concépta/stélla/géncium

1 en *cursus octosyllabique* : cíves ce/lestes/gáudium

le dernier étant le seul à user de licence dans la coupure des mots.

7 pièces (répons 3, 5, 9, ant. 6, 3 et 5 de Laudes, Benedictus), font intervenir, et parfois alterner avec des vers binaires réguliers, un schéma dactylo-

1. Il manque 1 syllabe au 10e vers du rèpons 4, qui doit sans doute être corrigé, comme Mlle Corbin l'a fait à bon droit dans des cas similaires (cf. p. 21).

2. Nous n'avons pas trouvé, dans la référence à Strecker dont s'accompagne cette affirmation, d'allusion à cette question.

spondaïque ; 6 sur 7 portent sur des octosyllabes de type uniforme ,◦◦,◦,◦, (*Expers humoris labilis*) que l'on ne peut attribuer au seul hasard : la dernière (ant. 5 de Laudes) présente un type de vers de 6' de schéma ,◦,◦◦,◦ (*laudat spiritus omnis*) où se retrouve l'influence de la clausule adonique, cousine germaine du *cursus planus*, dont le rôle a été considérable dans la formation du « néo-sapphique » si fréquent entre autres dans le ms. 1154 : ,◦◦,◦ || ,◦,◦,◦,. L'étude de ces schémas dépasserait le cadre de notre compte rendu, et demanderait à être poursuivie sur un nombre de textes plus considérable. Il nous suffira ici d'avoir attiré l'attention sur un aspect peu étudié de la métrique accentuelle, auquel l'office mis au jour par Mlle Corbin, et situé par elle avec une conscience digne des plus grands éloges, apporte un document d'autant plus significatif qu'il s'agit là le plus souvent de phénomènes de transition, fréquents avant la fixation des usages de la poésie liturgique rimée, et remarquables ici par leur persistance dans des textes aussi tardifs.

Jacques CHAILLEY.

PÉRIODIQUES

Boletín de Filología, Montevideo, V, 1 (1946). — P. 37-40. W. Spalding, *A linguagem popular do Rio Grande do Sul e Cândido de Figueiredo.* — P. 41-51. A. Tenório D'Albuquerque, *Americanismos.* Dans ces additions aux ouvrages de A. Malaret, on note plusieurs gallicismes (*retreta* « concert en plein air » <*retraite*, *bife* « soufflet, claque », cf. *baffe*, *se rebiffer* et a. fr. *befe* ?), anglicismes (*noquear* <*to knock out*) et néologismes. — P. 52-57. A. Tenório D'Albuquerque, *Diccionário de americanismos.* Addition de mots brésiliens au dictionnaire de A. Malaret. — P. 58-64. S. W. Bermúdez, *Lenguage del Rio de la Plata.* Note sur *maturrango.* — P. 65-68. J. S. Storni, *Hortus Tucumanensis.* A propos de *vicuña*, *alpaca* et *llama.* — P. 69-78. C. M. González Mendilaharzu, *Heráldica y appellidos vascos en el Uruguay.* Beaucoup de noms basques proviennent de toponymes ; l'auteur étudie les éléments composants, les variantes orthographiques et les adaptations, par ex. en français (*Ugarte* > *D'Huart*, *Duhart...*). — P. 79-82. E. D. Tovar y R., *La forma plural de los apellidos.* — P. 105-108. A. Coen Anitua, *Vocablos y voquibles.* Sont étudiés : *dintel*, *umbral* (<*lumbral*, de luminare), *síndromo* et le nom *Gutierre.* — P. 109-118. J. Gallinares, *Las funciones específicas del acento escrito, I.*

V, 2 (1947). — P. 193-225. W. Spalding, *Arcaismos portugueses na linguagem popular do Rio Grande do Sul.* La plupart des cent-cinquante mots relevés ne sont que des déformations phonétiques du portugais commun. — P. 235-248. A. Tenório D'Albuquerque, *Brasileirismos em Javier de Viana.* Notes de vocabulaire, principalement sur *barullo*, *facón*, *matungo*, *quitanda*, *tobiano.* — P. 249-266. J. Lellis Cardoso, *O som da palavra e sua aplicação prática.* Des desssins (p. 259) montrent la position de la langue dans la prononciation des phonèmes portugais. — P. 267-270. J. Gallinares, *Las funciones específicas del acento escrito, II.*

B. Pottier.

Boletín de Dialectología Española [1], XXVI (1942-43). — A. Griera, *Nombres de santo y de lugar de la diócesis de Barcelona* (70 p.).

1. Le *BDE* fait suite au *Butlletí de dialectologia catalana*, et reste dirigé par Mgr A. Griera.

XXVII (1944-45). — Constitué par un recueil de douze articles anciens de A. Griera, réunis comme *Miscelánea de homenaje* sous le noms de *Hojas dispersas* (éd. 1950, 140 p.).

XXVIII (1946-47). — A. Griera, *Nombres de santo y de lugar de la diócesis de Solsona* (60 p.).

XXIX (1948-49). — A. Griera, *Nombres de santo y de lugar de la diócesis de Gerona* (124 p.).

XXX (1950-51). — P. 7-51. A. Griera, *Vocabulario catalán de origen eclesiástico*. Recueil d'une centaine de mots relatifs à la vie religieuse; nombreuses citations de documents catalans anciens. — P. 53-57. A. Griera, *Miscelánea*. Notes lexicales et étymologiques sur divers mots esp., cat. et aragonais. — P. 63-66. C. r. par F. P. de A. Griera, *Atlas lingüistic de Catalunya*, I-V. — P. 66-74. C. r. par N* de A. Griera, *Tresor de la llengua, de les tradicions i de la cultura popular de Catalunya*. — P. 74-80. C. r. par A. Griera de J. R. Serra, *Rationes decimarum Hispaniae*, de C. Corona, *Toponimia navarra en la Edad Media*, de J. R. Figueras, *El mito de « El Conte Arnau » en la canción popular, la legenderia y la literatura*.

XXXI (1952). — P. 7-42. A. Griera. *El elemento prerromano en el dominio del Pirineo catalán*. Liste de quatre-vingts mots accompagnés de commentaires; peu d'étymologies. — P. 43-51. A. Griera, *Miscelánea*. 1. *La Falzia* 'el vencejo' (*ALC*, 796). 2. *La Farigola* (*ALC*, mapa 800). 3. *Jugar a la cuit* (*ALC*, 596). — P. 53-58. C. r. par A. Griera de A. Badía, *Gramática histórica catalana*, de S. Gili Gaya, *Tesoro lexicográfico*, I-II-III. — P. 58-61. C. r. par A. Vilas de P. Aebischer, *Une possibilité nouvelle concernant l'origine du fr. « chaussée », esp. « calzada »*. — P. 61-75. C. r. par A. Griera de G. Tilander, *Los Fueros de la Novenera*, de B. Pottier, *Étude lexicologique sur les Inventaires aragonais* (*VR*, 10), de M. Gorosh, *El Fuero de Teruel*, de A. Badía, *El habla del Valle de Bielsa*, de M. Alvar, *El habla del Campo de Jaca*, de *Archivo de Filología Aragonesa*, II (1947), de M. L. Wagner, *Historische Wortbildungslehre des Sardischen*. — P. 80-103. C. r. par A. G. de *Mélanges... K. Michaëlsson*, de *Mélanges... H. Gavel*, de *Troisième Congrès International de Toponymie et d'Anthroponymie*, de P. Gardette, *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*, de G. Ahlborn, *Le patois de Ruffieu-en-Valromey*, de P. Aebischer, *Contribution à la protohistoire des articles* ille *et* ipse *dans les langues romanes*. — P. 103-105. C. r. par G. Colón de *Romania*, LXXI-LXXIII. — P. 107-110. Nécrologie : J. Jud (A. Griera).

B. Pottier.

Revista de filología española, XXXV (1951), 1-2. — P. 1-7. R. Menéndez Pidal, *Chamartín*. Renonce à son explication par le basque *eche* « maison » (*Emerita*, XVI, 4) et propose le nom *Echa* (var. *Eita*, *Egga* où *gg* = *ch*). Ainsi se seraient formés les composés du type *Chavida* (*Echa Vita*), *Chagarcía*, etc. Quant à *Echa*, il représenterait le basque *aita* « père »,

employé comme nom de personne. — P. 8-28. P. Aebischer, *Une possibilité nouvelle concernant l'origine du fr.* « chaussée », *esp.* « calzada ». Reprend la question discutée de l'origine de « chaussée », qui a été rapporté soit à la chaux, soit a l'action de « chausser » une route, c'est-à-dire « butter » (via calceata). M. A., au cours de ses dépouillements abondants de textes anciens a trouvé *calzada* aux IXe, Xe et XIe siècles dans tout le nord de l'Espagne. Le mot a alors toujours le sens de « route », mais non de « levée de terre ». Un texte de 988, qui avait été mal utilisé jusqu'à présent dit « via calciata... saxorum fragminibus conculcata et diligentius confirmata » ; il ne s'agit ainsi ni de chaux ni de terre foulée mais d'un empierrement : « Mais cet empierrement n'était pas tout. Pour qu'il résistât, il fallait qu'il fût pressé et qu'il formât un agglomérat aussi compact et aussi imperméable que possible : et, en effet, nous dit Bonushomo, les « saxorum fragmina » étaient « conculcata et diligentius confirmata ». Le mot calciata serait un participe adjectif tiré de *calciare « fouler, presser, tasser », issu de calx « talon ». Un utile complément du même auteur vient de paraître dans la *Rev. Inter. d'Onomastique* (V, 1953, 1-7), *L'étymologie du fr. « chaussée » et un passage du « Roman de Brut »*. Bien que les deux étymologies anciennement proposées soient évoquées par le passage suivant de Wace : « Par vals, par mores e par monz Fist faire chauciees e ponz ; Bons ponz fist faire e *chemins hauz* De pierre, od sablun e *od chauz* » (vv. 2609-2612, *SATF*), M. A. donne plus de crédit à la charte du Xe siècle et maintient son hypothèse. — P. 29-61. A. Ubieto, *La campana de Huesca.* — P. 62-74. A. Badía Margarit, *Sobre « ibi » e « inde » en las lenguas de la peninsula ibérica.* Réponse à l'article de D. Gazdaru dans *Filologia*, II, 29-44 (cf. *Rom.*, LXXIII, 131). — P. 75-91. J. González Muela, *El aspecto verbal en la poesia moderna española.* Recherche les moyens par lesquels on rend l'aspect dans la langue poétique (suffixes, préfixes, adverbes, temps, sémantèmes...). Il serait peut-être bon d'étudier l'aspect *en soi*, en grammaire pure d'abord, et de voir alors les utilisations qu'en font les poètes, d'où leur originalité. De bonnes remarques sur la nuance inchoative de l'infinitif (l'auteur connaît les travaux de G. Guillaume) (p. 87). Cet article n'est qu'une ébauche ; une étude approfondie du sujet mériterait d'être entreprise. — P. 92-105. J. Frutos Gómez, *La génesis de « Las paredes oyen » de Ruiz de Alarcón.* — P. 106-118. C. González Echegaray, *Notas sobre el español en Africa Ecuatorial.* Recueil d'une centaine de mots qui sont en usage chez les blancs de la Guinée espagnole et qui proviennent du pidgin-english (anglais d'Afrique), *contrimán* (country-man), *grafis* (crawfish), du cubain (déportation à Fernando Poo en 1866 et 1869) et quelques indigénismes. Notons un curieux cas de rencontre homonymique : l'esp. d'Afrique *sobar* « pousser » viendrait de l'anglais *shove*, parallèle pour la forme et le sens au cast. *sobar*, dérivé de sub. — P. 119-124. M. Bataillon, *Pour la biographie de deux cultismes.* 1. *Epiqueya.* De ἐπιείκεια, moyen fr. *epicaie* « adoucissement

dans la rigueur du droit », *epicaïzer*, introduits par les traductions de l'Éthique à Nicomaque ; le mot esp. est arrivé, quoique avec peu de vitalité, jusqu'à nos jours. 2. *Tertulio*. Un texte du P. Diego Calleja, de 1695, suggère l'origine du terme que M. B. commente ainsi : « Ces beaux esprits autodidactes qui avaient des clartés de tout étaient de triples Cicérons (*ter Tullius*) par leur savoir et leur facilité. La saveur pédante du mot, latin dans son corps comme dans son préfixe, est parfaitement appropriée à la chose qu'il désigne : trait décoché par les hommes d'École aux hommes du monde. » — P. 124-127. E. Alarcos Llorach, *Las diátesis en español*. Recherche intéressante et originale des éléments formels exprimant le passif dans *soy amado*, où seule la combinaison des deux formes *soy* et *amado* exprime la voix (aucun morphème fondamental). En outre, dans *la edición fué reducida*, il ne peut s'agir d'un passif. Il semble donc qu'il n'y ait en espagnol aucun signe particulier du passif. — P. 128-132. A. Marichalar, *El uso del « don » en Garcilaso*. Le « don » est généralement supprimé devant les noms composés : *Ruidíaz*, *Diegonzdlez*. — P. 133-138. A. Gallego Morell, *Una lanza por Pacheco, editor de Fernando de Herrera*. — P. 139-142. A. Gallego Morell, *Sobre « Paulenca »*. Identification du bourg de *Paulenca*, près de Guadix (cité par Cascales), au moyen d'anciens documents. — P. 143-146. C. r. par I. Frank de Martín de Riquer, *La lírica de los trovadores*. — P. 146-152. C. r. par López Estrada de M. Gorosch, éd. *El Fuero de Teruel*, de E. Alarcos, *Fonología española*. — P. 152-153. C. r. par J. A. van Praag de H. L. A. van Wijk, *Contribución al estudio del habla popular de Venezuela*. — P. 153-154. C. r. par S. Gili Gaya de M. Sanchis Guarner, *Introducción a la historia lingüística de Valencia*. — P. 155-156. C. r. par F. Lázaro de A. Tovar, *La lengua vasca*. — P. 156-157. C. r. par B. Pottier de Haudricourt et Juilland, *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*. — P. 159-160. C. r. par P. Bohigas de P. Grases, *Andrés Bello. El primer humanista de América*. — P. 160-161. C. r. par A. Fontán de J. M. Rivas Sacconi, *El latín en Columbia*. — P. 162-164. C. r. par A. Sánchez de A. Herrero Mayor, *Apuntaciones lexicográficas y gramaticales*. — P. 166-168. C. r. par E. Alarcos de *Actes du Sixième Congrès International des Linguistes*. — P. 169-193. C. r. par M. García Blanco de *Romania*, LXVI-LXVIII (1940-45), de *Modern language Notes*, LXV (1950), de *Boletín Caro y Cuervo*, IV (1948), de *Romance Philology*, II (1948-49), de *Comparative Literature*, I (1949). — P. 198-219. *Bibliografía*.

3-4. — P. 221-236. Am. Alonso, *Identificación de gramáticos españoles clásicos*. 1. El Anónimo de Lovaina, 1555, ¿era Francisco de Villalobos ? 2. [Cristóbal de] Villalón, autor de la « Gramática castellana », 1558. 3. Antonio de Corro : Las « Reglas Gramaticales » son suyas, y compuestas en Nérac en 1160. — P. 237-248. W. J. Entwistle, *El Conde Olinos*. — P. 249-309. E. Alarcos Llorach, *La lengua de los « Proverbios Morales » de Don Sem Tob*. Détermine les traits dialectaux essentiels des quatre manuscrits des

Proverbios, d'après l'éd. récente de Ig. González Llubera (Cambridge, 1947). M. A. repousse le caractère portugais attribué par l'éditeur à l'original perdu de Sem Tob. Un examen détaillé du vocalisme et des rimes justifie le caractère castillan de la langue de l'auteur, chez qui on note cependant une certaine influence de la phrase hébraïque. C'est la syntaxe qui a été le plus longuement étudiée par M. A., et il faut s'en féliciter : c'est la partie de la grammaire généralement la plus délaissée en Espagne. — P. 310-340. F. Huarte Mortón, *Un vocabulario castellano del siglo XV*. Recueil anonyme du XVe siècle (ms. XVIe) de 152 mots glosés que Gili Gaya, dans son remarquable *Tesoro lexicográfico* déclare mettre peu à profit. M. H. renonce malheureusement à la publication de ce vocabulaire et préfère l'analyser. Il est toujours utile cependant d'avoir des *textes*. Pour compenser, l'auteur est obligé de citer en liste et avec quelques extraits les mots non utilisés dans l'analyse linguistique; plusieurs de ceux-ci présentent un intérêt certain. — P. 341-344. A. Steiger, *Arag. ant.* « ayech, ayech » *'cuidado!'; judeo-esp.* « hec »; « eya velar! ». M. Tilander faisait venir *ayec* de adĕccum; M. S. propose l'arabe *'iyāka* « attention! », hispano-arabe *aiyāk*. — P. 344-347. S. Gili Gaya, *Virgaza, virigaza*. Sens de « clématite » (clematis vitalba), fr. « herbe aux gueux ». A l'origine, *vitalba*, d'où *vidalba, vidauba* qui, après toutes sortes de croisements et évolutions phonétiques, auraient donné *virgaza, vedriera*, etc... — P. 347-349. Leslie Brooks, *El verso 1726 del « Poema del Mio Cid »*. Soit « saliósle del sol espada ». Le *l* de *del* semble une erreur qui n'apparaît que dans le texte transcrit de l'éd. Pidal, alors que le texte paléographique porte *de sol*. — P. 352-354. C. r. par Gili Gaya de S. Fernández, *Gramática española*, I (Travail remarquable). — P. 354-361. C. r. par G. Sobejano de H. Meier, *Ensaios de Filologia Románica*, de K. Baldinger, *Kollektivsuffixe und Kollektivbegriff*. — P. 361-367. C. r. par Carballo de J. M. Piel, *Os nomes dos santos tradicionais hispânicos na toponimia peninsular*, de E. v. Kraemer, éd. Gautier de Coinci, *Du clerc qui fame espousa et puis la lessa*. — P. 367-368. C. r. par F. Huarte de G. M. Bertini, *Testi spagnoli del secolo XV°*. — P. 369-395. C. r. par M. García Blanco de *Romania*, LXIX-LXX (1946-1949), de *Word*, II-V (1946-1949), de *Romance Philology*, III (1949-1950), de *Filologia*, I-II (1949-1950). — P. 426-442. *Bibliografia*.

B. Pottier.

Revista Valenciana de Filología[1], I (1951), 1. — P. 9-62. Martín de Riquer, *« Stramps » y « Midons » de Jordi de Sant Jordi*. Poète valencien du début du XVe siècle. L'auteur donne une édition avec traduction castillane et notes de deux de ses poésies, « Stramps », *Jus lo front port vostra bella semblança*, et « Midons », *Axi com són sus l'espera los signes*. La langue révèle

1. Publiée par la *Institución Alfonso et Magnánimo* de Valence, et dirigée par Arturo Zabala.

des provençalismes nombreux (entre autres la présence de *-s* à des mots singuliers), alors que le fond de la langue est nettement catalan (rimes *abandona : hona*). Une étude littéraire (p. 19-42) et critique (p. 42-46) du texte complète cet article. — P. 63-71. M. García Blanco, *El poeta valenciano Vicente Wenceslao Querol y Unamuno.* — P. 73-88. A. Sánchez, *Curiosa fuente de un pasaje de Blasco Ibáñez.* — P. 89-99. C. r. par J. Giner de Martín de Riquer. *Examen lingüístico del « Libre dels feyts d'Armes de Catalunya » de Bernat Boades*, de M. Bassols de Climent, *Sintaxis histórica de la lengua latina.* — P. 99-103. C. r. par M. de Riquer de *Estudis Romànics*, I (1947-48).

2. — P. 105-138. F. Almela y Vives, *El monosilabismo valenciano.* Historique des compositions en monosyllabes en valencien, dont voici un exemple cité : « Lo cel fa llum ai Rei en mig la nit,/i el món li ve ben curt a son gran cor... » Genre surtout cultivé aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles. On a été jusqu'à composer des dictionnaires de mots monosyllabes (sept entre 1827 et 1930). L'auteur évoque les modes analogues en castillan (« No ves a la del Cid hoy a tus pies... ») et en français (sonnets de vers monosyllabes). — P. 139-150. J. M. de Casacuberta, *Constanti Llombart, admirador i traductor de Jacint Verdaguer.* — P. 161-166. C. r. par M. de Riquer de E. Bagué, éd. G. Turell, *Recort*, de R. Lavaud et G. Machicot, *Boecis. Poème sur Boèce.*

3. — P. 169-177. *El sistema de transcripción fonética de la Revista Valenciana de Filología.* — P. 176-215. Dámaso Alonso, « *Tirant lo Blanc* », *novela moderna.* — P. 217-239. E. Vere d'Ocón, *Huellas de la asimilación solar en los arabismos del catalán-valenciano.* Etude des assimilations en catalan et en valencien entre le *-l* de l'article arabe *al* et la consonne initiale des mots. Type *arròs* (< al-ruzz), *adarga* (< al-darqa)... (cent-vingt ex.). — P. 241-243. C. r. par M. Sanchis Guarner de A. Badía, *Regles de esquivar vocables o motsgrossers o pagesívols.* — P. 243-247. C. r. par A. Sánchez de M. Gorosch, *El Fuero de Teruel.*

4. — P. 249-258. M. Goyri de Menéndez Pidal, *La baronía de Arenós y unas cartas del Conde de Feria.* Quelques remarques linguistiques. — P. 259-271. M. Sanchis Guarner, *De toponimia arábigo-valentina.* Sont étudiés : *Montlleó, Benifassà, Cullera, Culla, Mislata, Ocaive.* — P. 273-311. Martín de Riquer, *Un trovador valenciano : Pedro El Grande de Aragón.* Ce roi a écrit, en 1285, une « poésie politique » en réponse à des couplets peu aimables de Bernart d'Auriac qui prophétisait l'invasion française en Aragon. M. de R. étudie les circonstances politiques de cette querelle et édite à nouveau les textes de cinq poésies qui forment le « cycle de 1285 ». — P. 313-339. J. Romeu i Figueras, *Literatura valenciana en « El Cortesano » de Luis Milán.* — P. 342-344. C. r. par C. Reig de F. Torres Brull, *Bibliografía de Manuel de Montoliu.* — P. 345-350. C. r. par A. Tormo García de F. Lázaro, *Las ideas lingüísticas en España durante el siglo XVIII.*

B. POTTIER.

Revista Portuguesa de Filologia, V (1952). — P. 1-25, J. Hubschmid, *Étymologies romanes : le port.* « *troço* » *'morceau' et sa famille.* S'appuyant sur un matériel abondant, M. H. classe en sept types les mots romans de la famille de esp. *trozo*, a. fr. *tros*, etc... Les uns sont rapportés au latin, d'autres à une racine préromane. Ces mots continuent à faire couler beaucoup d'encre; l'auteur s'oppose aux récentes conclusions de G. Tilander, Y. Malkiel et F. Krüger (cf. *Rom.*, LXXIII, 541). — P. 27-87. H. Kröll, *Designações portuguesas para 'embriaguez'*. Travail portant sur les notions de « ivre, ivresse, vomir, gueule de bois » en portugais d'Europe et d'Amérique. Dans cette première partie une centaine de termes sont étudiés et classés selon la métaphore employée (à suivre). — P. 89-187. M. Palmira da Silva Pereira, *Fafe. Contribuição para o estudo da linguagem, etnografia e folclore do concelho.* Dernière partie de cette étude (cf. *Rom.*, LXXIII, 279-281). Glossaire de plus de 800 mots avec transcription phonétique et illustrations. — P. 189-224. I. Alves da Silva, *A linguagem corticeira.* L'auteur étudie tout d'abord l'extension du chêne-liège au Portugal d'après la toponymie. Puis il étudie le vocabulaire technique se rapportant à l'industrie du liège (à suivre); cf. *RPF*, II, 93. — P. 225-231. P. Merêa, *Sobre a suposta filiação* « Iubilius > Iubero ». Le mot iubilius n'est attesté que par un texte du xe siècle et reste d'étymologie inconnue. M. M. montre qu'il n'a rien à voir avec *iubero*; le port. *yubero* est tardif et vient de *yuguero* (< iugarius). — P. 233-244. J. M. Piel, « *Vereda, vere(i)a, vreia, breia* », gal. « *brea* ». Appuie l'étymologie uereda : ce sentier serait le raccourci utilisé par le ueredarius monté sur le ueredus; sont de la même famille le gal.-port. *verea*, *brea* « sentier », souvent utilisés comme toponymes (régions du Minho et Galice). — P. 245-263. R. M. Ruggieri, *Alcuni aspetti dell'italiano moderno.* C. r. critique et commentaires du livre de A. Menarini, *Profili di vita italiana nelle parole nuove*, Florence, 1951. — P. 265-281. J. G. C. Herculano de Carvalho, *Porque se falam dialectos leoneses em terras de Miranda ?* Au xiiie siècle il y eut une forte colonisation léonaise dans la « Terra de Miranda » (région de Bragance) qui suffirait à expliquer la présence du mirandais (type léonais) en territoire portugais. — P. 283-296. P. Cunha Serra, *Estudos toponímicos.* VI. *Três Minas.* De *Trasmirici (< Trasmirus attesté au xe siècle) à travers *Trasmires* > *Tresmires* (infl. de *três*) puis *Tres Minas* (infl. de *Minas*). VII. *Almodafa.* De l'anthroponyme arabe *Almuzaffar.* VIII. *Sabroso, Sabrosa, Sobrosa, Sobroso.* Ancien *Soueroso*, de suberosu (< suber, sober). IX. *Carromeu.* De l'anthroponyme Carramenus. — P. 297-342. *Recensões críticas.* Signalons : A. C. Pires de Lima, *Estudos etnográficos, filológicos e históricos* (Silva Pereira); K. Togeby, *Structure immanente de la langue française* (B. Pottier); R. Farani Mansur Guérios, *Dicionário etimólogico de nomes e sobrenomes* (Piel); A. Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de famille* (Piel); Ch. Bruneau, *Regard d'ensemble sur la langue française d'aujourd'hui* (M. Loureiro); P. Falk, *Étude*

syntactique sur ancien français « neporquant (neportant, neporuec, neporce) » *et* « nequedent » (Gougenheim) ; G. Lote, *Histoire du vers français* (J. Filgueira V.). — P. 343-494. *Notas bibliográficas.* Comme d'habitude, cette rubrique signale des centaines d'ouvrages et rend les plus grands services. — P. 495-507. *In memoriam* : A. Ferraz de Carvalho (P. Cunha Serra) ; J. Jud (C. Herculano de Carvalho et Paiva Boléo). — P. 509-552. Index généraux.

B. POTTIER.

SPECULUM, XXVI (1951), 1. — P. 24-29. D. W. Robertson, Jr, *The Doctrine of Charity in Mediaeval Literary Gardens : A Topical Approach through Symbolism and Allegory.* L'auteur retrouve dans la littérature profane du moyen âge, et, entre autres, dans *Cligès* et dans le *Roman de la Rose*, le même symbolisme des jardins que dans la littérature patristique, opposant l'amour charnel et l'amour divin. — P. 50-76. J. Allen Cabaniss, *Agobard of Lyons.* Exposé analytique de l'œuvre d'Agobard. — P. 172-173. Grace Frank, C. r. de M. Dominica Legge, *Anglo-Norman in the Cloisters.* Quelques réticences sur cet ouvrage consacré au rôle des clercs dans la littérature anglo-normande. — P. 173-174. Arthur F. Stocker, C. r. de Paul Lehmann, *Mittelalterliche Büchertitel.* — P. 174-179. Maria Rosa Lida de Malkiel, C. r. de Pierre Le Gentil, *La Poésie lyrique espagnole et portugaise à la fin du moyen âge*, I : *Les thèmes et les genres.* — P. 179-184. A. R. Nykl, C. r. de E. Lévi-Provençal, *Islam d'Occident : Études d'histoire médiévale.* Critique notamment ce que M. L.-P. dit à propos de Guillaume IX d'Aquitaine. — P. 185-187. Cornelia C. Coulter, C. r. de E. Li Gotti, *Repertorio storico-critico dei testi in antico siciliano dei secoli XIV e XV*, nº II. — P. 206-208. William H. Forsyth, C. r. de E. Salin, *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, I : *Les Idées et les Faits.* — P. 222-224. G. H. Gerould, C. r. de J. S. P. Tatlock, *The Legendary History of Britain ; Geoffrey of Monmouth's* Historia Regum Britanniae *and its Early Vernacular Versions.* — P. 230-233. Eva Matthews Sanford, C. r. de Wolfram von den Steinen, *Notker der Dichter und seine geistige Welt.*

2. — P. 288-305. Luitpold Wallach, *Charlemagne's* De Litteris colendis *and Alcuin.* Étude diplomatique de la célèbre lettre de Charlemagne, permettant de dater celle-ci et d'y reconnaître l'influence d'Alcuin. — P. 369-370. A. R. Nykl, C. r. de Pierre Belperron, *La « Joie d'Amour » : Contribution à l'étude des troubadours et de l'amour courtois.* — P. 375-376. Arthur E. Hutson, C. r. de Roland Blenner-Hassett, *A Study of the Place-Names in Lawman's* Brut. — P. 376-380. A. R. Nykl, C. r. de Enrico Cerulli, *Il « Libro della Scala » e la questione delle fonti arabo-spagnole della Divina Commedia.* — P. 385-387. Peter Topping, C. r. de H. Waquet, éd. *Eudes de Deuil, La croisade de Louis VII, Roi de France.* — P. 397-401. Caroline Brady, C. r. de F. P. Magoun, Jr, et H. M. Smyser, *Walter of Aquitaine : Materials for the Study of his Legend.* — P. 418-420. Marcel Françon, C. r. de L. Wagner, *Textes d'étude (ancien et moyen français).*

3. — P. 449-457. W. Thomas Marrocco, *The Fourteenth-Century Madrigal : Its Form and Contents*. Le madrigal italien, genre d'origine populaire, a connu des formes et des dispositions de rimes assez variées avant 1350, plus unifiées ensuite (ABB, CDD, EE). Les sujets en sont également très divers. Leurs auteurs usent souvent de l'acrostiche et du *senhal*. — P. 491-492. E.-L. Adams, C. r. de J. Boutière et A. H. Schutz, *Biographies des Troubadours : Textes provençaux des XIII^e^ et XIV^e^ siècles*. — A. H. Schutz, C. r. de John Howard Fox, *Robert de Blois ; son œuvre didactique et narrative*. Critiques et corrections. — P. 513-514. Urban T. Holmes, Jr, C. r. de E. Hoepffner, *La Folie Tristan de Berne*. — P. 527-530. Helen Adolf, C. r. de Bodo Mergell, *Tristan und Isolde : Ursprung und Entwicklung der Tristansage des Mittelalters*. — P. 548-550. Urban T. Holmes, Jr, C. r. de W. von Wartburg, *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume*. — P. 554-556. Myron P. Gilmore, C. r. de Roberto Weiss, *Il primo secolo dell'umanesimo*. — P. 557-559. Urban T. Holmes, Jr, C. r. de Bartina H. Wind, ed., *Les fragments du Tristan de Thomas*. Élogieux.

4. — P. 635-642. Eva Matthews Sanford, *The Twelfth Century Renaissance or Proto-Renaissance?* L'« humanisme » du XII^e^ siècle reste médiéval. — P. 643-651. Urban T. Holmes, Jr, *The Idea of a Twelfth-Century Renaissance*. Tableau de l'activité intellectuelle, artistique et littéraire du XII^e^ siècle, laquelle a dépassé les limites d'un simple « humanisme ». — P. 673-695. Lynn Thorndike, *Further Incipits of Mediaeval Scientific Writings in Latin*. — P. 705-707. Luitpold Wallach, C. r. de *Liber Floridus : Mittellateinische Studien*, mélanges d'études sur le latin médiéval offerts à P. Lehmann. — P. 711. Urban T. Holmes, Jr, C. r. de Antoinette Fierz-Monnier, *Initiation und Wandlung : zur Geschichte des altfranzösischen Romans in zwölften Jahrhundert von Chrétien de Troyes zu Renaut de Beaujeu*. — P. 724-725. Urban T. Holmes, Jr, C. r. de Alwin Kuhn, *Romanische Philologie*, I : *Die romanischen Sprachen*. Élogieux. — P. 731-732. J. D. M. Ford, C. r. de W. H. Storer et Ch. A. Rochedieu, éd. et trad., *Six Historical Poems of Geffroi de Paris written in 1314-1318*. — P. 741-742. Urban T. Holmes, Jr, C. r. de Eva Vilamo-Pentti, éd., *De sainte Léocade..., miracle versifié par Gautier de Coinci*.

— XXVII (1952), 1. — P. 67-70. Berthe M. Marti, *A Crux in Dante's* Inferno. L'énigme posée par le vers 1 du chant VII de l'*Enfer : Pape Satan, pape Satan, aleppe*, est partiellement résolue par un poème satirique latin, composé sans doute par le Primat d'Orléans, où Honorius II est appelé *papa Sathan*, ce qui aurait inspiré à Dante la mystérieuse exclamation par laquelle il introduit la description du châtiment subi par les papes et prélats cupides. — P. 71-78. Priscilla S. Boskoff, *Quintilian in the Late Middle Ages*. Détermine les exemplaires, mutilés, à travers lesquels divers écrivains et humanistes du moyen âge ont connu l'œuvre de Quintilien. — P. 94-96. B J. Whiting, C. r. de R. Cotgrave, *A Dictionarie of the French and English*

Tongues, reproduced from the first edition, London, 1611, with introduction by William S. Woods. — P. 110-111. Edwin B. Place, C. r. de R. Menéndez Pidal, *Orígenes del Español : estado lingüistico de la península ibérica hasta el siglo XI*. Tercera edición muy corregida y adicionada. — P. 116-119. Andrée Bruel, C. r. de G. Paré, *Le Roman de la Rose et la Scolastique courtoise*, et, du même, *Les Idées et les Lettres au XIII^e siècle, Le Roman de la Rose*.

2. — P. 184-190. Schafer Williams, *Geoffrey of Monmouth and the Canon Law*. Geoffroy de Monmouth se serait inspiré des Décrétales pseudo-isidoriennes pour décrire l'organisation religieuse primitive des Bretons. — P. 191-196. Richard Doney, *A Source for one of the* Carmina Burana. Rapports existant entre le n° 50 des *Carmina Burana* (éd. Hilka-Schumann) et la lettre encyclique de Grégoire VIII, écrite en 1187, *Audita tremendi*. — P. 212-214. A. Foulet, C. r. de M. Delbouille, *Le lai d'Aristote de Henri d'Andeli publié d'après tous les manuscrits*. — P. 236-238. Marcel Françon, C. r. de André Mary, *La Fleur de la poésie française depuis les origines jusqu'à la fin du XV^e siècle*. — P. 250-254. Elio Gianturco, C. r. de Ugo Sesini, *Poesia e musica nella latinità cristiana dal III al X secolo*. — P. 262-266. Helmut Hatzfeld, C. r. de Erik von Kraemer, *Du Clerc qui fame espousa et puis la lessa. Miracle de Gautier de Coinci, publié d'après quinze manuscrits*.

3. — P. 367. Grace Frank, C. r. de G. Cohen, *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen âge*. Nouvelle édition, revue et augmentée. — P. 383-385. Jean Misrahi, C. r. de Helen Meredith Garth, *Saint Mary Magdalene in Mediaeval Literature*. — P. 396-397. Urban T. Holmes, Jr, C. r. de Sister M. Amelia Klenke, *Seven More Poems by Nicholas Bozon*. — P. 407-411. Roger S. Loomis, C. r. de Jean Marx, *La Légende arthurienne et le Graal*.

4. — P. 459-474. Sir Maurice Bowra, *Dante and Arnaut Daniel*. Analyse ce qui, dans la poésie d'Arnaut Daniel, pouvait plaire à Dante : conception de l'amour, style, pratique du *trobar ric*. L'éloge que Dante a fait de ce troubadour assez oublié est, en effet, exceptionnel et, par là, surprenant. — P. 531-532. Urban T. Holmes, Jr, C. r. de J. A. Asher, *Amis et Amiles : an Exploratory Survey*. — P. 543-551. Thomas C. Van Cleva, C. r. de Robert Folz, *Le Souvenir et la Légende de Charlemagne dans l'empire germanique médiéval*. — P. 563-567. Eva Matthews Sanford, C. r. de *Mélanges Joseph de Ghellinck*. — P. 578-580. J. Homer Herriott, C. r. de Evelyn S. Procter, *Alfonso X of Castile, Patron of Literature and Learning*. — P. 580-583. D. W. Robertson, Jr, C. r. de G. Raynaud de Lage, *Alain de Lille, poète du XII^e siècle*.

Y. Lefèvre.

CHRONIQUE

Mon confrère et mon ami Alfred Jeanroy, un des plus anciens et des plus fidèles collaborateurs de la *Romania* et qui m'a aidé à la faire paraître dans les années difficiles de 1915-1918, s'est éteint le 13 mars 1953 à Saint-Jean, près de Toulouse, dans la petite maison où il s'était retiré, affaibli et malade, depuis déjà de longs mois. C'est une perte douloureuse pour le groupe des romanistes français dont il était le doyen, ce sera une vive peine pour tant de romanistes étrangers qui avaient été ses élèves; pour ceux qui, comme moi-même, ont été ses amis proches et depuis tant d'années ses compagnons de travail, c'est un cruel chagrin, après la trop longue série des deuils où nous ont successivement plongés les disparitions des plus anciens élèves de Gaston Paris, nos aînés ou nos maîtres. A. Jeanroy était né le 5 juillet 1859 à Mengiennes (Meuse) : il avait donc presque achevé sa 94e année et, à la dernière visite que j'étais allé lui faire à Saint-Jean au printemps dernier, nous avions eu l'audace un peu tremblante de nous donner rendez-vous pour célébrer son 95e anniversaire. A. Jeanroy était entré à l'École normale dans une promotion remarquable qui comptait Jean Jaurès et Henri Bergson et plusieurs historiens et philologues de valeur. Agrégé et ancien élève de l'École des Hautes Études, il avait enseigné à l'Université de Poitiers; puis avait succédé à Toulouse à Antoine Thomas avant de devenir son collègue à la Sorbonne.

Au début et vers la fin de sa carrière scientifique, il a consacré à la poésie lyrique deux grandes œuvres : en 1889, les *Origines de la poésie lyrique en France* (réédité en 1925) et la *Poésie lyrique des Troubadours* en 1934. Autour de ces œuvres, tout un corps d'éditions et de commentaires de textes dans la *Romania*, dans la *Bibliothèque méridionale* et dans les *Classiques français du moyen âge*, qui portent à la fois sur la poésie lyrique et sur le théâtre médiéval. Pour fonder ces œuvres, un minutieux et immense travail d'analyse et de classement métrique des si nombreuses compositions lyriques du Nord et du Midi. Mais le grand mérite d'A. Jeanroy est d'avoir, sans grand étalage, posé nettement des questions essentielles d'histoire des genres poétiques et de littérature comparée. Il s'est attaché d'abord à montrer que les genres lyriques français des XIIe et XIIIe siècles, qu'on aimait à déclarer

autochtones et populaires, ne sont ni l'un ni l'autre, au moins dans la forme où ils nous sont parvenus, mais nous viennent du Midi de la France. Il s'est d'autre part efforcé d'établir, par l'étude de la poésie populaire plus récente et des imitations étrangères, qu'il a vraiment existé en France, avant le XII^e siècle, des genres populaires ou du moins devenus tels, dont nous témoignent à la fois, en France, des refrains conservés et des pastiches courtois, et les imitations étrangères, chansons italiennes, anciennes et populaires, chansons allemandes, avant le *Minnesang* ou à ses débuts, ou *Cantigas de amigo* du Portugal. Quant à la lyrique courtoise provençale qui s'est continuée dans la lyrique courtoise française, elle est aussi à l'origine de la lyrique courtoise italienne tant de l'Italie du Nord que de la Sicile, et des poèmes lyriques espagnols de la Castille et de l'Aragon, aussi bien que de la Catalogne; elle est enfin la source et le modèle de la poésie allemande des *Minnesinger* à qui elle est venue de la France du Nord par la Flandre, ou le Hainaut ou les pays rhénans, ou, par le Tyrol où le Frioul, de cette Italie où les Français du Nord et du Midi l'avaient importée et fait fleurir.

Lorrain d'origine, méridional par fonction (Faculté de Toulouse), Jeanroy s'était fait provençaliste et italianisant avec une maîtrise et une étendue de connaissances qui dépassaient de beaucoup le moyen âge et lui ont permis de juger et commenter aussi bien la poésie d'un Carducci que les productions gasconnes du XVII^e siècle.

Les *Tables* de la *Romania*, notamment la dernière table en cours d'impression, permettent de mesurer la contribution d'A. Jeanroy à notre revue et aux études romanes; elle doit lui assurer de la part des savants une longue reconnaissance qui perpétuera la nôtre. — M. Roques.

— Nous avons reçu les notices nécrologiques suivantes sur des collaborateurs et des amis qu'a perdus la *Romania* dans ces derniers mois.

Henri Chamard par Raymond Lebègue (*Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, XIV, 1952);

Noël Dupire par R. Ruelle (*Neuphilologische Mitteilungen*, Helsinki, LIII, 1952);

Professor Jakob Jud, 1882-1952 (*Neue Zürcher Zeitung*, 25 juin 1952);

Jacob Jud par C. de Boer (Académie néerlandaise des sciences, 1952-1953).

Abel Lefranc par Robert Marichal (*Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, XV, 1953);

Ferdinand Lot par F. L. Gannshof (*Revue belge de philologie et d'histoire*, XXX, 1952);

Arthur Piaget par E. Bauer, L. Thévenaz, J. Rychner (*Musée neuchâtelois*, 1952).

— La revue *Le Gai Saber*, *Revista de l'Escola Occitana*, a consacré dans un numéro de mai-juin 1953, pp. 54-56, quelques lignes sympathiques à Alfred Jeanroy sous le titre inattendu *Alfred Jeanroy, héritier des Troubadours*.

— Nous apprenons la mort, survenue le 4 avril, de Charles GRIMM, dont la santé était atteinte depuis quelques années. Il avait composé, en 1929-30, une thèse méritoire sur le roman de *Flamenca*, et il préparait depuis lors une nouvelle édition de ce texte; il l'avait menée presque à son terme; il n'a pas eu le temps de l'achever. — M. R.

COLLECTIONS ET PUBLICATIONS EN COURS.

La Société de publications romanes et françaises a publié : XL. — Henri FREI, *Le livre des deux mille phrases* : I. *La méthode des dictionnaires de phrases*; II. *Questionnaire de deux mille phrases selon le parler d'un Parisien*; Genève, Droz, 1953; in-8°, 92 pages. — Ce recueil pourra servir de guide pour les questionnaires d'enquête dialectale ou de langues de base.

— Dans la Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège ont paru :

Fasc. CXXII. Jules HORRENT, *Roncesvalles. Étude sur le fragment de cantar de gesta conservé à l'Archivo de Navarra (Pampelune)*; 1951, 261 pages;

Fasc. CXXIII. *Le lai d'Aristote de Henri d'Andeli publié d'après tous les manuscrits* par Maurice DELBOUILLE; 1950, 112 pages;

Fasc. CXXIX. *Essais de philologie moderne* (1951), 1953, 252 pages. Ce volume contient les actes du Congrès international de Philologie moderne réuni à Liège du 10 au 13 septembre 1951 et qui joignait des philologues germanistes et des philologues romanistes.

— Dans la collection des *Textes littéraires français* (Droz-Giard) a paru, en 1953, *Maistre Pierre Pathelin, reproduction en fac-similé de l'édition imprimée en 1489 par Pierre Levet*; une note sommaire de Richard T. Holbrook, qui avait projeté cette reproduction il y a près de 50 ans, rappelle que l'édition Levet, faite d'après l'édition de Guillaume Le Roy de 1485-86, est plus correcte que celle-ci et que l'exemplaire unique qui nous en est conservé et qui est ici reproduit (B. N. Rés. Y^e^ 243) est complet tandis que l'exemplaire, également unique de l'édition Le Roy, a perdu 5 feuillets. Rappelons que l'édition Le Roy a été publiée en fac-similé par É. Picot pour la Société des Textes français modernes, en 1907, et que le même érudit a publié en 1905 le fac-similé de l'édition de Marion Malaunoy (entre 1495 et 1502, un unique exemplaire conservé) pour la Société des Anciens Textes français : voici donc sauvés et à la disposition des travailleurs les trois plus anciens textes de la *Farce*. — M. R.

— Dans la *Bibliothèque méridionale*, 1^re^ série, t. XXIX, *Les Églogues de Pey de Garros suivies du Chant nuptial*, texte de 1567 p. p. André BERRY; 1953, 142 pages.

— Dans les *French Classics* publiés à Manchester par M. E. Vinaver : FROISSART, *Voyage en Béarn*, éd. par A. H. DIVERRES, 1953, Édition de quelques chapitres du livre III des *Chroniques* dans la version originale de

1390-91, d'après le ms. 865 de Besançon, avec introduction, notes et glossaire, 3 planches et 2 cartes.

— Nous avons reçu des publications de la Selden Society, le tome LXX (1953) qui forme le tome XXIV des *Year books of Edward II* (a. 1319) édité par J. P. Collas et Th. F. T. Plucknett; in-4°, LXXXIX + 200 pages dont 171 doubles.

— Nous avons reçu le premier fascicule du *Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana*, dont la rédaction est fixée à Lugano (Suisse), viale Carlo Cattaneo, 4. Ce fascicule, rédigé par M. Silvio Sganzini, est présenté par une notice de Karl Jaberg; une préface de M. Sganzini rapporte l'histoire et les conditions de l'entreprise. Suit une introduction sur la méthode d'enquête et de transcription, les régions et points considérés, la bibliographie des sources. Le premier fascicule va de A à Agnesa. Il est accompagné de quatre cartes. Il a paru à Lugano, Tipografia commerciale, 1952; in-4°, XXXVI + 40 pages (à 2 colonnes) avec 5 figures (croquis et photographies).

— De l'*Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, publié par M. Pierre Le Roux, a paru, avec la date de 1953, le 5e fascicule comprenant les cartes 401 (enfer) à 500 (génisse) dans un ordre dont nous ne saurions rendre compte.

— Nous avons plaisir à signaler l'entreprise, par les soins de la Société de Musique d'Autrefois, fondée en 1926, et sous la direction de Mme G. Thibault, d'une publication musicologique nouvelle à périodicité annuelle, sous le titre d'*Annales musicologiques* (*Moyen âge et Renaissance*), qui doit réunir des études d'une certaine ampleur, mais non des comptes rendus ni des bibliographies courantes. Cette publication, « placée sous une direction française et américaine, indépendante de toute institution publique », a pour secrétaire notre collaborateur F. Lesure en France et M. L. Schrade aux États-Unis (Yale University). Dans le tome I (1953), nous relevons les mémoires suivants : P. 9-63. Léo Schrade, *Political compositions in French music of the 12th and 13th centuries : The Coronation of French Kings* (avec 8 pages de musique : *Gaude, felix Francia*). — P. 65-103. Manfred F. Bukofzer, *Interrelations between Conductus and Clausula* (avec une planche en fac-similé). — P. 105-130. Albi Rosenthal, *Le Manuscrit de La Clayette retrouvé* (avec deux planches en fac-similé). Le manuscrit, connu incomplètement par la copie faite pour Sainte-Palaye mais dont l'original n'avait pas été revu depuis bien près de deux siècles, est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (N. acq. fr. 13.521). M. R. en donne la description suivie d'importantes tables de concordance avec près de 40 manuscrits. — P. 131-150. D. P. Walker, *Ficinos's* Spiritus *and Music*. — P. 151-175. Frank Llewellyn Harrisson, *The Eton choirbook* (*Eton College Library ms. 178*), *its background and contents*. — P. 177-267. Nanie Bridgman, *Un manuscrit italien du début du XVIe siècle à la Bibliothèque nationale* (*Musique, Réserve Vm.7 676*). Une planche en fac-similé et 40 pages de musique. — P. 269-373. F. Lesure et

G. Thibault, *Bibliographie des éditions musicales publiées par Nicolas du Chemin (1549-1576)*. Plusieurs fac-similés de titres et de lettres ornées. — P. 375-408. Kenneth Jay Levy, « *Susanne un jour* », *the history of a 16th century chanson*. Six pages de musique. — M. R.

— Nous avons reçu un cahier (nº 3) d'un nouveau périodique : *Dialogues, Cahiers de littérature et de linguistique*, publié par l'Institut de philologie française et romane de la Faculté des lettres d'Istanboul, in-8, 175 pages ; nous y relevons un article de Mlle Süheyla Bayrav sur *Le Thème de la Joie dans la littérature chevaleresque* (p. 3-19), qui rassemble quelques faits, mais laisse imprécis le concept même de « joie ».

Comptes rendus sommaires.

J. Benoliel, *Dialecto judeo-hispano-marroquí o hakitía*. Boletín de la Real Academia Española, t. XXXII, cuad. CXXXVI (1952), p. 255-289. — Ce travail avait été publié en grande partie dans les t. XIII, XIV et XV (1928) de ce *Boletín*, mais le ms. avait été perdu. Le vocabulaire, publié jusqu'à *mlagónas* est complété à partir de *mochidumbre*. — B. P.

J. Vallejo, *Papeletas para el Diccionario*. Boletín de la Real Academia Española, t. XXXII, cuad. CXXXVII (1952), p. 361-412. — L'auteur a divisé en deux sections, « Locutions » et « Mots », les additions qu'il propose pour le prochain dictionnaire espagnol. Presque toutes appartiennent à la langue familière ; relevons l'emploi des prépositions : « querer *a* cegar » = ' ciegamente ' (ou *hasta* cegar), « me quedé *de* frío como si... » = ' tan frío ' ; l'emploi de *lavar* sans pronom dans le sens de *se lava* : « el pijama *lava* bien » ; tener *madera* de primera actriz = ' avoir l'*étoffe* de ', et les expressions parallèles au français : « poner un puñal al pecho » = ' mettre le couteau sous la gorge '. Mais des mots tels que *aljofifa* ou *prestidigitación* ont déjà été inclus dans plusieurs dictionnaires. L'Académie est vraiment en retard. — B. P.

J. Corominas, *Spanish* deleznarse. [Extrait de *Word*, III-1, 1947, p. 73-76.] — M. C. s'oppose à la fois à A. Castro (*RFE*, IX, 66) qui proposait comme étymologie le lat. licinus et à Y. Malkiel (*Hisp. Rev.*, XII, 57) qui dérive *deleznarse* de **delezón* < deletione. En s'appuyant surtout sur les formes aragonaises du type *eslenarse*, parallèles à *deleznarse*, M. C. construit le composé *exlenare (sur lenis) pour l'aragonais, et *exlenicare pour le cat. et le prov. (respectivement *(es)llenegarse* et *e(s)lenegar*). A l'initiale *es-* de l'aragonais, on sait que correspond généralement *des-* en castillan ; en outre, après métathèse, on a *delesnarse* > *deleznarse*, comme *bisnieto* > *biznieto*, etc... — B. Pottier.

Historia general de las literaturas hispánicas, publicada bajo la dirección de

D. Guillermo Diaz-Plaja, con una introducción de D. Ramón Menéndez Pidal, t. Ier, *Desde los orígenes hasta 1400*; Barcelona, Ed. Barna; in-4°, LXXVI-780 p., avec 142 planches. — L'Espagne médiévale est un pays de confluences : on doit porter son regard vers des horizons fort variés pour apprécier l'histoire de ses littératures. Dans le premier volume que voici, et qui sera suivi de trois autres, treize savants ont tenté une synthèse destinée au large public. La synthèse se trouve surtout dans les pages fortes de la préface de M. Menéndez Pidal (*Carácteres primordiales de la lit. esp.*, p. XIII-LIX); les seize autres articles sont d'une nouveauté inégale, notamment parce que les maîtres qui en ont signé quelques-uns (MM. Carreras Artau, Millás Vallicrosa, Bohigas) ont donné ailleurs la somme de leurs recherches; une certaine disparité a présidé également à la distribution de l'espace consacré aux divers chapitres monographiques. La littérature catalane a bénéficié d'une centaine de pages (643-746), ainsi que de la plume élégante et précise de M. J. Rubió. Une étude de la même étendue (p. 543-642) mérite d'être spécialement signalée, celle de M. J. Filgueira Valverde, qui donne, pour la première fois, une vue d'ensemble organique de la poésie lyrique gallégo-portugaise; sa précieuse bibliographie, qui occupe quinze pages, complétera à tous points de vue celle de S. Pellegrini (Modène, 1939), dont l'ordonnance incommode ne facilitait pas la recherche. Les planches qui ornent le volume à profusion acquerraient une réelle valeur documentaire si leur source était indiquée avec soin, et si elles étaient pertinemment commentées. — I. F.

José Simón Díaz, *Bibliografía de la literatura hispánica*, t. III; Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Instituto « Miguel de Cervantes » de Filología Hispánica, 1953; in-8°, XIV-1.272 p., av. 45 illustrations. — Ce gros volume est le troisième d'une série qui s'annonce imposante, car elle devra en contenir une douzaine. Après les généralités du t. Ier (1950 : histoires littéraires, collections de textes), et du t. II (1951 : bio-bibliographies), ce t. III ouvre l'ordre chronologique; il est consacré aux auteurs et aux œuvres de langue espagnole, des origines au XVe siècle. Il renferme un dépouillement, en principe complet, des *cancioneros* et des *romanceros* manuscrits et imprimés; il comprend également les romans de chevalerie. Pour chaque recueil recensé, il donne la rubrique et les deux premiers vers de chacune des pièces qui y sont contenues, en indiquant les folios ou les pages où elles se trouvent. Un précieux index des *incipit* (six mille articles environ) et un catalogue des auteurs permettent d'établir, pour la première fois, la concordance des sources. Ces listes sont appelées à rendre, dans le domaine espagnol, les mêmes services que les répertoires connus de Raynaud et de Pillet pour l'ancienne poésie française et provençale, ou celui de Zambrini-Morpurgo pour la littérature italienne. Les renseignements sur les sources manu-

scrites sont cependant souvent de seconde main et les lacunes ne sont pas rares. Il est regrettable que l'auteur de cette énorme masse d'informations n'ait pas eu recours à des spécialistes : il ne peut pas l'être dans tous les secteurs considérés (qui embrassent, dans d'autres volumes, les ramifications d'outre-mer, le catalan, le basque). Il faut dire qu'il se tire avec honneur d'une comparaison attentive (que l'absence d'une table des manuscrits ne rend pas facile) avec le recensement des chansonniers espagnols publié par M. C.-V. Aubrun, dans *Estudios dedicados a Menéndez Pidal*, t. IV, Madrid, 1953, p. 297-330, et avec celui, provisoire et plus sommaire, de M. A. Cavaliere, *Il Cancionero marciano* (*Str App. XXV*), Venise [1943]. Les sept mille notices rassemblées dans ce tome appellent, comme toute œuvre de bibliographe, de nombreuses observations; ce n'est point étonnant dans une entreprise individuelle qui traduit en réalité un projet presque chimérique. Sans attendre l'achèvement des bibliographies particulières que l'on attend de M. Menéndez Pidal, pour les romancéros, et de M. Cavaliere, pour les chansonniers, il a déblayé des terrains particulièrement ingrats. Ce volume contient à lui seul trois bibliographies; il demeurera indispensable à quiconque aborde l'étude de la littérature médiévale en Espagne. — István Frank.

Antonio Badía Margarit, *Gramática histórica catalana*; Barcelone, Noguer, 1951; in-8°, 386 p., avec 12 cartes linguistiques. — Nous ne disposions, pour l'étude historique du catalan, d'aucun traité d'ensemble. Le livre de Meyer-Lübke sur la position du catalan, le précis d'ancien catalan de Mgr Griera, ainsi que l'article sommaire du *Grundriss* de Gröber, ne permettaient pas l'initiation approfondie, ne donnaient pas la synthèse détaillée que l'ouvrage de M. B. est le premier à offrir. Après une longue section d'orientation générale (p. 23-80 : origines, éléments constitutifs, situation actuelle et dialectes), la section de phonétique historique est introduite (p. 83-117) par une description utile, et précise, du système phonologique du catalan contemporain, puis traite (p. 118-42) l'évolution du vocalisme et du consonantisme; la troisième section (p. 245-331), donne la morphologie; le volume se termine (p. 337-75) par un index comprenant environ 3.000 mots. Ses études précédentes de dialectologie, de phonétique et de grammaire comparée (cf. *Romania*, LXX, 134; LXXIII, 127, 129 et 142), ses contacts avec l'ancien et le futur Atlas linguistique de la Catalogne, avaient préparé l'auteur à l'entreprise de grande envergure dont ce volume est le premier fruit et qui nous promet des suites sur la syntaxe, la formation des mots, la lexicographie et l'histoire externe de la langue. Étant donné le manque d'unité dans le catalan des siècles récents, M. B. est amené à tenir largement compte des variétés dialectales, de sorte que son livre rappelle autant la *Grammaire historique* de Ronjat et la nouvelle *Hist. Gramm. der italienischen Sprache* de

M. Rohlfs que le manuel de M. Menéndez Pidal, à côté desquels il prendra désormais place dans la documentation essentielle de tout romaniste. Son information est précise et complète, sa méthode est sûre, son exposé, bien que mettant en œuvre des matériaux abondants et une typographie fort complexe, reste d'une clarté parfaite. Sa doctrine est souple, circonstanciée, n'esquive pas les problèmes qui se posent et enregistre les solutions envisagées par ses prédécesseurs, même lorsqu'elles ne paraissent pas le convaincre. Ses références pourraient être plus fréquentes aux articles parus dans les revues étrangères. Savoir prendre une attitude moins doctrinale qu'informative et critique, c'est un mérite dans ce genre de traités, où les écueils ne sont ni peu nombreux ni faciles à éviter. Des formules conciliatoires, comme celle (p. 30) de *l'eclecticismo del catalán... lengua hispánica con mayoría de rasgos lingüísticos ultrapirenaicos*, ou celle qui explique l'évolution spécifiquement catalane de *ĭ, ĕ* > *ę́* ouvert par une étape *ę́* > *é̯* (*correspondiente a la actual vocal neutra tónica balear*, p. 138), vont sans doute mûrir et durcir jusqu'à la seconde édition. Car les hautes qualités pédagogiques qui distinguent ce traité, — clarté d'exposition, articulation et typographie pensées, résumés critiques fréquents, impression et présentation irréprochables, — le recommandent particulièrement aux étudiants et font espérer qu'il sera largement lu et étudié. Pour la seconde édition, nous aurions un vœu à formuler : le signe diacritique de la voyelle neutre *e̯*, le cercle souscrit, se confond souvent (cela est inévitable dans les caractères gras) avec le point souscrit qui marque les *ę* fermés; il gagnerait à être remplacé par tout autre signe disponible, par celui, à titre d'exemple, qui indique la mouillure dans les *n̯* et *l̯* palatalisés — István Frank.

Paul Renucci, *L'Aventure de l'humanisme européen au moyen âge (IVe-XIVe siècle)*; Paris, Belles-Lettres, 1953; in 8°, 366 pages. — Ce volume, d'aspect soigné, fait partie de la collection *Les Classiques de l'Humanisme* publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé et il est publié sous les auspices de l'Association internationale des Historiens de la Renaissance. Est-ce en l'honneur de ces parrainages que M. R. a choisi pour son livre un titre à la manière romanesque, dont on voit mal l'intérêt et la portée, d'autant que l'auteur s'efforce d'établir, entre les tendances ou les apparences humanistes du moyen âge avant Dante, un enchaînement plutôt exclusif d'aventure. Je dis : avant Dante, car le livre se termine sur une présentation de la « personnalité prodigieuse » de Dante « au point d'inflexion d'un courant ancien qui change de sens en changeant de climat », ce qui fait souhaiter l'examen de cette nouvelle direction annoncée; d'ailleurs une étoile de belle grandeur placée au milieu de la couverture et du titre semble bien faire attendre la montée d'un autre astre; contentons-nous, pour l'instant, de cette « obscure clarté ». — Dans

son *Avant-propos*, M. R. limite l'acception qu'il entend donner à « l'humanisme » où il voit « la reconquête du patrimoine philosophique, littéraire, scientifique des Anciens ». A la vérité, il ajoute plus loin : « Nous entendons par humanisme la volonté de saisir l'histoire tout entière de la pensée et de l'art afin de mobiliser au service de l'homme, considéré comme le plus perfectible des êtres et le seul capable d'entendre, de maîtriser l'univers. » Et sans doute les deux formules ne sont pas contradictoires, mais elles sont assez différentes d'extension, de champ d'application et d'ambition. En fait il s'agit de la succession ou de la continuité des diverses « renaissances » que l'on a voulu reconnaître dans le moyen âge depuis la « renaissance de Théodoric » ou la « renaissance carolingienne » jusqu'à la « renaissance du Quattrocento » en passant par la « renaissance française » des XII^e^ et XIII^e^ siècles. C'est le mérite et l'utilité durables du livre de M. R. de nous donner ainsi en une ligne continue une histoire rapide, mais précise et dense, de l'histoire de la culture en Europe pendant six siècles dans ses rapports avec l'héritage culturel antique. On lira avec fruit la réhabilitation de l'humanisme français des XII^e^ et XIII^e^ siècles et de son effort pour faire revivre la raison grecque, jusqu'au moment où il s'abîme dans un aristotélisme absolu. Mais la partie la plus vivante et la plus neuve du livre se trouve dans les derniers chapitres qui montrent l'humanisme italien, né et nourri de l'humanisme français, se détournant de celui-ci et de ses excès métaphysiques pour donner plus d'importance à l'esthétique et à la poésie en même temps que plus de place aux influences littéraires et philosophiques latines. Chaque chapitre est accompagné de notes abondantes et utiles et le livre se termine par une bibliographie classée, où il y a bien quelques essais littéraires de peu de portée, mais peu de lacunes sensibles. Enfin des index précieux d'auteurs, d'œuvres et de lieux. — M. R.

Olof Brattö, *Studi di antroponimia fiorentina : il libro di Montaperti (an. MCCLX)*; Göteborg, Elanders, 1953; in-4°, 224 pages. — Cette thèse porte la double marque des préoccupations anthroponomastiques de M. R. Michaëlsson, de Göteborg, et de M. Giandomenico Serra, de Cagliari et elle paraît destinée à répondre aux exigences scientifiques de ces deux maîtres. Les archives florentines ont d'ailleurs fourni à M. B. d'autres séries contemporaines de noms appartenant à des milieux guelfes plus aristocratiques, gibelins un peu moins hauts, en face des noms plus populaires du *Libro di Montaperti*, ce qui accroît utilement l'intérêt du travail. — M. R.

Pierre-Louis Berthaud et Jean Lesaffre, *Guide des études occitanes*; Paris, Belles-Lettres, 1953; in-16, 55 pages. — Courte bibliographie de 183 numéros (dans les cotes de la Bibl. nationale) des instruments de travail les

plus utiles. Il n'eût pas été mauvais d'indiquer au moins sommairement les collections où sont réunis quelques textes provençaux ou occitans : *Bibliothèque méridionale*, *Société des Anciens textes français*, *Classiques français du moyen âge*, et les revues où provençal propre et occitan sont étudiés : *Revue des langues romanes*, *Romania*, et l'*Atlas linguistique des Landes* de G. Millardet et l'*Histoire de Languedoc* de dom Vaissete, etc. — M. R.

Louis Réau, *Dictionnaire polyglotte des termes d'art et d'archéologie*; Paris, Presses universitaires, 1953, in-8°, VIII, 271 pages. Les équivalents italien et espagnol, anglais, allemand et russe, éviteront de très fâcheuses erreurs dans l'utilisation des ouvrages étrangers; le choix des mots est très large et comprend beaucoup de mots techniques de l'outillage pratique qui débordent très heureusement l'archéologie esthétique et paraît être précieuse pour les médiévistes. — M. R.

Walter Pabst, *Novellentheorie und Novellendichtung zur Geschichte ihrer Antinomie in den romanischen Literaturen*; Hamburg, Gram, 1953; in-4°, 254 pages (Universität Hamburg, Abhandlungen aus dem Gebiet der Auslandskunde, b. 32). — En partant des *exempla* latins, des *novas* provençales et des préceptes sur la *narratio*, pour aller en Italie jusqu'à B. Castiglione, en Espagne jusqu'à Lope de Vega, en France jusqu'à La Fontaine et même Diderot, l'auteur a voulu comparer les théories sur la nouvelle et les réalisations des nouvellistes et conteurs, et il a poursuivi son projet avec une abondance dialectique dont les résultats pourront ne pas paraître égaux à l'effort méritoire déployé, ni surtout atteindre la précision qui engagerait à les vérifier ou à les prendre pour point de départ d'études analogues. Mais il ne convient pas de juger trop sommairement de tels essais d'esthétique littéraire, ni surtout d'en mésestimer l'intérêt. — M. R.

Les fragments du Tristan *de Thomas*, édités par Bertina H. Wind; Leiden, Brill, 1950; in-8°, XI-235 pages. — Il sera commode d'avoir ici tous les fragments de Thomas, puisque l'édition qu'en a donnée J. Bédier pour la *Société des Anciens Textes français* est maintenant épuisée, d'autant que les fragments Sneyd, égarés depuis que Francisque Michel les avait édités et F. Vetter copiés de nouveau, et que J. Bédier n'avait pu voir, sont passés en vente en Angleterre en 1934, et ont été acquis par la Bodléienne où Mlle Wind a pu les relire utilement. On sait que les fragments de Strasbourg ont été brûlés en 1870; le fragment de Turin n'a pas encore été retrouvé. Les transcriptions de Mlle W. sont plus fidèles à la leçon des manuscrits que ne le sont celles de Bédier, bien que le nouvel éditeur ait introduit dans son texte, parfois sans grande utilité, beaucoup des amendements formels de Bédier; l'appareil critique est précis, sans être toujours

absolument clair; il y a quelques essais d'interprétation assez peu poussés, que ne complète pas un glossaire à la fois timide et imprudent (v. p. ex. l'art. *chelon*). — M. R.

P. Aebischer, *Un manuscrit valaisan* du « Viandier » *attribué à Taillevent* (*Vallesia*, VIII, Sion, 1953, p. 73-100); in-4° avec planche. — Manuscrit *S* 108 de la Bibliothèque cantonale du Valais : long (1 m. 90) rouleau de beau parchemin, d'une écriture de la fin du XIII^e^ ou du tout début du XIV^e^; recueil de recettes de cuisine facilement identifiable avec le *Viandier* attribué à Guillaume Tirel, dit Taillevent, et publié par J. Pichon et G. Vicaire. La vie de Guillaume Tirel appartenant tout entière au XIV^e^ siècle (environ 1315-1395), le ms. de Sion prouve que Taillevent ne peut pas être le rédacteur du *Viandier* et qu'on a mis son nom sur une œuvre plus ancienne peut-être d'un siècle. M. Ae. publie avec soin le texte du ms. de Sion (*S*), qui doit prendre place en tête de la série de nos livres de cuisine en français. — M. R.

Nativités et moralités liégeoises du moyen âge, publiées avec une introduction et des notes d'après le manuscrit 417 du Musée Condé à Chantilly (Oise) par Gustave Cohen; préface de Gustave Charlier; in-4°, 334 pages et 6 planches; Bruxelles, Palais des Académies; 1953 (Académie royale de Belgique, classe des Lettres, *Mémoires*, 2^e^ série, t. XII). — M. G. Cohen a très utilement repris ici la publication qu'il avait faite le premier, en 1921, des Mystères et Moralités du ms. 617 de Chantilly : il en a refondu et enrichi l'introduction en mettant soigneusement à profit les observations d'E. Langlois, E. Hoepffner, A. Långfors et M. Delbouille qui ont précisé la localisation, les conditions de composition et les sources ainsi que la date de ces essais curieux de drame religieux moins anciens, sans doute que ne l'avait pensé d'abord l'éditeur, mais qui, copiés au XV^e^ siècle, étaient encore en faveur au XVII^e^ siècle, chez les Dames Blanches de Huy pour qui a été établi le ms. de Chantilly. — M. R.

Gustave Cohen, *Le théâtre français en Belgique au moyen âge*. Bruxelles, Renaissance du Livre, 1952, in-16, 111 pages. — Ce petit livre se trouve légitimement être un sommaire de ce que l'auteur a lui-même publié sur le drame liturgique, sur les nativités et moralités liégeoises copiées à Huy par Catherine et sur la Passion jouée à *Mons*; quelques lignes sur la *Feuillée*, qui n'est pas belge, et sur le *Garçon et l'Aveugle*, qui ne l'est que de justesse, peuvent expliquer la généralité du titre. — M. R.

Prof. Dr. J. Storost, *Zur Geschichte der romanischen Philologie, Karl Voretzsch (1867-1947)* [*Wissenschaftliche Zeitschrift der Universität Greifwald*, I, 1951-52, p. 58-69]. — Notice étendue et instructive pour l'histoire de la philologie romane et la personnalité de Karl Voretzsch.

G. Bonfante, *Tracce linguistiche bizantine in Romagna* [Extrait de *Byzantion*, XXII (1952), p. 244-252]. — Il s'agit essentiellement de *ponticos* passé en Romagne au sens de « taupe, etc. », cf. *mus ponticus*.

C. Clavería, *Nuevas notas sobre los gitanismos del español*. [Extr. « Bol. Real Acad. Esp. », t. XXXIII, cuad. CXXXVIII, 1953; p. 73-93]. — Ces notes sont un complément « à suivre » du livre du même auteur, *Estudios sobre los gitanismos del español* (Madrid, 1951). Les nouveaux mots *calá* utilisés sont tirés des romans des XVIIIe et XIXe siècles traitant des coutumes andalouses, dont les auteurs étaient souvent obligés de mettre en note des traductions. On allait, au XIXe siècle, jusqu'à parodier en *caló* des œuvres nationales et étrangères (« Adrienne Lecouvreur » devint « Mariana la Barlú »); de nos jours, « Ma pomme » a été traduit à Madrid par « Mi menda » (cf. *Rom.*, LXXII, 131). M. Cl. discute encore *undevel*, *mangante*, *azorar*, *azarar*. — B. Pottier.

Luís Flórez, *Lengua española*; Publ. del Instituto Caro y Cuervo, Series Minor III, Bogotá, 1953; in-8°, 300 pages. — Recueil d'une vingtaine de conférences données en 1952 à la radio columbienne. Un certain nombre ont en conséquence un caractère vulgarisateur. Nous retiendrons celles qui traitent plus particulièrement de l'espagnol colombien. — P. 91-98. *Diminutivos*. On note des suffixes du type « el niño está *friecitico* » (« frío »), avec allongement de la voyelle accentuée, et la grande diffusion de *-ete, -eta, -eto*. — P. 99-105. *Corrección y propiedad*. Note sur les vulgarismes « yo no *te* había visto a *vos* » et l'emploi de *hasta* soit dans le sens de *a* « la reunión es *hasta* las diez », soit avec l'omission de *no* « [*no*] almorcé *hasta* las tres », d'où confusion extrême. — P. 107-121. *Algunos rasgos del español de América*. — P. 123-131. *Influencias indígenas en el español de América*. — P. 173-179. *Pronunciaciones colombianas*. — P. 181-188. *Hipérboles del habla popular colombiana*. — P. 189-204. *Galicismos del español en Colombia*. — P. 205-214. *Anglicismos del español en Colombia*. — P. 237-254. *Arcaismos españoles en las hablas de Colombia*. — B. Pottier.

J. García Pastor, *Maravillas del Perú* [Extr. « Bol. Real Acad. Esp. », t. XXXIII, cuad. CXXXVIII, 1953; p. 121-115]. — Il s'agit d'un manuscrit rédigé par un frère majorquin, Juan de Santa Gertrudis, à la fin du XVIIIe siècle, et relatant son voyage au Pérou. M. Pastor en extrait environ 250 mots dont il donne le contexte; il se trouve que la plupart des termes indigènes sont expliqués par le missionnaire. — B. Pottier.

René Lavaud et René Nelli, *Débat de la sorcière et de son confesseur, Texte provençal du XIIIe siècle*; Éditions de la Revue Folklore, 1952; in-8°, 11 p. — Au tome XIV de la *Romania*, en 1885, p. 521-524, Paul Meyer a

publié sous le titre *Débat de la sorcière et de son confesseur*, un très curieux texte provençal du XIIIe siècle, sans doute incomplet de la fin, et qui a, dans l'état actuel, 166 vers. Il s'agit dans ce texte d'une confession faite par une vieille femme qui s'accuse de débauche continue dans sa jeunesse prolongée, et de sorcellerie dans sa vieillesse, et demande à faire pénitence. Le religieux à qui elle s'adresse voudrait lui imposer des jeûnes, ce à quoi elle se refuse, et la pièce finit là, au moins dans l'état qui nous est parvenu. M. N. publie de nouveau ce texte qui figure dans le manuscrit Ashburnam 105 de la Laurentienne à Florence. Sa publication reproduit la lecture de Paul Meyer avec quelques corrections de M. René Lavaud qui facilitent la lecture. Il y ajoute des notes explicatives et une traduction, qui n'est pas inutile, car le texte est plein de difficultés, et les pratiques de sorcellerie qui y sont indiquées restent souvent obscures. L'éditeur n'examine pas la question du genre littéraire auquel appartiendrait cette pièce qui est peut-être moins un débat à tendances démonstratives qu'un monologue dramatique ou un mime à deux voix : elle perdrait sans doute ainsi de sa valeur pour l'histoire de la sorcellerie, car son témoignage risquerait d'être fantaisiste, mais elle resterait intéressante pour l'histoire des mœurs. — M. R.

The octosyllabic Vie de saint Denis, *a critical edition* by James H. Baltzell; Genève, Droz, 1953; in-8°, 68 pages. — Il s'agit de la Vie en sixains d'octosyllabes signalée par L. Delisle et par P. Meyer dans le ms. B. N. fr. 1751, comparée avec la Vie latine et la version en prose française. Le texte est précédé d'une introduction et suivi de notes. Le manuscrit (XVe s.) est médiocre, beaucoup de vers faux et des formes inacceptables, que ne corrigent pas les scansions singulières de l'éditeur et des accentuations invraisemblables. Il y a quelque inexpérience dans ce travail qui aurait gagné à une révision sévère avant l'impression : est-il vraiment possible que l'on relève une forme *alveill*, que l'on signale expressément comme incompréhensible, alors qu'elle se trouve symétrique de *au doit* et qu'il était si simple de la lire *a l'ueill*, et croit-on avoir beaucoup éclairé un texte parce qu'on a remplacé *merdier* du ms. dans l'expression *un sot et un merdier*, par *mendier*. Il n'est pas toujours facile de comprendre ce que l'on entend quelquefois par « critical edition ». — M. R.

ADDITION AUX PAGES 507-513.

Jean Lefèvre et le Liber de Pomo.

Au moment où je rédigeais les lignes que l'on a lues plus haut concernant le *petit livret de la pomme* qu'Aristote *tenoit au lit de sa mort*, mention où j'ai cru voir une allusion au poème français du *Mors de la pomme*, il m'avait échappé que ces vers de Jean Lefèvre peuvent et doivent recevoir une autre explication que celle que j'ai imprudemment proposée. Il a, en effet, circulé, à partir du milieu du XIII^e^ siècle, en Europe, un traité intitulé *Liber de vita et morte Aristotelis* ou *Liber de pomo*. Ce traité prétend raconter les derniers instants du philosophe et rapporter les ultimes enseignements du maître à ses disciples. Il se présente comme une traduction de l'hébreu en latin exécutée vers 1255 par Manfred, fils de Frédéric II. Nous possédons encore le texte original, qui a dû être rédigé vers 1235-1240 et dont l'auteur est Abraham Halevi ibn Chasdai, de Barcelone. Le texte hébreu lui-même n'était qu'une traduction ou une adaptation d'un modèle arabe, aujourd'hui perdu, semble-t-il, mais utilisé et cité, dès la fin du X^e^ siècle, par les philosophes de Bassorah dits « Frères de la pureté » ; Nizami, l'auteur de l'*Iskander Nameh* le connaissait également. Le moyen âge occidental a cru posséder, dans le *Liber de pomo*, malgré son effroyable médiocrité, une œuvre authentique d'Aristote ; mais son caractère apocryphe a à peine besoin d'être démontré, cf. A. Birkenmajer, *Classement des ouvrages attribués à Aristote par le moyen âge*, *Prolegomena in Aristotelem latinum*, I, Cracovie, 1932. On trouvera quelques indications extrêmement sommaires sur l'ouvrage dans Ch.-H. Haskins, *Studies in mediaeval science*, p. 269 et M. Grabmann, *Forschungen über die lateinischen Aristoteles Übersetzungen des XIII^e^ Jahrhunderts*, München, 1916, p. 249. Il a été cependant examiné d'un peu plus près par

W. Hertz, *Gesammelte Abhandlungen*, Stuttgart et Berlin, 1905, pp. 371-397, lequel s'est intéressé surtout au trait légendaire qui explique le titre étrange de l'opuscule, à savoir le réconfort ou même le soutien qu'un malade ou un mourant reçoit d'un fruit dont il respire le parfum. Voici, en effet, ce qu'on lit au début de l'ouvrage, et qui rend compte de l'allusion de Jean Lefèvre :

Fuit in illo tempore quidam sapiens magnus et famosus et intelligens, et ejus nomen Aristotiles. Et omnes sapientes sui temporis audiebant sententias suas et intelligebant intentiones et docebantur ab eo. Et cum applicuisset ad tempora mortis suae et egrotasset infirmitate qua mortuus extitit, convenerunt omnes sapientes et venerunt eum videre et infirmitatis sue causas cognoscere, quem invenerunt quoddam pomum in manu tenentem et odorantem illud. Erat autem affectus nimia macie ob vehementiam infirmitatis sue pre dolore mortis afflictus. Qui cum sic vidissent, turbati sunt plurimum et appropinquaverunt sibi et in approximando sibi invenerunt faciem ejus claram ipsumque jucundum...

(Bibl. nat., lat. 14717, f° 150 r°.)

Le succès de cette insipide compilation a été considérable. Hertz ne cite pas moins de sept éditions du texte hébreu, depuis celle de Venise 1519 jusqu'à celle de Lemberg en 1873, plus une traduction allemande et anglaise parue à New York en 1885. Encore a-t-il oublié l'édition, avec traduction latine, de Johann Justus Los, Gissae Hassorum [Giessen], 1706, que possède la Bibliothèque nationale, à Paris, cf. *Catalogue des imprimés*, IV, *art.* Aristote, n° 578 et C, col. 331. Le texte latin paraît conservé dans de nombreux mss; pour sa part, la Bibliothèque nationale en compte au moins six, sous les n^os^ latins 8.500, 14.700, 14.717, 16.083, 16.088 et 16.490. Le n° 14.717, de l'ancien fonds de Saint-Victor, et les n^os^ 16.083, 16.088, de l'ancien fonds de la Sorbonne, sont des recueils collectifs des ouvrages d'Aristote. Il existe même un commentaire ancien, non pas d'Albert le Grand, comme le voulait Steinschneider, *Hebräische Übersetzungen*, I, 268, mais d'Albert de Saxe, ainsi que l'a indiqué Grabmann, *loc. cit.* (mss. à Cambridge, University 1525 c). Le texte a été imprimé, non seulement à la suite des grandes éditions latines d'Aristote de 1482 ou 1496 (selon Hertz), mais isolément au moins deux

fois, cf. *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*, IV, *art.* Aristote, nos 579 et 580 ou M. Pellanchet, *Catalogue général des incunables de France*, I, p. 292, nos 1.265 et 1.266.

Malgré la popularité certaine de ce *Liber de pomo* dans l'École, les allusions à son contenu que l'on peut relever dans la littérature sont extrêmement rares. Hertz, p. 378, n'en a noté que trois, toutes trois du xve siècle ou des débuts du xvie : chez Trevisa, dans sa traduction anglaise du *Polychronicon* de Ranulph de Higden, chez Ludovicus Caelius Rhodiginus dans ses *Lectiones antiquae* (1516), la dernière dans un poème latin anonyme, mais originaire vraisemblablement de Cologne, datant de la fin du xve siècle, intitulé *Liber de vita et morte Aristotelis omnium philosophorum principis*. La citation de Jean Lefèvre, qui est certaine, est donc intéressante à ce titre; elle témoigne, en outre, de la culture et de la curiosité du poète français. Par contre, il faut naturellement renoncer à dater le *Mors de la pomme* par rapport au *Respit de la mort*.

Félix Lecoy.

ERRATUM

Dans notre numéro 1 de 1953, à la page 143, ligne 15 du bas, sous l'indication d'éditeur du livre de M. Baumel, il faut lire non pas « La Grande Reine » mais la « Grande Revue ». — Cette coquille, dont on a rendu responsable la trop rapide écriture du recenseur, l'inattendu de la firme éditoriale, une ambitieuse translitération dactylographique ou typographique, ou la hâte des révisions en fin de numéro, a causé à tel de nos lecteurs un embarras qu'il nous a signalé. D'autres l'auront facilement corrigée; et peut-être leur a-t-elle rappelé une interprétation naguère reprochée à un érudit très regretté, qui avait imprimé « *Raine* » (ou « *Reine* ») *de l'amour de Dieu*, au lieu de « *Ravie* » etc. Mais cette lecture avait un charme et une hauteur mystique que nous ne pouvons prétendre égaler. — M. R.

P. 236, n. 2. Au lieu de *com.* lire *comme*.

P. 270, l. 3 du bas. Au lieu de *garde-nese*, lire *gardenese*.

P. 397, l. 5 du bas. Au lieu de *je m'enquéris*, lire *je m'enquis*.

P. 399, l. 17. Au lieu de *meri(t)e*, lire *merit(e)*.

P. 428, l. 15 du bas. Au lieu de LVII, lire LVIII.

INDEX DES MOTS [1]

A

a esp. 543
-aard flam. 256
ab prov. . 390, 392, 394
abajote léon. 129
abc, abcdarium, abcturium 284
abit(e), -ti prov. 349
-able fr. 516
abordelar esp. 262
aboutiquer fr. 255
abrazar it. 249
abuelita esp. 137
**acchordare* 285
accorder fr 285
accouter (*s'*). Voir *sacouter*.
açensa (*s'*) it. 523
achararse esp. 260
acoent, acoillir fr. . . . 283
aconza (*s'*). Voir *açenza* (*s'*)
*acorajat, *-ratjar* prov. 408
acordar, se a. prov. 238
acouter. Voir *sacouter*.
acroire fr. 112
adarga esp. 534
adeccum 533
Adel all. 416
adenta (*m'*) it. 525
-adia esp. 241
adresa esp. dial. . . . 432
**aauertire* 264
afaire fr. 235
agararse esp. 260
**agelaga* 241
agensa (*s'*). Voir *açensa* (*s'*).
aguanieves, aguzanieves, ahicado, -camiento, -car esp. . 138
**aielaga*. 241
Aigua murcia esp. . 258
Aion, Aion (*d'*). Voir *Ion* (*da*).
aita basque. 530
aiyāk hispano-ar. . . 533
al ar. 534
alba (*dies*). 241
alba, -bada, -bat, -benca cat. 241
albi denarii 106
albus. 241
al-darqa ar. 534
alegratge (*perdiatz*) prov. 410
alfana esp. 259
alfana it. 260
alfaraz esp. 259
aliaga esp. 241
aljofifa esp. 543
Almodafa port. 535
Almuzaffar ar. 535
alpaca esp. d'Amérique. 529
al-ruzz ar. 534
alué fr. 251
aluec fr. 284
alveill. Voir *ueill* (*a l'*).
am, amar prov. 404
amandula 240
amar it. 523
amdyetā esp. 138
ambo, -borum 281

1. Les mots sont placés dans l'ordre alphabétique sans distinction de langues ; les abréviations désignant les langues et dialectes sont, d'une façon générale, celles qui ont été employées pour la *Table* des tomes XXXI-LX de la *Romania*. Les mots non suivis d'une indication de langue sont les mots latins attestés ou supposés, les types préromans d'origine incertaine ou les noms propres connus. Aucune distinction n'est faite entre les divers états chronologiques des langues.

ambour(e) ... e fr.. 281
Ambruogio (Santo) it. 426
ambure fr..... 281
ameta, -l·la cat..... 240
amenar prov..... 230
améyé prov..... 240
Aminadab hébr.... 425
amorogo esp..... 138
ἀμπότερον..... 281
amulus..... 263
amygdala, amyndula. 240
-an, -ana prov..... 403
**an, anar* prov..... 404
ancia, anclucha, -usa arag..... 129
andarrios esp..... 138
angel esp..... 137
antan prov..... 402
ante fr..... 344
aoire, aoite (a poi d') fr..... 251
ap-, li ap-mâjé Haïti. 267
apert (en), apertement fr..... 226
apiabá esp..... 267
apoderar, -at, -rir prov..... 408
apotiker wall..... 255
apruer fr..... 284
aqua morta, a. murcida..... 258
aqueia esp. dial.... 432
ar- fr..... 519
arboretum..... 255
arda..... 138
ardilla esp..... 138
-ar(e) it..... 522
argelac prov..... 241
argelaga cat..... 241
Argentina esp..... 264
argot fr..... 519
-arius..... 522
Arnaud fr..... 257
arnicot wall..... 257
Arno(u)ld fr..... 257
-ar(o) it..... 522
arpadas lenguas, arpado, -par esp... 243
arribota(s) esp..... 129
arros esp..... 534
arrufaaia esp..... 241
-as, asma astur..... 431
Asoria (l') it 248
Aspre (port d') fr... 159
asquocerte fr..... 103
assoiber, -bir fr.... 284
-at esp..... 242
-at prov..... 408, 418
**aterigo* gaul..... 263
-aticu..... 257
al(l)anto it..... 247
Audenarde fr..... 242
auferrant fr..... 260
aulaga esp..... 241
aut cor. Voir *oissor.*
**autrei, autreiar, -treys* prov..... 407
avalar, -lir prov.... 408
avantage (d') fr.... 118
avante, -to it..... 249
avaro it..... 522
avelia it..... 263
avenant fr..... 232
avenir, aventer fr... 383
avever fr..... 264, 285
averir fr..... 264
avèro it..... 522
avertir, -tissance, -tissement fr..... 264
avesprar, -prir prov. 408
avia it..... 248
avigorar, -orat prov. 407
**avigorir* prov..... 408
avigurad prov..... 407
avinen (d') prov.... 232
Avreû, sor-avreû wall..... 255
Avricourt wall..... 256
Avroy wall..... 255
Awirs (les) wall.... 254
avec(h) arag..... 533
azarar gitano-esp.. 550
a(z)ora prov..... 404
azorar gitano-esp... 550
azorarse esp..... 260
azori prov..... 399

B

-b-..... 431
ba- fr..... 520
bacalar cat., prov... 522
bachalaro, -lo it.... 522
bacheler fr..... 522
Badrain, -drane (le) fr..... 52
Badrans (le) fr..... 94
Badres, -drois fr.... 52
baffe fr..... 529
ba(g)ina..... 255
baien fr..... 253
baixar esp..... 432
Balaguer esp..... 169
balbo di legno esp... 265
balduque esp..... 242
bolin fr.-prov..... 281
barbier fr..... 344
barco (el) esp..... 138
bar(r)e fr..... 520
barullo esp. d'Amérique..... 529
Barut fr..... 52, 67
bast, -tide, -tille fr. 517, 518
**bastire*..... 518
bastjan germ..... 517
bâtiment, -tir fr. 517, 518
Baudrain, -dre fr. 47, 52
Beatus (sanctus).... 105
befe fr..... 529
begolato it..... 525
beides all..... 281
bel pr v..... 239
belagún esp dial... 432
Belhomer fr..... 30
Beli(g)nant fr... 52, 66
Belmont fr..... 66
Beminedab it..... 425
Bende, B.-lez-Durbuy wall..... 255
Benifassà esp..... 534
Benvenistier wall... 56
ber- fr..... 520
bernaches fr 489
besneula cat..... 262

besoigne fr. 235
beste(l)n all. 517
bestiar prov. 230
Beyne-Heusay wall. 255
Bia(i)s fr. 105
bichito de San Antón esp. 137
Bié fr. 105
bien fait fr. 376
bie(r), *bietz* gasc. 106
Biez fr. 105
bife esp. d'Amérique 529
bigot fr. 519
biombo esp. 260
biscoter fr. 519
**bisnebula* 262
bisnieto esp. 543
biznaga esp. 262
biznieto esp. 543
boche (*faire de la*) *cul* fr. 118
Bohort fr. 97
boiña esp. 137
Bois-le-Duc fr. 242
boke (*fé di s'*) *si cou* liég. 257
Boor(t) fr. 52, 97
bordelo esp. 262
borroño arag. 260
both ... and angl. 281
bouche (*porter bonne*) fr. 120
Boulboul liég. 257
bovatge prov. 419
**Bovinia* 256
Brabant fr. 242
Bradois fr. 52
B(r)ad(r)es fr. 50
**bragulare* 282
brailler fr. 282
braular fr. dial. 282
bre- fr. 520
brea port. 531
bredouille fr. 520
brehain fr. 252
breia port. 535
breu prov. 409
breuler fr. 282
brevet prov. 409
brifaud, *-der* fr. 515
briquet esp. dial. 432
brisauder fr. 515
Brixo 457
brogio it. 426
brôler fr. 282
brotar esp. 265
brouiller, *brouler* fr. 282
Bruges fr. 242
bruhier fr. 252
bruit fr. 267
brujas, *bruselas* esp. 242
brusselle, *Bruxelles* fr. 242
bu fr. 253

C

cabdalera (*cibdat*) esp. 258
Cabre (*col de*) fr. 257
cabreto prov. 210
cacare 520
cagot fr. 519
ca(l)- fr. 519
calceata (*via*), **calciare*, *calciata* (*via*) 531
caldera, *-reta* arag. 129
calx 531
calzada esp. 530, 513
calzare it. 522
camelar-camama gitano-esp. 258
camu(n)a esp. 242
can prov. 416
canmua it. 242
capelan prov. 403
capitale, *cap(i)tanu*, *caput* 258
caramujo, *carapiella* esp. 136
carbunculus 260
cardo 279
carilium, **caritium* 136
Carramenus 535
Carromeu port. 535
carulium 136
caruncula 260
**carutium* 136
carvendre prov. 401
caryon 136
cas fr. 112
Cassanum 131
Cass(i)el fr. 52, 97
castelan prov. 403
castella 244
Castilla esp. 244
Castrillo de Murcia esp. 258
**catal* (*ciudad*), *catalán* esp. 258
catalanus 258
catalina esp. 137
catano esp. 258
Catanum (*Montem*) 258
Catherine (*coiffer sainte*) fr. 256
**cattanu* 258
causa 141
cause fr. 142
cauza prov. 233
cauza d'avinen prov. 232
cavalero it. 522
cazo astur. 431
cercea 131
Cerfontaine wall. 255
cerqua 131
cerretano it. 265
Cerritania, *cerris* 161
Certèine (*la Terre*) fr. 161
cete 265
cetera, *-rare*, *-ratoio* it. 426
Chagarcia esp. 530
cham persan, turc. 265
Chamartin, esp. 530
chamcha persan, turc. 265
champions fr. 267
chappelain fr. 343
charlatan fr. 265
chaussée, *-sser*, *chaux* fr. 530, 531
Chavida esp. 530
chelon fr. 549
chema arag. 129

chevaliers fr. 59
Chèvremont fr. 257
chevrette fr. 240
chiaro it. 522
chimot wall. 255
choando it. 525
Chochilugo 453
chois(a) fr. 252
chorda 285
chose fr. 142
chose de fr. 232
chose (*faire la*) fr. 233, 235
Chuchilaico 453
ciarlare it. 265
ciborium 516
Ciceron (*île de*) fr. 54
Cinmarc gall. 185
ciò (*di*) *che* ... it. 425
Circion (*mer de*) fr. 99
Citeron fr. 54
cl- 431
claro it. 522
clau prov 409
claue 431
clavatura, -vera it. 524
clavel prov. 409
clematis vitalba 533
clématite fr. 533
clerc prov. 399
clerc-lisant fr. 516
clergé, -gi prov. 399
clèro it. 522
clinar (*sé*) prov. 237
cliner (*soi*) fr. 238
cobeitar prov. 237
cobertor esp. 138
coca esp. 137
coceor(s) fr. 103
cochinilla esp. 137
cócono Mexique. 265
cocottes (*les deux*) fr. 138
cocu, -cufier fr. 519
cogoço lomb. 104
cogos, -sia prov. 104
cogucia cat. 104
coiffe (*par la*) *Dieu, coiffer sainte Catherine* fr. 256
col fr. 255, 257
colas fr. 515
colcha esp. 138
colin fr. 515
Color (*Morte*) fr. 116
combatteurs fr. 267
com(e) fr. 181
comfait fr. 377
çomo esp. 262
compagnia it. 244
compagnio it. 522
companh(i)a prov. 417
compare it. 522
compayn(i)a prov. 417
compaynie cat., fr. 417
compter fr. 267
conchula esp. 279
concili prov. 399
conclus fr. 115
concordare 283
conduc esp. 243
condura 265
conduto it. 522
conpendre. Voir *escon-pendre*.
conspect fr. 515
contendi prov. 399
contrimán esp. d'Afrique 531
contrio, copia 263
cor 285
Cordoue, Cordres fr. 167
Corduba 167
Cortes esp. 167
costé fr. 267
-cot, cotillon, -tret fr. 519
cou (*fé di s'boke si*) liég. 257
coucou fr. 519
country-man angl. 531
courage (*perdre*) fr. 411
couronne fr. 251
covar esp. dial. 432
covert (*cheval*) fr. 518
coverto (*animal*) it. 518
coyras de piel esp. 243
crawfish angl. 531
creant fr. 284
cretes (*joes, viez*) fr. 252
croi, croya it. 524
cubierta, -brecama esp. 138
cucucia, -atus, cuculus 104
cucurbitare 519
cueillete (*a*) fr. 253
cuemo esp. 262
cuerda (*estirar la*) esp. 258
cugot, -gut cat. 104
cugucia 104
cuidier fr. 267
cul (*faire de la boche*) fr. 118
culebros judéo-esp. 265
Culla, Cullera esp. 543
currero it. 525
curvă roum. 519
cynoglossum 262

D

da(b) 134
dan prov. 401
danza (*entrar en la*) esp. 258
dar prov 401
Darnant(es) (*forêt de*) fr. 57
de ab 134
de esp 543
deçazaut prov. 409
decrescendo fr., it. 517
degré. Voir *mesconter de gré*.
dégueulando fr. 517
delesnarse esp. 543
deletione 543
*deleznarse, *delezón* esp. 543
demandar prov. 397
deniers fr. 111
depruvance. Voir *pruvance*.

des- cast. 543
desahicar esp. 138
descovert fr. . . . 224, 358
desfăta roum. 285
desfier de son fil fr. . . 251
desrouller fr. 282
deu, devem prov. 409
devenir ft 382
deviser fr. 112, 267
dezia prov. 393
diaine fr. 517
diania (*turba*). 517
dica esp. dial. 432
dicamuda, -canmua it 242
dies Martis. 259
digital esp. 137
dimars cat. 259
Dinabuc fr. 183
dinaro it. 522
dintel esp. d'Amérique 529
dire prov. 393
disco (*cambid el*) esp. 258
disfatare. 285
diuturnamente, -no it. 131
divers. Voir *deniers*.
Dixmude fr. 242
dizia prov. 414
Djèt'fô wall. 255
doit (*au*) fr. 551
dolance fr. 160
doloir fr. 113
dominicus. 259
don esp. 532
donar prov. 401
done it. 522, 525
doubles fr. 284
douço douço fr. 517
dracones. 435
dragones judéo-esp. . 265
droit (*a*) fr. 115
drollen néerl. 520
d(r)ouiller fr. 520
Du(h)art fr. 529
Durindarda. 520

E

Echa, E. Vita esp. . 530
eche basque. 530
Egga esp. 530
-eggiare it. 426
-ei- esp. 431
Eita esp. 530
-ell esp. 242
-ella- esp. 241
embagat prov. 408
embriaguez port. 535
Eminedab it. 425
emparaulá béarn. . . . 418
emparaular cat. 418
emparaulat, -parlar, -lat prov. 418
emparlé, -leör, -ler, -lerie, -lier fr. . . . 418
en- prov. 408, 418
encanonat, encarat (*mal*) prov 408
enclinar prov. 237
endoenças port. 243
enfer fr. 542
engolar, -lir, enlatinat prov. 408
ennuyer (*s'*) *de* fr. . . 133
-eno it. 245
Entensa prov. 412
ententif, entive fr. . . 283
entre . . . e prov. . . . 413
entre . . . et fr. 413
enueg prov. 521
envergonhar, -nhir prov. 408
envier fr. 284
Eperotaniens fr. 46
epicaie fr. 531
epicaïzer fr. 532
ἐπιείκεια 531
epiqueya esp. 531
Epirotariens fr. 46
er- fr. 519
-er it. 245
-era esp. 241
ergot fr. 519
-ero it. 522
es- arag. 543
es- fr. 103
*escajo, *escaldar, escalido, -lio, escardar* esp. 279
escharde, -cherde fr. . 284
eschif fr. 252
escoceresse, -rie, -riz, escocier, esco(e)ceor fr. 103
escoeccour, escoecier fr. 104
escogosamen, -sar prov. 104
escoisendre prov. 400
escolan prov. 403
esconpendre prov. . . . 398
esforsar prov. 409
eskerder, -dos, -dus fr. 284
eslenarse arag. 543
e(s)lenegar prov. . . . 543
(es)llenegarse cat. . . . 543
esmai, esmanza it . . 523
Espaigne (*porz d'*) fr. 160
España esp. 138
espeto esp. 265
espozar prov. 402
esquinsar, -ntar, -quirar prov. 400
esters prov. . . . 231, 403
estovoir (*par*) fr. . . . 118
estrabot fr. 240
estribo esp. 240
estribot prov. 240
estribote esp. 240
-eta, -ete arag. 130
-eta, -ete, -eto esp. colombien. 550
étoffe (*avoir l'*) *de* fr. . 543
εὔριπος, *euripus*. . . . 131
**exlenare, *-lenicare*. 543
exsqualidare 279
-eya esp. 241
eya velar judéo-esp. 533

F

fa (*non*) it. 425

facón esp. d'Amérique..... 529
fada prov..... 285
fade fr..... 285
fagot fr..... 519
faire, fait fr..... 376
faire, fait prov..... 235
fait (a) que fr..... 377
fait (non, si) fr..... 425
falenza it..... 525
Falzia (La) esp.... 530
fa(r)- tr..... 519
farabutto it..... 243
faras ar..... 259
faraute esp..... 243
faray it..... 245
Farigola (La) esp.. 530
faro it..... 245
Fassatu..... 285
fat fr., prov..... 285
fatum, fatuus..... 285
Faunus..... 448
fauve fr..... 116
fèk-, li fèk-májé Haïti. 267
feria (terça) port... 259
feria (tertia)..... 259
feró, ferraro it.... 522
feueçonnet fr..... 251
ficta via..... 256
fideur esp..... 241
fideo esp..... 240
fidéuš hispano-ar... 241
Fid'vôve wall..... 256
fifaldae, fifoldara angl..... 256
fil (desfier de son) fr. 251
filucola it..... 263
fl-..... 431
Flandres fr..... 242
fleur et rose fr..... 242
flibustier fr..... 243
flor de cuba esp..... 243
flor y rosa esp..... 242
flore e rosa it..... 242
Flo[illegible]champs wall... 254
fo[illegible] (à) fr..... 112
forsar prov..... 409
fossatum..... 285
fossé fr..... 257
fourrés (deniers) fr.. 107
fraga esp..... 138
**fragulare*..... 282
frailler fr..... 282
françeio (de)..... 18
**fratellegno* esp..... 265
frauller fr..... 281
Freibeuter germ ... 243
freibiteri it..... 243
fresa esp..... 138
freuler fr..... 282
friecitilico, frio esp. colombien 550
Frise fr..... 242
frôler fr..... 281
frottola it..... 525
frouiller, frouler fr.. 282
furunculus..... 260

G

gadale it..... 525
gadouille fr..... 520
Gadrain, -dres, -drois fr..... 52
gaita esp..... 240
**gaits* germ..... 240
Ga(l)d(r)e(s) fr..... 50
gallina..... 431
gallina esp..... 137
gallina de la tierra, g. de papada esp. d'Amérique..... 265
gallus..... 256
Galne. Voir *Valterne*.
gancho esp..... 241
Gand fr..... 242
Ganhumara, -mera.. 194, 196
**ganskio-* germ..... 241
ganso esp. d'Amérique..... 265
garnaal flam..... 256
garrota esp. dial... 432
Garuc, -rut fr... 52, 67
garvaya esp..... 512
ga'ina astur..... 431
gato esp..... 264
ga(u)- fr..... 520
gayre (no ...) prov. 419
gazal ar..... 131
gazel (laisat estar lo) prov..... 131
gazouiller fr..... 131
**gelinal, -naz* fr.... 251
Gelinant, Gelmant fr. 52, 66
Geneivre fr..... 195
Genepiën flam..... 255
Genevre fr..... 195
Genhuwara..... 196
Genievre fr..... 195
genisse fr..... 542
Genius..... 428
Gennuvar..... 194
Genovre fr..... 195
gen(s) prov..... 237
Gent flam..... 255
Genuevre fr..... 195
gerardrie liég..... 256
geweeden néerl..... 256
Ghana esp..... 262
giavone it..... 263
Glar, Glat, glatir fr. 65
Glat (Lionel du) fr.. 97
gober- germ..... 255
gondola..... 265
gondre fr..... 265
Gonovre, -nuevre fr.. 195
Goor(t) fr..... 52, 97
Goréye wall..... 255
gorri esp..... 138
-got fr..... 519
graal fr..... 362
gra(a)nt fr..... 284
grace (male) fr.. 384, 386
gracula..... 282
grada esp..... 431
gradale..... 366
gradia léon..... 431
grafis esp. d'Afrique. 531
graille fr..... 282
gré (de). Voir *mescon-ter de gré*.
greu prov..... 409

grimpa it. 263
grole fr. 282
guajolote Mexique. 266
Guanhumara . . 194, 196
guarguatlagio it. 263
gueia it. 263
Gueldre fr. 242
güello esp. 432
Guenevre fr. 195, 197
Guenhumara, -mera, -huuara, -huuera, -huwara 194, 196
G(u)enievre fr. . 99, 194
Guennevera, -nnuara, -nnuera, -nnvera, -nuera 194, 196
Guenuevre fr. . 195, 197
Guenuvara, -vera, Guenwara . . 195, 197
guère (ne ...) fr. . . 419
Gueruint de Hereford fr. 181
guernate wall. 256
gueux (herbe aux) fr. 533
gugliolino it. 263
guigornensis 182
güijolo Mexique. 266
Guinovius esp. 262
gullibaixar esp. dial. 432
Gunehuvara 195
Gunnore fr. 195
Gurguint fr. 183
gustare it. 522
Gutierre esp. d'Amérique 529
Gwenhwyvar gall. 195

H

habitacle fr. 516
habitaculum 516
hasart fr. 378
hasta esp. 543
hasta esp. colombien 550
hec judéo-esp. 533
hème liég. 255
herbe aux gueux fr. . 533
Hereford (G. de) fr. . 181
hericii 434
Herla bret. 189
Herlechini (familia). 189
Herlekin (maisniée) fr. 189
Herstal wall. 254
Hertogenbosch flam. . 242
hirmos 149
histoire fr. 19
Hollande fr. 242
hollin gitano-esp. 258
Hombre fr. 56
Hosphac fr. 49
hostia esp. 243
Huart (D') fr. 529
humilde esp. 241
humiliare, -lis, -litate 241
Hygelac angl. 453
Hyglacus 453
hypothéquer fr. 255

I

-i prov. 399
i roum 286
ibi 531
-icius 256
-icot wall. 257
-iel esp. 242
-ier fr. 522
ille 530
imbromissione it. 246
inde 531
indel, ind'el, in del it. 245
indulgentias 243
-iniacu 257
ini(mi)cha it. 247
intella, int'ella it. 245
inter ... et 413
interere 263
intridere it. 263
intrio, -trisi, -trivi. 263
intu(s) + illu 245
invidia, -vitare 284
Ion (da) it. 249
ipse 530
ira prov. 400
irada prov. 232
iros prov. 398
isonne (a) it. 263
-it esp. 242
iubero port. 535
Iubilius, iugarius . . 535
-ium 399
'iyāka ar. 533

J

jacharar gitano-esp. . 260
jactu foris 255
jalar, jamar gitano-esp. 258
jarapa esp. 138
jaser fr. 131
jamme (la) et topasse fr. 242
Jette-fooz wall. 255
jo fr. 256
jobrous fr.-prov. 281
joes cretes fr. 252
jollin gitano-esp. 258
jouw, -wen néerl. 256
juez esp. 279
jugar a la cuil esp. . 530
juñir arag. 129
Jupiter 259

K

καφορίζα cypriote. . 241
κερατᾶ 265
Keredic fr. 178
kensch all. 103
Kim(m)ar(c), -(c)us. 193, 197
K m(m)ar(e) fr. 193, 197
Kimmarus 185
Ki(u)mar(c)us. 193, 197
knock (to) out angl. 529
Kola germ. 515
kontakion 151
κοντούρα 265
koot néerl. 519

Κόρι(ν)θος, Κόρθος.. 168
koutilé valais..... 389
kurva lithuanien... 519
kûski all. 103

L

l-..... 431
lagarto esp..... 136
Lamaille, -maye liég. 257
lamia..... 482
lana..... 431
Lanfrois fr..... 253
Langemarck fr..... 242
lapazza it..... 263
Lasoria it 248
launeddas it..... 263
*lautia, *-tianus, lautus*..... 261
lauzar (se) de prov.. 419
lavabo esp..... 243
lavandera esp..... 138
lavar esp..... 543
Lebda..... 285
leez fr..... 267
legno (balbo di, mamma di) esp..... 265
lenis..... 543
lento fr., it..... 517
Léomer (Saint-) fr.. 31
Leptis 285
lesa, -sena, lestra it. 263
Leucianis fiscus..... 256
licinus..... 543
lili prov..... 399
limosna esp..... 243
-ll-..... 431
-ll- esp..... 242
llama esp. d'Amérique..... 529
llenegarse cat..... 543
lluvia esp..... 136
loco esp..... 261
Loh-heim, Lohen germ..... 256
loiça port..... 261
Lomer (Saint-) fr.. 1,30
louça, -ção, louco port..... 261
Louhègn, -hène wall. 256
loza, -ano esp..... 261
**Lucinus*..... 256
lumbral esp. d'Amérique..... 529
luminare..... 529
Lupart fr..... 97
lupu..... 431
**Luscinu*..... 256
**luska-* germ..... 256
luteu..... 261

M

madera (tener) esp.. 543
maduixa esp..... 138
Mahdiya (el) ar.... 169
Maimonell esp..... 242
mais prov..... 416
mal fait fr..... 376
mal trayre prov.... 414
male grace fr.. 384, 386
mals prov..... 401
mamma di legno esp. 265
manan. Voir *menan*.
manda it..... 525
mandar prov..... 398
mangante gitano-esp. 550
mangier fr 343
mantis religiosa..... 136
manús gitano-esp... 260
manzana (la) esp.... 138
mar germ..... 286
marais fr..... 286
maraña esp..... 262
Marcomans fr..... 286
mardi fr..... 259
Margarit fr..... 169
margarita, marieta, -riquita esp..... 137
márkaz ar..... 240
Marmagne fr..... 286
martedì it..... 259
Martes esp..... 259
marticot wall..... 256
Martin fr 256
Martis, M. dies.... 259
martuel esp..... 138
matungo esp. d'Amérique..... 529
maturas..... 253
maturrango esp. d'Amérique..... 529
-mb-..... 431
-mb- léon..... 431
meaja esp..... 264
membrer (se) fr..... 112
memra syriaque.... 151
menan prov..... 398
menar prov... 230, 398
mendier. Voir *merdier*.
mener fr..... 137
mercier fr..... 267
Mercurius..... 259
merdier fr..... 551
merit(e), -ti prov... 399
merme fr..... 286
meruéndano esp.... 138
mesconter de grêa aucun fr..... 257
Messoliens (roi des) fr..... 46
metra esp..... 138
meures fr..... 253
minare..... 137
Minas port..... 535
mincier fr..... 251
minimus..... 286
Mislata esp. 534
milagonas, mochidumbre judéo-esp. 543
molire it..... 245
mollo mollo fr..... 517
monasterium..... 24
Moncada esp..... 258
Monegros (los) esp.. 166
moneta it..... 522
monjita esp..... 137
mont fr..... 257
monta(i)gne fr..... 164
Montlléo esp..... 534
Morta esp..... 258
Mortagua port..... 258
Mortera esp..... 258

morum 253
mosqueta esp. dial. . 432
Mothonan (*cité de*) fr. 46
moustille fr. 516
moûlier fr. 24
mover prov. 392
Muerta esp. 258
mujer esp. 242
muleus 136
mulier esp. 242
Munigre fr. 166
Murcia esp. 258
murcida (*aqua*) 258
mus ponticus 550

N

-n- léon 431
Na prov. 403
naje fr. 284
Napal esp. 169
Natura 428
nau, naveta prov. .. 409
nebula 262
neporce, -porquant, -portant, -porquec, nequedent fr. 536
Nerbonne fr. 188
nerets fr. 106
nevera esp. 138
nigra moneta 107
nigri denarii 106
-nn- 431
no ... can, ...fors can, ...mas can prov. . 416
nobilitv angl. 416
noblesse(s) fr. .. 60, 416
nobleza esp., prov. . 416
noblois fr. 60
noie it. 521
noire (*monnaie*), *noirés* fr. 106
noise fr. 267
non ... má (*que*) astur. 431
non ... mas, ...que prov. 416
Noples fr. 169
noquear esp. d'Amérique 529
notar prov. 390
nou, novel prov. 409

O

-o fr. 517
obri prov. 399
Ocaive esp. 534
**offerire, offerre* 236
ofrir prov. 236
oissor prov. 405
oiste fr. 362, 366
-ol esp. 242
oli prov. 399
Oliba 135
oliera esp. 243
olif fr. 135
olio esp. 243
oliu prov. 135
Olivarius 135, 171
olive fr. 135
oliver prov. 135
olivier fr. 135
Olivier fr. 171, 287
olora. Voir *oliera*.
ombre fr. 263
ombrina it. 263
omil, -ldat, -llar esp. 241
on prov. 231
onocentorus ... 438, 490
ontellen (*iemand enen trap*) flam. 257
oronzo cast. 260
osadia esp. 241
Ostende fr. 242
-ot fr. 517
otroi (*estre mis a un*) fr. 407
-ou- esp. 431
-ouiller fr. 520
ouvraigne fr. 235

P

pacem 417
pacíficamente judéo-esp. 265
padregnó, -drigno esp. 265
paix fr. 417
pajarita de las nieves esp. 138
Palermo esp. d'Amérique 258
palomita esp. 137
papa Sathan 537
Pape Satan it. 537
papeline fr. 242
paraula, -rlar prov. 418
paro it. 522
parroquia esp. 243
part fr. 267
pas (*en*) judéo-esp. . 265
pastorcita esp. 137
patitos (*los dos*) esp. 138
patz prov. 417
Paulenca esp. 532
pavo esp. d'Amérique 265
pavor prov. 404
pavorem 404
Payvante it. 250
pavor prov. 404
pazzo it. 417
pedernal esp. 259
pedone it. 522, 525
pedrenal esp. 259
pedrinho port. 259
pellem 136
Pène wall. 256
**penn* germ. 256
penser fr. 267
*perfaire *perferir* (*se*) prov. 236
**perferire, perferre* .. 236
péro it. 522
perpetrer fr. 383
perro esp. 261
persona esp. 243
pes (*tenir en*) prov. . 391
Pesat esp. 242
pestre (*faire*) fr. 117
petrinus 259
Petrus 256
pëust fr. 343

peyts prov. 401
pier flam. 256
Pierre fr. 256
piron (chape a) fr. . . 253
pl- 431
plaquement fr. 253
poder (en) prov. 239
podir fr. 267
pómez esp. 279
ponticos it. 550
ponticus 550
ponto (essere a) it. . . 249
popeline fr. 242
Poperinghe fr. 242
porte fr. 267
postin y juncal gitano-esp. 258
precs (ses) prov. 236
preferir prov. 236
prestidigitación esp. 543
Primat fr. 130
primus-secundus . . . 518
promissione it. 246
pronti it. 249
protelum 262
provoire fr. 343
prueit, pruer fr. . . . 284
prusco fr. 517
pruvance (de), pruver fr. 284
puñal (poner un) al pecho esp. 543

Q

Qamaniel esp. 242
quando, -ntum 416
quaxe, -xo it. 245
que esp. 241
que prov. 398, 416
quercea 131
quitanda esp. d'Amérique. 529
quitter fr. 265
Quivilta it. 250

R

raffreschir fr. 267
ragot fr. 519
ramillete (el) esp. . . 138
randa y pira gitano-esp. 258
Raumaricii 184
-re 431
-re astur. 431
re- fr. 519
rebelarse, -bolde, -dia, rebelión esp. 241
rebellare, -llis 241
rebelle, -llia esp. . . . 241
rebiffer (se) fr. 529
recondutto it. 522
regacho arag., cat. . . 209
rementir fr. 118
remercier fr. 267
Remiremont fr. 184
renfreschir fr. 267
repaire fr. 162
repen (m'en) prov. . 283
Retiro esp. d'Amérique. 258
retraite fr. 529
retreta esp. d'Amérique. 529
revendre prov. 401
Ribeirinha esp. 512
ricerca it. 426
rie fr. 383
riprova, -veggendo, -veggere, -veggio it. 426
ris-qolo syriaque. . . 149
**robigulare* 282
robur 131
Roland fr. 287
romaeus 131
Romarec fr. 184
Romaricii Mons . . . 184
rouiller, rouller fr. . 282
rozar esp. 281
-rr- esp. d'Amérique. 258
Rummaret de Wenelande fr. . . . 181, 183
Rummarus 185, 197
**ruptiare* 282

S

ŝ, ŝ-, -ŝ- astur. . . . 431
ŝ léon. 431
sabbata, -tum 259
Sabrosa, -so port. . . 535
sacar esp. 265
sacouter fr. 388
sacouterie, -tou, -touse fr. 389
saingneur fr. 344
Saint-Mont fr. 427
sais arag. 129
saisir fr. 265
**sakan* germ. 265
salamondra, -munda esp. 262
Salem hébr. 265
Salem urbem 265
Salem villa judéo-esp. 265
sambedro esp. 137
Samson fr. 256
sa(n)- fr. 520
San José esp. 138
ŝana astur. 431
sanamunda 262
sanantón esp. 137
Sanchol esp. 242
sano judéo-esp. 265
sansonnet fr. 256
santanica, -tilla esp. 137
Saprut esp. 242
saquier, sasse fr. . . . 265
sassola it. 265
Satan (Pape) it. 537
Sathan (papa) 537
Saturnus 259
savir fr. 267
schedero it. 522
sciurus 138
scutellum 363
se que... esp. 516

secare..... 285
Secătură roum..... 285
seigneur (*son*) fr... 343
sené fr..... 284
sentero it..... 522
seraine fr..... 497
serar it..... 524
serotinus..... 137
serpientes judéo-esp. 215
serus..... 137
shove angl..... 531
si fait fr..... 376
si que (*no*) ... esp . 516
sicare..... 285
Siceron (*île de*) fr.. 54
siesta esp..... 243
simi prov..... 399
sindromo esp. d'Amérique..... 529
sirenae, *-nas*, *-nes* 434, 435
sirène fr..... 433
sires (*ses*) fr..... 343
skiaina..... 263
so prov..... 390
sobar cast..... 531
sobar esp. d'Afrique. 51
sober..... 535
sobrar prov..... 400
sobrecama esp..... 138
Sobrepretz prov..... 415
Sobrosa, *-so* port... 535
sofrir prov..... 236
Sol..... 259
sol prov..... 234
solis dies..... 259
sollo it..... 245
sordina! (*ponéte*) esp..... 258
Soria (*la*) it..... 248
Soueroso port..... 535
squalidu..... 279
Stancol, *-la*, *-le*, *Stantole* fr..... 56
-stier wall..... 256
strambotto it..... 240
struthiones..... 434
ŝu astur..... 431
suau prov..... 409
suavem..... 404, 409
sub 531
suber, *-rosu*..... 535
sueffre (*se*) fr..... 114
suelo astur..... 431
suffere, **sufferire*.... 236
super-arboretum.... 255
su(z)au, *suzauet*, *su(z)avet* prov..... 404

T

tabula..... 241
tafarese, *tafforea* it . 241
taforéa port..... 241
taforesse, *-fo(u)ree* fr..... 241
**tafula*..... 241
tajurea esp..... 241
taifurîja ar..... 241
tailloir fr..... 363
Taliesin fr ... 174, 180
talone it. 525
talus fr..... 257
tampane, *-penne* pic. 256
tan (*ab*, *en*) prov... 402
tanado esp..... 243
ṭaunīm hébr.. 265, 434
tant (*por*)... *que* fr. 116
tanto it..... 426
tanto (*a*) *che* it..... 247
tanyado esp. 243
ταφουρέ(ν)τξα cypriote..... 241
taquelé fr..... 88
tart li est fr..... 120
tavolle, *-vora* it..... 245
Teleusin fr.... 174, 180
Telgesinus..... 180
tendido esp..... 138
tener prov..... 235
tenir a fait fr..... 376
tenir en pes prov.... 391
tenraggio, *-raio* it.. 523
tenrazo. Voir *tenrò za*.
tenrò za it..... 523
ter Tullius..... 532
terça feria port.... 259
tertia feria..... 259
tertulio esp..... 532
tesere astur..... 431
texere..... 431
thius..... 131
Tirebourse wall.... 254
tobiano esp. d'Amérique..... 529
Toconiso fr..... 56
toiles (*se mettre dans ses*) fr..... 281
tolo port..... 261
Tolzan prov..... 403
tonge (*sine*) *tachter trecken* flam..... 257
Torinses fr..... 56
torque Mexique 265
Tortonesca fr..... 56
tot fait fr..... 376
Totomse fr..... 56
Totonesio..... 56
Totoniso fr..... 56
tozana prov..... 403
**trag(u)lare*..... 282
trailler fr..... 282
trait avant fr..... 116
trap (*iemand enen*) *ontellen* flam.... 257
Trasmires port..... 535
**Trasmirici*, *Trasmirus*..... 535
**trauglare*..... 282
trauler fr..... 282
**traululare*..... 282
travail fr..... 235
trayre (*per mal*) prov..... 414
Trenovant fr..... 79
trenta sis prov..... 414
très, *Très Minas*, *Tres mires* port.. 535
trestot fr..... 226, 358
treuler fr..... 282
triar prov..... 263
triare it..... 263
tricot fr..... 519
trier fr..... 263

Trinovacum..... 79
Trinovant fr..... 77
Trinovantum..... 79
tritare..... 263
trobi prov..... 399
troço port..... 535
troiller, troler fr... 282
tros fr..... 535
trouiller, trouler fr.. 282
trozo esp..... 535
-tt fr..... 516
Tudela esp..... 167
tullus..... 261
turbio esp..... 279
turkey angl..... 265
turpidu..... 279

U

ucelare it..... 523
ueill (a l') fr..... 551
-uel esp..... 242
vereda, -darius, -dus. 535
ueritate..... 264
uerruca..... 260
uerus..... 264
Ugarte basque..... 529
uis fr..... 267
umbra..... 263
umbral esp. d'Amérique..... 529
umbria esp..... 137
undevel gitano-esp.. 550
uotatu, uoto..... 264
usberga it..... 525
-ut esp..... 242

V

vadrouille fr..... 520
vallenas judéo-esp.. 265
valor prov..... 415
Valterne fr..... 162
Valtierra esp. 162, 168
vanova esp..... 138
vanto prov..... 249
vaquita esp..... 137
va(u)- fr..... 520
vau(c) prov..... 404
vavasseurs (tous les), -ssor (tuit li) fr.. 343
**vedere, vedo* it..... 426
vedriera esp..... 533
**veggere, veggio, -veggio, veggo* it..... 426
vendre, vendre cair prov..... 401
venir fr..... 382
venire..... 106
Venus..... 259
verbena esp..... 266
**Verbenanea*..... 266
vereda, -re(i)a port. 535
vermena, Vermenagna esp..... 266
vero it..... 522
verté fr..... 264
vetula..... 253
viaje a Francia (el) esp..... 138
viatz fr..... 253
**vicinabile*..... 256
vicuña esp. d'Amérique..... 529
vidalba, -dauba esp. 533
vigorare, -rire it.... 408
vilis..... 253
Vinâve wall..... 256
viniebla, -niega esp. 262
vir(i)gaza esp..... 533
vitalba..... 533
vlinder flam..... 256
vöët fr..... 264
volte, -to it..... 245
**vo(t)* fr..... 264
vreia port..... 535
**vu(t)* fr..... 264

W X Y Z

Waaienberg flam... 256
**wahta* germ..... 240
Wenelande fr. 181, 183, 185
Wennore fr..... 195
Wigorniensis..... 182
willox fr. Nord.... 256
Win scand..... 184
wulk flam..... 256

-x-..... 431

ý, ýave astur..... 431
Ypres fr..... 242
yubero, yuguero port. 535

zajal ar..... 276
zenogiono it..... 245

TABLE DES MATIÈRES

Pages

BRERETON (Georgina E.), Deux sources du *Ménagier de Paris*, le *Roman des sept sages de Rome* et les *Moralitez sur le jeu des eschecs*... 338

BURGER (André), Sur la géographie du *Roland* et sa date..... 158

CORBIN (Solange), Le manuscrit 201 d'Orléans, drames liturgiques dits de Fleury..... 1

DELBOUILLE (Maurice), Le témoignage de Wace sur la légende arthurienne..... 572

FARAL (Edmond), La queue de poisson des sirènes..... 433

FLUTRE (L.-F.), Études sur le roman de *Perceforêt* (suite et fin)..... 141

FRAPPIER (Jean), Du « graal trestot descovert » à l'origine de la légende..... 358

LIEBERMAN (Max), Chronologie gersonienne (suite)..... 289

MACHABEY (A.), Lyrique orientale et lyrique occidentale du haut moyen âge..... 145

MICHA (ALEXANDRE), La composition de la Vulgate du Merlin..... 200

MÉLANGES

BLANCHET (Adrien), Monnaie noire..... 100

— Monnaie percée..... 221

BRUNEL (Clovis), Le cri de guerre des Gascons dans *Girart de Rousillon*..... 105

HENRY (Albert), A propos de *fait*, adjectif, en ancien français..... 376

— Joinville, *Histoire de Saint Louis*, § 433..... 223

LAURENT (Jean-Paul), Chansons de Noël..... 108

LECOY (Félix), Ancien français *escoecear* « adultère »..... 105

— Sur la date du *Mors de la pomme*..... 507, 582

MC MILLAN (D.), Notes pour le texte du *Jeu de Saint Nicolas*..... 378

NITZE (William A.), Encore une fois « descovert »..... 224

RYCHNER (Jean), Pour le *Testament* de Villon (vers 553-555 et 685). 383

DISCUSSIONS

LEWENT (Kurt), Pour le texte des quatre pastourelles de Cerveri dit de Girona..... 228, 390

SPITZER (Leo), *La cantiga da garvaya* de Paay Soares de Taveiroos... 512

COMPTES RENDUS

AIMERIC DE PEGUILHAN (The poems of), ed. and transl. with intro-

duction and commentary by W. P. Shepard and F. M. Chambers (István Frank)..... 120
Boccacio (Giovanni), *Decameron*, a cura di Vittore Branca (André Pézard)..... 420
Branca (Vittore). Voir Boccacio (Giovanni).
Chambers (F. M.). Voir Aimeric de Peguilhan.
Coincy. Voir Gautier de Coincy.
Corbin (Solange), L'office de la conception de la Vierge (Jacques Chailley)..... 525
Estudios dedicados a Menéndez Pidal (B. Pottier)..... 240
Fatti (Li) de Spagna, testo settentrionale trecentesco già detto *Viaggio di Carlo Magno in Ispagna*, vol. I, éd. par Ruggero M. Ruggieri (István Frank)..... 244
Gautier de Coincy, Du clerc qui fame espousa et puis la laissa, éd. par E. von Kraemer (Félix Lecoy)..... 250
Gautier le Leu. Voir Livingstone (Charles H.).
Geoffrey of Monmouth, Historia regum Britanniae, A variant version, ed. from mss by Jacob Hammer (Jean Frappier)..... 125
Hammer (Jacob). Voir Geoffrey of Monmouth.
Kraemer (E. von). Voir Gautier de Coincy.
Leu (Le). Voir Gautier le Leu.
Livingstone (Charles H.), Le jongleur Gautier le Leu, étude sur les fabliaux (Félix Lecoy)..... 251
Lucas (H. H.). Voir Rutebeuf, Poèmes concernant l'Université de Paris.
Mélanges de linguistique et de littérature romanes offerts à Mario Roques, t. II (M. R.)..... 515
Menéndez Pidal. Voir Estudios dedicados a Menéndez Pidal.
Monmouth. Voir Geoffrey of Monmouth.
Peguilhan. Voir Aimeric de Peguilhan.
Persico (Giovanni Gaetano), Le « Noie » cremonensi (István Frank). 521
Pidal. Voir Menéndez Pidal.
Roques (Mario). Voir Mélanges de linguistique.
Ruggieri (Ruggero M.). Voir *Fatti (Li) de Spagna*.
Rutebeuf, Poèmes concernant l'Université de Paris, texte établi et commenté par H. H. Lucas (Edmond Faral)..... 109
Shepard (W. P.). Voir Aimeric de Peguilhan.

PÉRIODIQUES

Annales musicologiques (Moyen âge et Renaissance), I, 1953 (M. R.). 542
Annuaire d'histoire liégeoise, IV, 1948-1952 (Pierre Cézard)..... 254
Archivo de filología aragonesa, III, 1950 (B. Pottier)..... 129

Bibliothèque de l'École des chartes, CX, 1952 (Pierre Cézard)..... 427
Boletin de dialectología española, XXVI, 1942-1943; XXVII, 1944-1945; XXVIII, 1946-1947; XXIX, 1948-1949; XXX, 1950-1951; XXXI, 1952 (B. Pottier)..... 529
Boletin de filología (Montevideo), V, 1946-1947 (B. Pottier)..... 529
Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie (Bruxelles), XXI, 1947; XXIII, 1949; XXIV, 1950; XXV, 1951 (Pierre Cézard)..... 255
— XXVI, 1952 (P. C.)..... 428
Cultura neolatina, IX, 1949; X, 1950; XI, 1951; XII, 1952 (Jacques Monfrin)..... 130
Filología, III, 1951 (B. Pottier)..... 258
Lettere italiane, IV, 1952, fasc. 4 (André Pézard)..... 263
Moyen âge (Le), LVIII, 1952 (Pierre Cézard)..... 428, 554
Revista de dialectología y tradiciones populares, V, 1949; VI, 1950; VII, 1951 (B. Pottier)..... 136
Revista de filología española, XXXIII, 1949; XXXIV, 1950 (B. Pottier)..... 259
— XXXV, 1951 (B. P.)..... 530
Revista portuguesa de filología, V, 1952 (B. Bottier)..... 535
Revista valenciana de filología, I, 1951 (B. Pottier)..... 533
Romance Philology, V, 1951-1952 (B. Pottier)..... 263

ANNONCES ET COMPTES RENDUS SOMMAIRES

Adenet le Roi, Œuvres éd. par Albert Henry. I. Biographie d'Adenet; la tradition manuscrite. II. *Buevon de Conmarchis*..... 270
Aebischer (P.), Les trois mentions plus anciennes du couple « Roland-Olivier »..... 287
— Un manuscrit valaisan du « Viandier » attribué à Taillevent. 549
Ageno. Voir Jacopone da Todi.
Alarcos (E.) Llorach, Papeletas etimológicas..... 279
Alfred Jeanroy, héritier des troubadours..... 540
Ali. Voir Said Ali (M.).
Altfranzösisches Wörterbuch. Voir Tobler-Lommatzsch.
Andeli. Voir Henri d'Andeli.
Anglès (Higini), La musica de las Cantigas de Santa Maria del rey Alfonso el Sabio Facsímil, transcripción y estudio critico, t. II..... 276
Apel (Willi), édit., French secular music of the late fourteenth cent. Edition of the literary texts by Robert W. Linker and Urban T. Holmes..... 277
Aribon, De musica. Voir Waesberghe (R. P J. Smits van).
Badía Margarit (Antonio), El habla del valle de Bielsa (Pirineo aragonés)..... 432

Badía Margarit (Antonio), Gramática histórica catalana..... 545
Baltzell (James H.). Voir *Vie de saint Denis*.
Bauer (E.), L. Thévenaz, J. Rychner, Notice nécrologique : Arthur Piaget..... 540
Baumel (Jean), Le livre de Maguelonne..... 143
Bayrav (Süheyla), Le thème de la Joie dans la littérature chevaleresque..... 543
Benoliel (J.), Dialecto judeo-hispano-marroquí o hakitia..... 513
Berry (André). Voir Pey de Garros.
Berthaud (Pierre Louis) et Lesaffre (Jean), Guide des études occitanes..... 547
Besseler (H.). Voir Dufay (G.).
Blecua (J. M.). Voir Juan Manuel (Don).
Blum (Friedrich), Die Musik in Geschichte und Gegenwart. Allgemeine Enzyklopädie der Musik..... 274
Boer (C. de), Notice nécrologique : Jacob Jud..... 540
Bonfante (G.), Tracce linguistiche bizantine in Romagna..... 550
Brattö (Olof), Studi di antroponimia fiorentina : Il *Libro di Montaperti* (an. MCCLX)..... 517
Brunel (Clovis), Les plus anciennes chartes en langue provençale : recueil de pièces originales antérieures au XIIIe siècle. Supplément.. 142
Buescu (Victor), Un nouveau toponyme latin du défrichement en Roumanie..... 285
— Roum. *desfăta*, port. esp. *desenfadar*..... 285
Câmara de Matos Peixoto (A.), O elemento primeiro em linguística..... 430
Camara Jr. Voir Mattoso Câmara Jr (J.).
Castellano. Voir Rodriguez Castellano (L.).
Cesare (R. de), Di un breve glossario latino-francese del XIII secolo.. 285
Chamard (Henri). Voir Lebègue (Raymond).
Charlier (Gustave). Voir Nativités et moralités liégeoises du moyen âge.
Chaves de Melo (G.), A língua e o estilo de Rui Barbosa..... 430
— et Da Silva Neto (S.), Conceito e método em filologia... 430
Clari. Voir Robert de Clari.
Clavería (C.), Nuevas notas sobre los gitanismos del español..... 550
Cohen (Gustave), Le théâtre français en Belgique au moyen âge..... 549
— Voir Nativités et moralités liégeoises du moyen âge.
Coirault (Patrice), Formation de nos chansons folkloriques..... 144
Collas (J. P.). Voir Year books of Edward II.
Commynes. Voir Historiens et chroniqueurs du moyen âge.
Corominas (J.), Spanish *deleznarse*..... 543
Cross (Tom Peete), Motif-index of early irish literature..... 144

Cunha (Da). Voir Ferreira (Celso) Da Cunha.
Damourette et Pichon, Essai de grammaire de la langue française. 141
Dauzat (Albert), Phonétique et grammaire historiques de la langue française. 142
Débat de la sorcière et de son confesseur, texte provençal du XIIIe siècle éd. par René Lavaud et René Nelli. 550
De Boer. Voir Boer (C. De).
Debrunner (Albert). Voir Stolz (Friedisch) et Debrunner (Albert).
Delbouille (Maurice), A propos du Graal. Du nouveau sur « Kyôt der Provenzâl ». 286
— Voir Henri d'Andeli, Le lai d'Aristote.
Del Monte (Alberto), *Tristano*. Introduzione, testi, traduzioni. 140
Diaz (José Simon), Bibliografía de la literatura hispánica, t. III. 544
Diaz-Plaja (Guillermo). Voir Historia general de las literaturas hispánicas.
Diverres (A. H.). Voir Froissart, Voyage en Béarn.
Dobelmann. Voir Kravtchenko-Dobelmann (Suzanne).
Dufay (G.), *Opera omnia*, éd. G. De Van et H. Besseler. 273
Dupire (Noël). Voir Ruelle (R.).
Ernout (Alfred), *Cor* et *chorda*. 285
Essais de philologie moderne (Actes du Congrès de philologie moderne, Liége, 1951). 541
Ferreira (Celso) Da Cunha, À margem da poética trovadoresca. O regime dos encontros vocálicos interverbais. 279
— O Cancioneiro de Joan Zorro. Aspectos lingüísticos, texto crítico, glossário. 279
Flórez (Luis), Lengua española. 550
Foster (K.). Voir Year's book (The) in modern language studies.
Frank (Grace), Rutebeuf and Theophile. 286
Französisches etymologisches Wörterbuch. Voir Wartburg (W. v.).
Frei (Henri), Le livre des deux mille phrases : I. La méthode des dictionnaires de phrases ; II. Questionnaire de deux mille phrases selon le parler d'un Parisien. 541
Froissart, Voyage en Béarn (Chap. III des *Chroniques*), éd. par A. H. Diverres. 541
— Voir Historiens et chroniqueurs du moyen âge.
Gannshof (F. L.), Notice nécrologique : Ferdinand Lot. 540
García (J.) Pastor, Maravillas del Perú. 550
Garros. Voir Pey de Garros.
Gennrich (Friedrich), Altfranzösische Lieder. 141
González (Ig.) Llubera. Voir Year's book (The) in modern language studies.
Gotti (Ettore Li). Voir Li Gotti (Ettore).

Guillaume de Machaut, Messe « dite du sacre », éd. par G. De Van 273
Hall (Robert A.), Haitian Creole, Grammar, texts, vocabulary 282
Henri d'Andeli, Le lai d'Aristote, p. p. Maurice Delbouille..... 545
Henry (Albert). Voir Adenet le Roi.
Historia general de las literaturas hispánicas publ. bajo la dir. de D. Guillermo Diaz-Plaja, cona una intr. de D. Ramon Menéndez Pidal, t. I..... 543
Historiens et chroniqueurs du moyen âge, Robert de Clari, Villehardouin, Joinville, Froissart, Commynes. Édition... par A. Pauphilet, textes nouveaux commentés par E. Pognon..... 270
Holbrook (Richard T.). Voir *Pathelin* (*Maistre Pierre*).
Holmes (Urban T.). Voir Apel (Willi), éd. French secular music of the late fourteenth cent.
Horrent (Jules), *Roncesvalles*. Étude sur le fragment de cantar de gesta conservé à l'Archivo de Navarra (Pampelune)..... 541
Huguet (Edmond), Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle. 141
Jaberg (Karl). Voir Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana.
Jacopone da Todi, Laudi, Trattato e Detti, a cura di Fr. Ageno.... 270
Jeanroy. Voir Alfred Jeanroy, héritier des troubadours.
Joinville. Voir Historiens et chroniqueurs du moyen âge.
Juan Manuel (Don), Libro infinido y tractado de la Asunción, éd. par J. M. Blecua..... 430, 431
Jud. Voir Boer (C. De).
— Voir Professeur Jacob Jud.
Kravtchenko-Dobelmann (Suzanne), Syntaxe du dialecte de Cahors au moyen âge..... 285
Krepinsky (Max), Influence slave sur le verbe roumain..... 285
— Romanica I. Du rôle de la chronologie relative dans la linguistique historique, etc..... 286
Lacerda. Voir Nobre de Lacerda.
Lavaud (René). Voir *Débat de la sorcière et de son confesseur*.
Lebègue (Raymond). Notice nécrologique : Henri Chamard..... 540
Lefranc (Abel). Voir Marichal (Robert).
Le Roux (Pierre), Atlas linguistique de la Basse Bretagne..... 542
Lesaffre (Jean). Voir Berthaud (Pierre Louis).
Lewicki (Tadeusz), Sur les vestiges d'une langue romane parlée dans l'Afrique du Nord-Ouest à l'époque arabe..... 284
Li Gotti (Ettore), La *Chanson de Roland* e i Normanni..... 143
Linker (Robert W.). Voir Apel (Willi), éd. French secular music of the late fourteenth cent.
Llorach. Voir Alarcos (E.) Llorach.
Llubera (Ig. González). Voir Year's book (The) in modern language studies.

Lods (Jeanne), Les pièces lyriques du roman de *Perceforest*..... 141
Lommatzsch. Voir Tobler-Lommatzsch.
Lot (Ferdinand). Voir Gannshof (F. L.).
Mc Millan (D.), Du nouveau sur la *Chanson de Roland*..... 287
Machaut. Voir Guillaume de Machaut.
Manuel. Voir Juan Manuel.
Margarit. Voir Badía Margarit (Antonio).
Marichal (Robert), Notice nécrologique : Abel Lefranc..... 540
Mario Roques et les études roumaines..... 278
Martini (G. S.), Vocabolarietto gardenese-italiano..... 470
Matos Peixoto. Voir Câmara de Matos Peixoto (A.).
Mattoso Câmara Jr (J.), Contribuição à estilística portuguêsa..... 430
Melo. Voir Chaves de Melo (G.).
Menéndez Pidal (Ramon), Poema de Yúçuf, materiales para su estudio..... 430
— Voir Historia general de las literaturas hispánicas.
Mercier (M.), Le feu grégeois..... 142
Migliorini (B.). Voir Year's book (The) in modern language studies.
Miniconi (P. J.), *Causa* et ses dérivés, contribution à l'étude historique du vocabulaire latin..... 141
Musica (*De*) *cum tonario*. Voir Waesberghe (R. P. J. Smits van).
Nandriş (Octavian), Nature, action et évolution de *i* en roumain.... 286
Nascentes (A.), O linguajar carioca..... 430
Nativités et moralités liégeoises du moyen âge, p. p. Gustave Cohen; préface de Gustave Charlier..... 549
Nelli (René). Voir *Débat de la sorcière et de son confesseur*.
Neto (S. Da Silva). Voir Chaves de Melo (G.).
Nobre de Lacerda (E.), Estudos..... 430, 431
Oiticica (J.), Teorica da correlação..... 430
Pabst (Walter), Novellentheorie und Novellendichtung zur Geschichte ihrer Antinomie in den romanischen Literaturen..... 548
Pastor. Voir García (J.) Pastor.
Pathelin (*Maistre Pierre*), reprod. en fac-sim. de l'éd. de 1489 de Pierre Levet, avec une note de Richard T. Holbrook..... 541
Pauphilet (A.). Voir Historiens et chroniqueurs du moyen âge.
— Voir Poètes et romanciers du moyen âge.
Peete Cross. Voir Cross (Tom Peete).
Peixoto. Voir Câmara de Matos Peixoto (A.).
Pernoud (Régine). Voir Poètes et romanciers du moyen âge.
Pey de Garros. Les Églogues... suivies du Chant nuptial, p. p. André Berry..... 541
Piaget (Arthur). Voir Bauer (E.), L. Thévenaz, J. Rychner.
Pichon. Voir Damourette et Pichon.

Pidal. Voir Menéndez Pidal.
Pinto (P.), Regências de verbos na Réplica de Rui Barbosa..... 430
Plucknett (Th. F. T.). Voir Year books of Edward II.
Poètes et romanciers du moyen âge. Texte établi par A. Pauphilet, augmenté de textes nouveaux présentés par Régine Pernoud et A. M. Schmidt..... 271
Pognon (E.). Voir historiens et chroniqueurs du moyen âge.
Pougnard (G.), Le parler franco-provençal d'Aiript (Commune de Romans, canton de Saint-Maixent, Deux-Sèvres); contrib. à l'étude des dialectes poitevins..... 280
Professeur Jakob Jud, 1882-1952 (notice nécrologique)..... 540
Réau (Louis), Dictionnaire polyglotte des termes d'art et d'archéologie. 548
Reese (Gustave), Music in the Middle Ages with an introduction on the music of ancient time..... 275
Remacle (Louis), Syntaxe du parler wallon de La Gleize. t. I : Noms et articles, adjectifs et pronoms..... 141
Renucci (Paul), L'aventure de l'humanisme européen au moyen âge (IVe-XIVe siècle)..... 546
Robert de Clari. Voir Historiens et chroniqueurs du moyen âge.
Roblin (Michel), Le nom de lieu Marmagne : contribution à l'étude des grands défrichements médiévaux..... 286
— Noms de lieux de la France romane et noms de familles juifs en France et à l'étranger..... 286
Rodríguez-Castellano (L.), La variedad dialectal del Alto Aller... 431
Rohlfs (Gerhard), Italienische Novellen aus Mittelalter und Renaissance..... 141
Rokseth (Yvonne), Polyphonies du XIIIe siècle. Le manuscrit H. 196 de la Faculté de médecine de Montpellier, t. IV..... 275
Roques (Mario). Voir Mario Roques et les études roumaines.
Rosetti (Al.), Contribuţie la o istorie ştiinţifică a limbii române. Influenţa limbilor slave meridionale..... 142
Ruelle (R.), Notice nécrologique : Noël Dupire..... 540
Rychner. Voir Bauer (E.), L. Thévenaz, J. Rychner.
Said Ali (M.), Meios de expressões e alterações semânticas..... 450
Schmidt (A. M.). Voir Poètes et romanciers du moyen âge.
Sganzini (Silvio). Voir Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana.
Silva Neto (S. Da). Voir Chaves de Melo.
Smits. Voir Waesberghe (R. P. J. Smits van).
Södergård (Östen). Voir *Vie (La) d'Édouard le Confesseur*.
Stimm (Helmut), Studien zur Entwicklungsgeschichte des Frankoprovenzalischen..... 280
Stolz (Friedisch) et Debrunner (Albert), Geschichte der Lateinischen Sprache..... 278

STOROST (J.), Zur Geschichte der romanischen Philologie, Karl Voretzsch (1867 1917)..... 549
SUCHIER (Walther), Französische Verslehre auf historicher Grundlage..... 140
Thesaurus linguae latinae..... 270
THÉVENAZ (L.). Voir BAUER (E.), L. THÉVENAZ, J. RYCHNER.
THOMAS, *Tristan*. Voir WIND (Bertina H.).
TILANDER (Gunnar), Origine et évolution sémantique de *frôler* élucidées par le verbe espagnol *rozar*..... 281
— Origine et sens primitif du vieux français « amboure ... e ». 281
TOBLER-LOMMATZSCH, Altfranzösische Wörterbuch..... 430
TODI. Voir JACOPONE DA TODI.
TOPSFIELD (L. T.). Voir Year's book (The) in modern language studies.
ULLMANN (S.), Précis de sémantique française..... 139
— Voir Year's book (The) in modern language studies.
VALLEJO (J.), Papeletas para el diccionario..... 543
VALOUIS (Guy de), La poésie amoureuse en langue latine au moyen âge..... 286
VAN (G. de). Voir DUFAY (G.).
— Voir GUILLAUME DE MACHAUT.
Vie (La) d'Édouard le Confesseur, publ. par Östen SÖDERGÅRD..... 282
Vie de saint Denis (The octosyllabic), ed. by James H. BALTZELL..... 551
VILLEHARDOUIN. Voir Historiens et chroniqueurs du moyen âge.
VORETZSCH (Karl). Voir STOROST (J.), Zur Geschichte der romanischen Philologie.
WAESBERGHE (R. P. J. Smits van), éd. *De musica cum tonario*..... 273
— éd. ARIBON, De musica..... 273
WARTBURG (Walther von), Die Entstehung der romanischen Völker. 142
— Französisches etymologisches Wörterbuch..... 270
WILKINS (Ernst A.), The prose letters of Petrarch; a manual..... 143
WIND (Bertina H.), Fragments du *Tristan* de THOMAS..... 548
WOLEDGE (Br.). Voir Year's book (The) in modern language studies.
Year's book (The) in modern language studies, XII (1950). I. French Language by S. ULLMANN; Medieval Literature by Br. WOLEDGE; Provençal Literature by L. T. TOPSFIELD; II. Spanish and catalan by Ig. GONZÁLEZ LLUBERA; III. Italian by B. MIGLIORINI and K. FOSTER..... 141
Years books of Edward II (a. 1319), éd. par J. P. COLLAS et Th. F. T PLUCKNETT..... 542
Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana, fasc. 1 par Silvio SGANZINI; présenté par Karl JABERG..... 542

CHRONIQUE

Liste des collaborateurs de *Romania*, 268.

Nécrologie : Charles Grimm, 541 ; Alfred Jeanroy, 539 ; Jakob Jud, 139.

Sociétés : American (The) anthropologist Association, 282 ; American Institute of musicology, 272 ; Selden Society, 542 ; Société des Anciens Textes Français, 548 ; Société de Linguistique de Cracovie, 285 ; Société de Musique d'Autrefois, 272, 542 ; Société de publications romanes et françaises, 141, 541 ; Société des Textes français modernes, 541.

Collections : Abhandlungen aus dem Gebiet der Auslandskunde, Universität Hamburg, 548 ; Akademie der Wissenschaften und der Literatur in Mainz, Geistes- und Sozialwiss. Klasse, 280 ; American (The) anthropologist Society, 182 ; Annales Academiae Scientiarum Fennicae, 250 ; Biblioteca di lingue e letterature straniere, 140 ; Biblioteca nazionale, 270, 420 ; Biblioteca romanica, Series prima : Manuala et Commentationes, 139 ; Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de Liége, 141, 541 ; Bibliothèque de la Pléiade, 270 ; Bibliothèque méridionale, 541, 548 ; Classica et mediaevalia, 286 ; Classiques (Les) de l'Humanisme, 546 ; Collection de l'Université de Gand, 270 ; Collezione di Vocabolarietti dialettali, 270 ; Corpus mensurabilis musicae, 273 ; Corpus Scriptorum de Musica (C. S. M.), 273 ; French Classics (Eug. Vinaver), 109, 541 ; Harvard Studies in Romances Languages, 251 ; Indiana University Publications, 144 ; Istituto di filol. romanza dell'Univ. di Roma, « Studi e Testi », 244, « Testi e Manuali », 521 ; Mediaeval Academy of America (Publications of the), 277 ; Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classe de Lettres, 549 ; Northwestern University Studies, Humanities Series, 120 ; Publ. del Instituto Caro y Cuervo (Bogotá), 550 ; Publications de la Selden Society, 542 ; Rex (éd. de la « Organização Simões », Rio de Janeiro), 430 ; Sammlung Göschen, 278 ; Sammlung Kürzer Lehrbücher der romanischen Sprachen und Literaturen (dir. p. Karl Voretzsch, puis p. Gerhard Rohlfs), 140 ; Sammlung romanischer Uebungstexte, 141 ; Société des Anciens Textes Français, 548 ; Société de publications romanes et françaises, 141, 541 ; Société des textes français modernes, 541 ; Textes littéraires français, 541.

Addition aux pages 507-513. Félix Lecoy, Jean Lefèvre et le *Liber de pomo* 552

Erratum 554

Index des mots 555

L'administrateur-gérant : René Ledeuil.

Imprimerie Protat frères, Mâcon. — Février 1954.
Dépôt légal 1er trimestre 1954.
N° d'ordre chez l'imprimeur : 6609. — N° d'ordre chez l'éditeur : 296.

ROMANIA

Rédaction et Administration : 2, rue de Poissy, Paris, V^e^

R.C. 267-188 B. — CHÈQUES POSTAUX : *Paris 1881.69.*

CONDITIONS DE PUBLICATION

La *Romania* sera publiée en 1954 en un tome, t. LXXV, paraissant par fascicules. Ces fascicules seront adressés franco aux abonnés ou aux correspondants désignés par eux ; les abonnés résidant à l'étranger qui feront adresser les numéros à un correspondant, libraire ou particulier, résidant en France, n'ont à payer que le prix d'abonnement pour la France.

AVIS POUR NOS COLLABORATEURS

L'élévation des frais postaux rend désirable, surtout dans les relations avec l'étranger, la diminution du poids des lettres.

La Rédaction de la ROMANIA souhaite donc que la copie des articles qui lui sont envoyés soit établie ou bien en une dactylographie dont l'auteur garderait le double, ce qui rendrait inutile le renvoi de cette copie avec les épreuves, ou bien, si la copie est manuscrite, sur papier léger.

Les communications relatives à la publication, aux souscriptions et à la vente, doivent toujours être faites **par correspondance** adressée à

L'ADMINISTRATION DE LA *ROMANIA*
2, rue de Poissy, Paris, V^e^.

TABLES DE LA ROMANIA

POUR LES TOMES XXXI-LX

(1902-1934)

TOME PREMIER : TABLE DES MOTS

Un volume de x-531 pages en deux fascicules.

Prix : France.. 1000 fr. ; Étranger..... 1200 fr.

Prix du fascicule II seul : France.. 600 fr. ; Étranger.. 700 fr.

Pour paraître prochainement :

Table des manuscrits; Table des collaborateurs; Table des auteurs recensés.

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

XXXIX

PIERRE PAUL PLAN

TABLE
DE LA
CORRESPONDANCE GÉNÉRALE
DE
JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Un volume grand in-8° de XL-268 pages..... 3.600 fr.

LES CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE

80

MARIO ROQUES

LES ROMANS DE CHRÉTIEN DE TROYES

publiés d'après la copie de GUIOT (Bibl. nat., fr. 794)

I. — EREC ET ENIDE

Un volume in-8° de LVII-285 pages..... 800 fr.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

GIRART DE ROUSSILLON
CHANSON DE GESTE

PUBLIÉE PAR W. MARY HACKETT

T. I et II; deux vol. in-8°, 448 pages, ensemble..... 3.200 fr.